

Jean Bourgeon

Un village au Pays Nantais

Treillières

Deuxième partie : De 1800 à 1845

Chapitre 6 : 1914 – 1939 D'une guerre à l'autre

Mourir au champ d'horreur : 1914 – 1918

Une population plongée dans un long coma

Une agriculture ronronnante

Le retour de la démocratie paysanne

Du charron au mécanicien : l'artisanat en route vers le progrès

Les lumières du village

Le train pour tous ?

L'école chrétienne et l'école sans-Dieu

Une communauté villageoise sous influence cléricale

Mourir au champ d'horreur : 1914 – 1918

Le 3 août 1914 la France glisse dans une guerre qu'elle n'avait pas vraiment voulue mais à laquelle l'opinion se résigne persuadée qu'elle serait courte et bien sûr victorieuse.

Ce jour-là Pierre Duflanc a quitté Treillières dans la carriole qui emmène les recrues de la commune vers les casernes de Nantes. A son frère venu l'accompagner à La Poste de Gesvres, et avec qui il écrasait des pommes la veille, il déclare qu'il serait bientôt de retour pour boire le cidre nouveau et fêter la victoire. Le 28 août il était tué sur le front de la Somme. 93 autres hommes (originaire de Treillières ou domiciliés sur la commune¹) allaient, comme lui, mourir dans cette terrible guerre.

Plaque commémorative de Pierre Duflanc sur le « Tableau d'honneur des morts de la Grande guerre ».



1914 : un été meurtrier

Pour éviter une guerre sur deux fronts en même temps, et prévoyant la lenteur de la mobilisation russe, l'Etat-major allemand décide de faire porter l'effort principal sur le front ouest et de jouer l'effet de surprise en envahissant la Belgique, malgré la neutralité de celle-ci, et de contourner ainsi le dispositif français.

La progression rapide des Allemands en Belgique oblige le général Joffre, surpris, à lancer deux armées en Lorraine, en direction de Sarrebourg (19 août), puis deux autres vers les Ardennes (21 août). La contre-attaque allemande est terrible. Les Français sont victimes de leur improvisation stratégique, d'une infériorité numérique, d'un armement moins performant, d'équipements défectueux (pantalons rouges et absence de casque). Le bilan est catastrophique : 130 000 morts français en 3 jours, dont 27 000 pour le seul 22 août - le jour le plus sanglant de notre Histoire. Le Treilliérain Pierre Lecoq tombe ce 22 août à Maissin (Belgique) et, au même endroit le lendemain, Donatien Rincé.

Accablée sous le nombre l'armée française entame, le 23 août, une retraite vers la Marne ponctuée de combats très durs où tombent Jean-Marie Deniaud, Vincent Guichard et Jean-Marie Hervo le 27 août (à Chaumont-Saint-Quentin), et le lendemain deux autres Treilliérains portant les mêmes nom et prénom (Pierre Duflanc) puis trois autres encore les jours suivants.

Joffre décidé à arrêter coûte que coûte l'ennemi qui s'approche de Paris lance la bataille de la Marne (6 –13 septembre) où 4 Treilliérains sont tués. L'armée française, qui a subi de lourdes pertes, ne peut exploiter sa victoire. Il s'ensuit une longue « course à la mer » (pendant laquelle tombent 7 Treilliérains) et la bataille de Dixmude, sur la côte belge des Flandres, où meurt encore un soldat de Treillières. A la fin de 1914 le front est stabilisé : déjà 25 jeunes de Treillières sont morts dans les combats ou des suites de leurs blessures.

1915 –17 : mourir dans les tranchées

L'Etat-major français a dû abandonner l'offensive à outrance, le fameux « rouleau compresseur ». Il faut se résigner à une guerre longue ; les combattants creusent des tranchées qu'ils protègent par des réseaux de barbelés. Commence le temps de la guerre d'usure dans le

¹ Sont morts à la guerre, de 1914 à 1918 : 54 soldats nés à Treillières et domiciliés sur la commune en 1914 ; 24 soldats nés à Treillières mais domiciliés hors de la commune en 1914 ; 15 soldats nés hors de Treillières mais domiciliés sur la commune en 1914)

froid et la saleté sous les tirs incessants de l'artillerie qui labourent le champ de bataille tuant, estropiant des soldats obligés de se terrer comme des rats.



Soldats en manœuvres à Treillières avant de partir au front (1915) : photo prise devant la gare.

Les États-majors des deux camps, espérant toujours obtenir une victoire décisive grâce à plus d'hommes, plus d'obus, lancent de nombreuses offensives dès le printemps venu qui se révèlent être autant de boucheries inutiles.

En 1915 c'est la bataille d'Artois (7 Treilliérains y sont tués en particulier à Hébuterne où le 65^e RI perd 1 100 hommes) puis la bataille de Champagne (9 Treilliérains tombent pour s'emparer de buttes comme celle de Tahure qu'il coûte aussi cher en vies humaines de garder que de prendre). Dans l'année 1915, 32 Treilliérains sont morts au front ou dans les hôpitaux : 31 en France et 1 (Jean-Marie Nerrière) en Turquie à la bataille des Dardanelles où un corps expéditionnaire franco-anglais essaya en vain, de forcer les détroits turcs pour porter secours à nos alliés russes en difficulté.

En février 1916 l'armée allemande lance une grande offensive sur Verdun : 3 Treilliérains y sont tués. Cette même année, la bataille de la Somme est la réplique française à l'offensive allemande sur Verdun : 6 Treilliérains y laissent la vie. Au total 13 soldats de la commune sont morts cette année là dont l'un (Louis Tendron) en Serbie dans la périlleuse aventure de l'armée d'Orient.

Douze autres Treilliérains meurent en 1917 dans les combats de la Somme, de l'Aisne, dans l'inutile et meurtrière offensive menée par le général Nivelle au Chemin des Dames, au mois de mai, qui démoralise l'armée française et la mène au bord de la révolte (mutineries).

1918 : la victoire en pleurant

En 1918, c'est une nouvelle guerre qui commence. Le retrait de la Russie du conflit et l'arrivée des Etats-Unis modifient les équilibres sur des fronts quasiment figés depuis trois ans. L'Allemagne et ses alliés vont tenter de tirer profit de la nouvelle donne avant que

l'arrivée massive des Américains sur le front ne renverse l'avantage numérique, provisoirement en leur faveur.

De mars à juillet, l'Allemagne lance quatre offensives sur le front ouest. Les Français et leurs alliés, plient sous le nombre et reculent, sur la Somme, en Champagne. Les troupes allemandes atteignent la Marne, comme en 1914. Paris est à nouveau sous la menace. Cinq soldats de Treillières laissent la vie dans ces combats. Trois autres se font tuer dans la contre-offensive lancée par les alliés au mois d'août. Ce sont maintenant les Allemands qui reculent. A court d'approvisionnement, ils sont incapables matériellement et moralement de continuer le combat. L'armée et le peuple sont épuisés et bientôt révoltés. Le 4 octobre, le gouvernement allemand demande l'armistice. Des négociations s'engagent. Le 9 novembre l'empereur Guillaume II abdique. Le 11 novembre l'armistice est signé.. Un mois plus tard, Joseph Profault meurt à Bavigne au Luxembourg d'un œdème du poumon contracté à la guerre ; il est le 93^e Treilliérain à mourir pour la patrie loin de son petit village meurtri par le long conflit.²



Artilleurs, dont le Treilliérain Julien Racine, sur le front de la Marne en 1915

Une population stigmatisée

Celle qu'on devait appeler la « grande guerre » le fut surtout par ses effets désastreux. Elle a infligé à la population de Treillières une amputation dont elle ne sera pas encore remise quand surviendra le deuxième conflit mondial en 1939.

1 322 100 soldats français nés en métropole (1 400 000 avec les soldats coloniaux) ont été tués à la guerre, soit 3.26 % de la population métropolitaine. Le nombre des victimes treilliéraines s'élève à :

- 3.9 % de la population de la commune³ (3.26 % pour la France métropolitaine),
- soit 13 % de la population masculine active (10.5 % en France)
- et 19.7 % des classes d'âge mobilisées (c'est à dire des hommes nés entre 1872 et 1898).

² Pour en savoir plus sur les soldats et la population de Treillières pendant la Première Guerre mondiale nous renvoyons au site de l'association « Treillières au fil du temps » : www.tafdt.org

³ On ne tient compte ici que des soldats domiciliés sur la commune au moment de leur décès.

Si l'on s'en tient aux seuls soldats mobilisés pour le conflit le pourcentage des tués s'élève à 23.5 % des recrues avec des classes particulièrement décimées :

Classe 1914 (hommes nés en 1894) : 46.1 % de tués

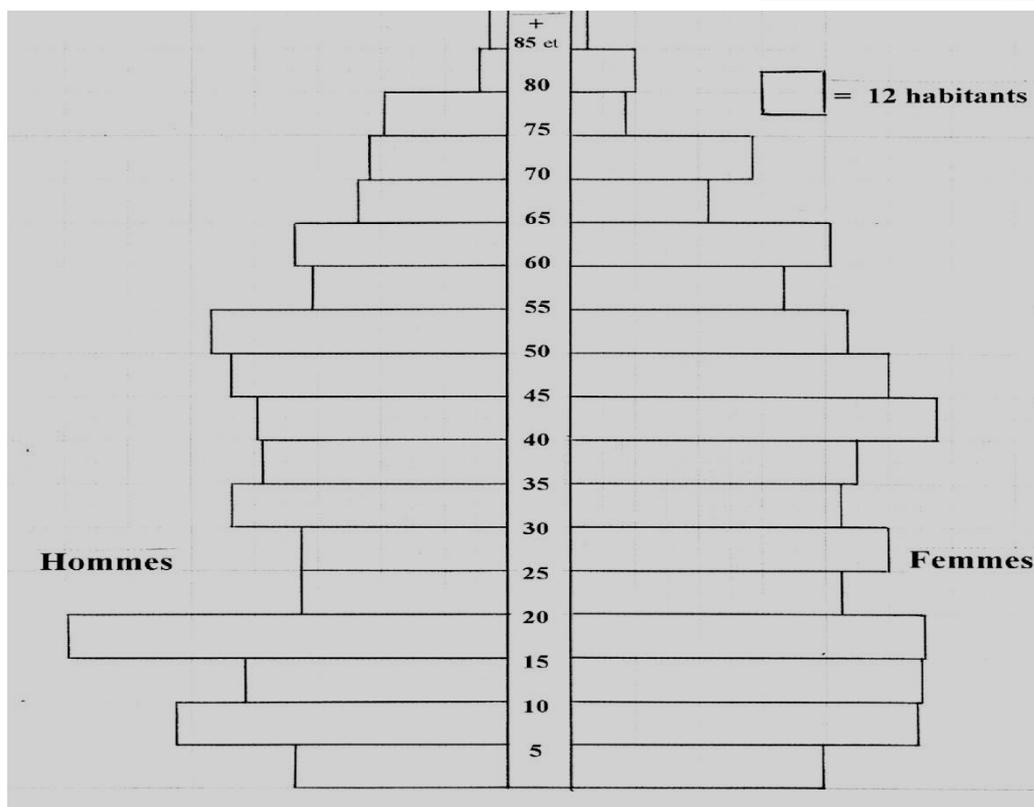
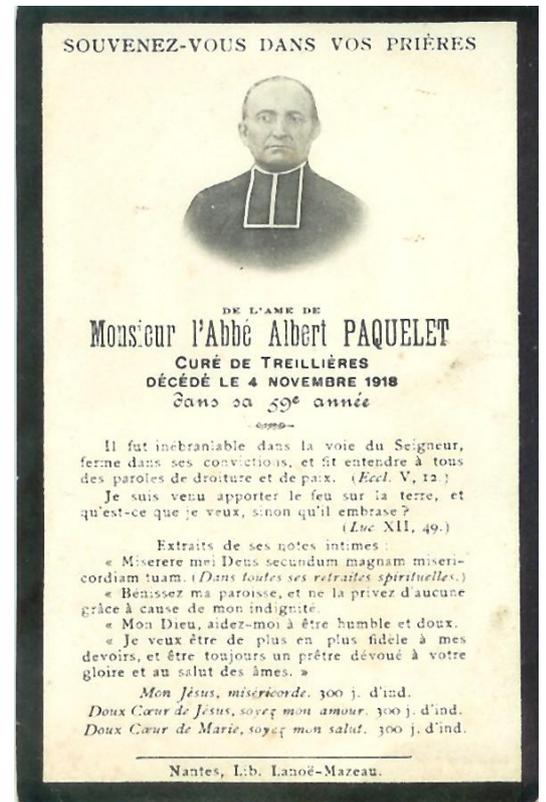
Classe 1912 (hommes nés en 1892) : 41.1 % de tués.

(La classe 1914 fut particulièrement éprouvée puisque sur les 13 combattants treilliérains on compte : 6 tués ; 4 blessés et 2 prisonniers en Allemagne.)

Les soldats morts à la guerre avaient 44 ans pour les plus âgés et 20 ans (6 cas) pour les plus jeunes.

Comme si la folie des hommes ne suffisait pas au malheur, la contagion s'en mêle ; l'épidémie de grippe espagnole tue quelques Treilliérains dont le curé Paquelet emporté le 4 novembre 1918.

Image en mémoire du curé Paquelet décédé le 4 novembre 1918 de la grippe espagnole



La population de Treillières en 1921

Les stigmates causés par la guerre apparaissent sur la pyramide des âges dressée à partir du recensement de 1921. Le déséquilibre des sexes est sensible au niveau des classes mobilisables et en particulier des plus touchées: 1894, 1892, 1888.

Les « poilus » qui échappent à la mort ou à la blessure invalidante restent 5 années au front (la démobilisation n'intervenant qu'en 1919 après la signature des traités de paix). Les conscrits des classes 1912 et 1913 s'absentent de Treillières 6 ou 7 ans car ils accomplissent sans répit leurs 2 années de service militaire puis la guerre. Quelques uns ont même un « petit rab' » sous les drapeaux le temps d'occuper le territoire allemand dans l'attente (vaine) du paiement des réparations de la guerre par le pays vaincu.

En conséquence les mariages se font plus rares : d'une quinzaine chaque année en temps normal on tomba à : 7 en 1914, 0 en 1915, 1 en 1916, 4 en 1917, 7 en 1918.

Incorporé le 23 novembre 1913, François Rincé est démobilisé le 27 août 1919. Après 6 années passées sous les drapeaux, l'adjudant Rincé rentre à Garambeau très médaillé : médaille militaire et croix de guerre avec toutes les étoiles (vermeil, argent, bronze et palme).



La base étroite de la pyramide témoigne du déficit des naissances de la période : la chute de la nuptialité et la séparation des couples les plus jeunes provoquent une baisse des naissances d'une trentaine en année normale à 7 seulement en 1916.

Le retour des soldats démobilisés provoque une remontée des mariages et des naissances en 1919 et 1920 (32 mariages) mais la saignée de 1914 – 18 se répercute comme une onde de choc sur la population de Treillières jusqu'à l'anémier : les naissances se font plus rares de 1924 à 1929, époque où les hommes nés entre 1890 et 1898 auraient été pères s'ils n'étaient pas tombés au front (il n'y a que 4 mariages en 1925).

Les classes creuses nées pendant la guerre provoquent une nouvelle baisse des mariages en 1935 (5), 1937 (6) et 1938 (4).

Le temps des veuves

La guerre a des effets désastreux sur les structures familiales : 22 veuves se retrouvent d'un coup chef de famille avec 33 enfants à charge plus, parfois, des ascendants âgés hébergés sur une exploitation qu'il va falloir entretenir et développer.

Certaines jeunes femmes sont enceintes ou mères d'enfants en très bas âge quand elles apprennent le décès de leur mari. Philomène Jarnet se retrouve avec 6 garçons dont le plus âgé a 11 ans et le dernier 2 ans à la mort de leur père. Joséphine Cerclier a également 5 enfants en bas âge.

Dès le 9 août 1914 le conseil municipal décide de créer un fond spécial destiné à secourir « les familles indigentes ». Mais la guerre durant c'est le bureau de bienfaisance qui doit bientôt prendre la relève ; il est très sollicité. En plus des familles mises en difficulté par le départ au front des hommes il faut aussi aider les réfugiés venus de Belgique (62) et du Nord de la France (17) installés sur la commune, mais encore mettre en place à la gare des secours « pour les soldats blessés qui passent chaque jour par le train de 6 h 20 du soir » à destination des hôpitaux de l'arrière.



Lucien Chatelier sur son lit d'hôpital ; comme lui beaucoup revinrent de la guerre amputés, blessés, malades.

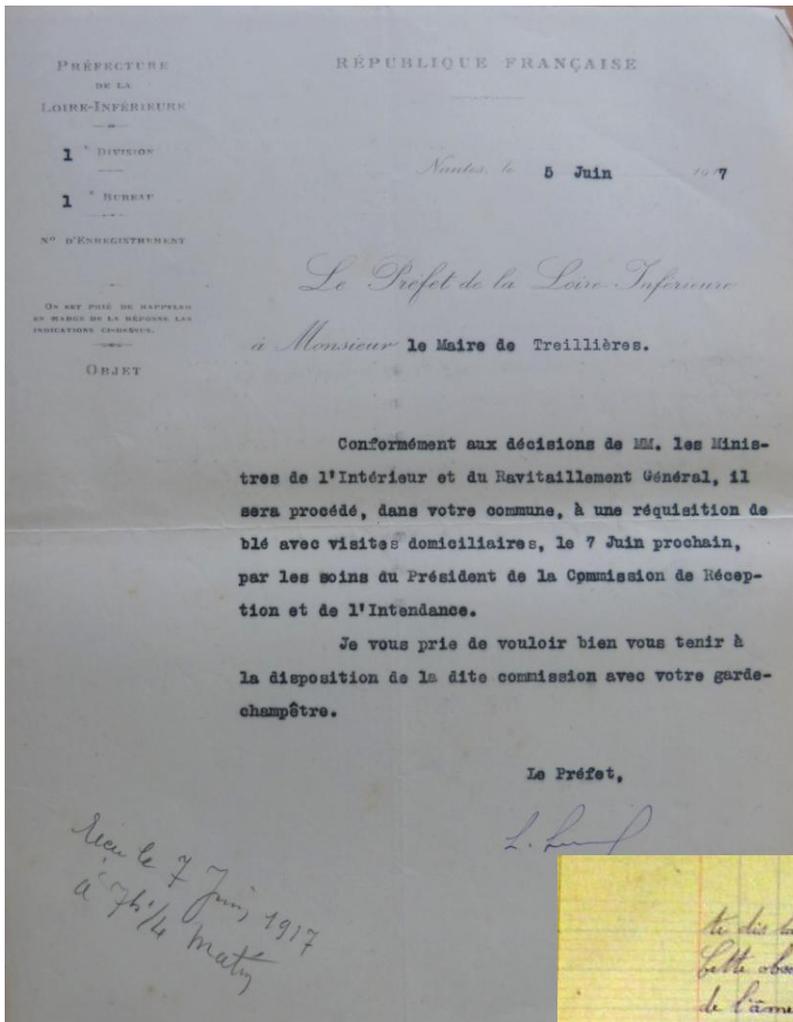
Une économie anémiée

La guerre bouleverse aussi l'économie locale. Si 13 % de la population active masculine disparaît pendant le conflit, c'est près de la moitié de la population masculine qui doit quitter ses fonctions pendant une période de 5 à 6 ans perturbant ainsi l'activité de la commune.

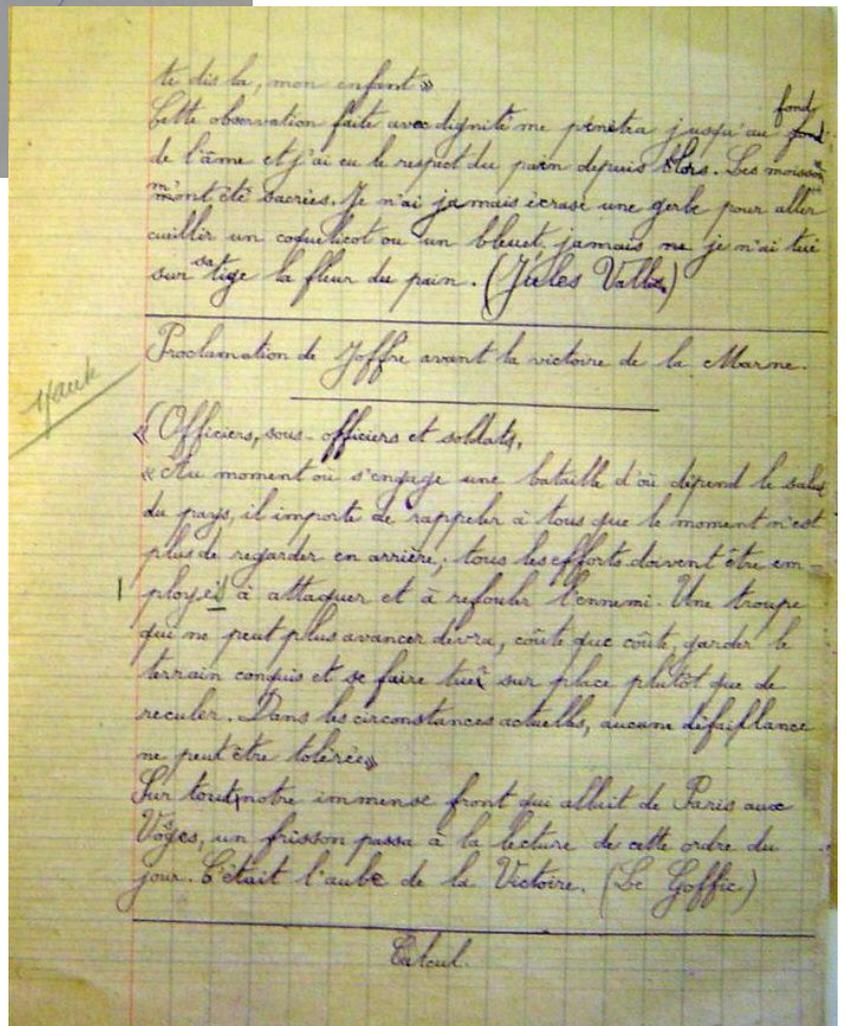
L'agriculture en particulier manque de bras. La superficie labourée passe de 1 569 hectares en 1912 à 1 068 ha en 1917. Le sarrasin, la pomme de terre, les cultures fourragères sont particulièrement sacrifiés ; on laisse les terres qu'on ne peut cultiver retourner à la jachère, à l'herbe, mais malgré cela le troupeau maigrit : les vaches passent de 1 580 en 1912 à 1 100 en 1917 ; les truies de 40 à 5 et les chevaux (victimes des réquisitions) de 115 à 68. Faute de bras et d'amendements suffisants les terres produisent moins ; les rendements chutent. Le blé qui donnait en moyenne 12 quintaux à l'hectare sur la commune en 1912 n'en donne plus que 5 en 1916 ; pour l'orge on passe de 13 à 5 et de 15 à 4 pour le sarrasin⁴. Or il faut alimenter le front ; les réquisitions tombent : blé, bétail, pommes de terre, fourrage. Régulièrement le conseil municipal, qui par ailleurs fait étalage de son patriotisme jusqu'à acheter pour 75 francs (!) de bons d'armement par « *devoir patriotique* » (5.12.1915), proteste. A l'été 1916 le fourrage se fait rare et ceux qui en manquent n'ont pas assez d'argent pour acheter de quoi nourrir leur bétail.

Les difficultés de l'agriculture poussent certains jeunes à tenter leur chance à la ville où, là aussi faute de main d'œuvre, on embauche à bon prix. A la demande du préfet on charge le secrétaire de mairie (et instituteur) de surveiller et déclarer les déplacements suspects.

⁴ Il faudra attendre 1922 pour retrouver les rendements d'avant-guerre.

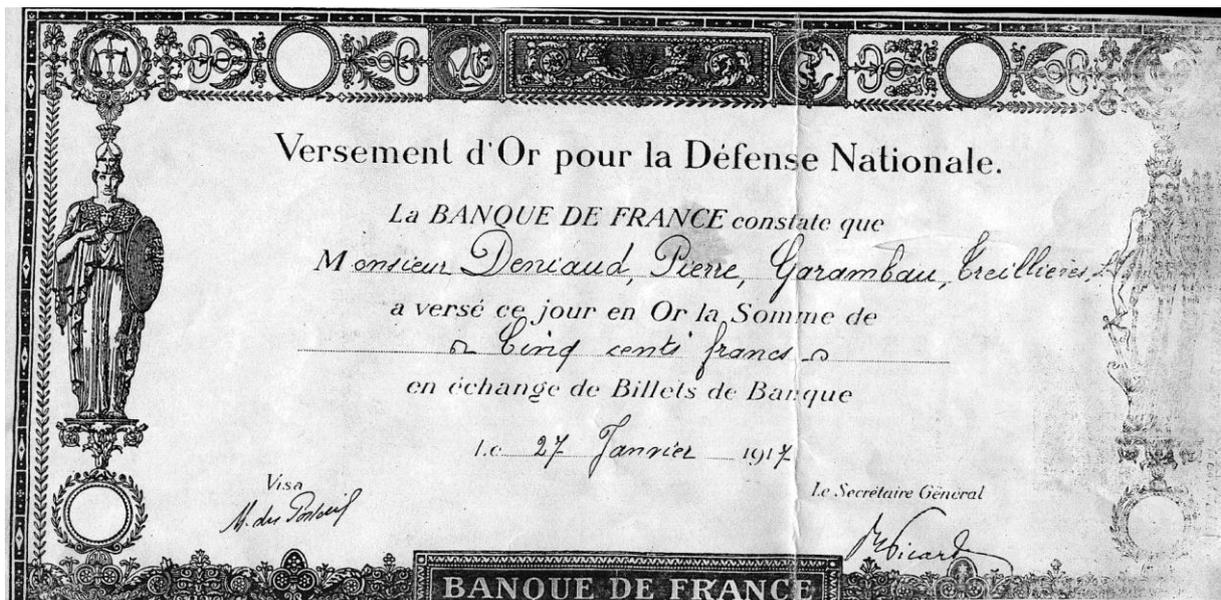


L'arrière aussi est mobilisé : le préfet réquisitionne le blé (5 juin 1915) ; à l'école l'instituteur M. Bourgeois utilise l'ordre du jour de Joffre avant la victoire de la Marne pour une dictée patriotique.



On surveille beaucoup à cette époque, surtout au début du conflit quand on se méfie des espions : la circulation des voitures est interdite la nuit, le courrier contrôlé ; on met en place des cartes de circulation ancêtres de nos cartes d'identité. Petit à petit on glisse de l'Allemand à l'ennemi intérieur⁵.

Malgré les réquisitions et la dureté des temps, les Treilliérains donnent de l'argent quand on les sollicite pour les mutilés, les orphelins ou la Défense nationale comme le prouvent les reçus de la préfecture après les collectes officielles. Journaux, affiches, cartes postales, discours, sermons entretiennent un fort sentiment patriotique que l'on inculque aux enfants dès l'école primaire par des chansons, des dessins et des dictées qui reprennent « l'ordre du jour » des généraux (Joffre, Pétain...). L'exaltation du sacrifice des « morts pour la Patrie » à chaque fois que tombe un soldat ou, de façon plus intime, la correspondance des « poilus » entretiennent la flamme du patriotisme.



En mémoire des soldats français et catholiques

Désastre démographique, économique, social la guerre de 1914-18 aura été un énorme et durable traumatisme ressenti de façon collective, ce que l'historien peut percevoir, mais aussi vécu de façon intime par les combattants qui sont revenus du front changés à jamais et par tous ceux qui ont perdu un proche ; et cela l'historien ne peut en donner l'ampleur.

Au lendemain du conflit, pour aider les familles à faire leur deuil, on se demande quelle est la meilleure façon de garder et d'entretenir le souvenir des soldats « morts pour la Patrie ».

Pendant la guerre, les corps des soldats tués au combat étaient inhumés près du champ de bataille dans des cimetières de guerre. Après l'armistice on regroupe les restes qui s'y trouvent dans des nécropoles. Celles-ci sont confiées à l'Etat qui doit en assurer la construction et l'entretien (loi du 31 juillet 1920). Les communes sont aussi autorisées à créer dans leurs cimetières des « carrés militaires » pour recevoir les corps de leurs soldats.



Cimetière de guerre du 81 RIT de Nantes, à Wailly (P-de-C) en 1915

⁵ Le 22 juillet 1918, deux soldats allemands évadés de leur camp de prisonniers sont arrêtés à La Ménardais.

De nombreux soldats de Treillières sont inhumés dans les grandes nécropoles nationales. C'est le cas par exemple d'Alfred Allais inhumé en 1915 dans un « cimetière de guerre » près du lieu de sa mort et transféré le 15 juin 1923 à la nécropole nationale Notre-Dame-de-Lorette à Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais) ; de Pierre Cerclé, tué et inhumé le 23 septembre 1914 à Le Mesnil dans une fosse commune « *près de la gare* » puis transféré à la nécropole nationale de Villers-Carbonnel (Somme) ; de Pierre Daniel, inhumé « *dans le secteur de Saint-Hilaire-Le-Grand-Auberive - fosse n° 30* » le 25 septembre 1915 puis transféré à la nécropole nationale de Bois-du-Puits à Auberive (Marne) ; de Jean Moreau, tué le 16 avril 1917 à Cuissy-et-Geny (Aisne), « *inhumé à 20 m au nord du mur de clôture de la ferme de Cuissy - tombe n° 6* », puis transféré à la nécropole nationale de Cerny-en-Laonnois (Aisne) ; de Joseph Potiron inhumé à la nécropole nationale de Villers-Cotterêts ; de Pierre Rincé, inhumé à la nécropole nationale de Chesnaux-Château-Thierry (Aisne) ; de Alexandre-Louis Renaud, inhumé à la nécropole nationale de Rancourt (Somme) ; de Jean Brard inhumé à la nécropole nationale de La Croisée, à Souain-Perthes-Les Hurlus (Meuse) ; de Joseph Clouet, inhumé à la nécropole nationale de Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne) et de quelques autres.

La nécropole de Rancourt où est inhumé Alexandre Renaud



Les corps de 22 000 prisonniers de guerre décédés en Allemagne au cours de leur captivité furent aussi rapatriés. C'est le cas d'Henri Bazile, de Treillières, inhumé au cimetière du camp de prisonniers d'Ohrdruf (Allemagne) puis transféré à la nécropole nationale des prisonniers de guerre à Sarrebourg (Moselle). Il y fut rejoint par Joseph Chatellier, décédé et inhumé à Francfort puis transféré à Sarrebourg le 17 mai 1926.

5 100 corps furent rapatriés du front d'Orient tandis que d'autres furent inhumés dans de grands cimetières en Yougoslavie, en Grèce ou en Turquie (Seddul Bahr). Jean-Marie Nèrière, de Treillières, décédé le 7 août 1915 à Seddul-Bahr, des suites de blessures de guerre, y fut inhumé.

En 1924, 960 000 corps avaient déjà été exhumés, regroupés dans les nécropoles nationales ou transférés dans les communes. Les recherches et exhumations continueront jusqu'en 1935.

Les 265 nécropoles nationales dépendent de l'Etat par le biais du ministère chargé des Anciens combattants et victimes de guerre qui fixe les normes concernant la forme et la disposition des tombes, surmontées d'une stèle, et qui se charge de l'entretien de ces concessions perpétuelles.

Très tôt les familles ont souhaité rapatrier les corps de leur défunt dans le cimetière communal. L'Etat n'a pu leur refuser cette faveur mais, pour des raisons financières, a cherché à les en dissuader. La loi du 31 juillet 1920 accorde le droit aux veuves, ascendants et descendants de soldats « Morts pour la France » de transférer les dépouilles, du cimetière où elles sont inhumées sur le front, au cimetière de leur commune aux frais de l'Etat. Une personne par famille a droit au transport gratuit pour aller assister à l'exhumation. Le décret d'application paraît le 28 septembre 1920 et la date limite pour le dépôt des demandes est le 15 février 1921, délai assez court au vu des démarches à accomplir.

Pour avoir dépassé la date de quelques jours, la famille de Pierre Cadou, de Treillières, devra payer les frais de transport. La famille de Pierre Ragot, qui souhaite rapatrier son corps à Treillières, reçoit des autorités chargées des exhumations un long courrier l'incitant à déposer le corps dans une nécropole nationale : « *Je ne saurais trop insister sur les grands avantages que présenterait votre acceptation. En dehors de la haute idée morale qui découle de la réunion dans une même nécropole de tous ces héros et frères d'armes tombés pour la plus sainte des causes vous aurez la sécurité et la garantie matérielle d'un entretien parfait. En effet non seulement la concession perpétuelle y est assurée à chaque sépulture, mais encore l'Etat à la charge à perpétuité de ce cimetière qui sera aménagé et entretenu dans des conditions dignes de la France et de nos glorieux morts* ».

Le corps de Pierre Ragot n'en fut pas moins rapatrié dans le cimetière de Treillières selon les modalités fixées par l'administration : les cercueils transférés sont regroupés à la gare de Creil, en région parisienne, puis, une fois par mois, un convoi apporte ceux destinés à La Loire-Inférieure à la gare de Nantes, où un entrepôt a été construit au passage à niveau de la rue Curie (Doulon), près de l'hôpital Bellier. De là ils repartent en train vers la commune de destination ou, à défaut de voie ferrée, un convoyeur vient les chercher. Les frais de transport de la gare de Nantes au cimetière communal, ainsi que les frais d'inhumation, sont à la charge des familles qui se font rembourser par la municipalité qui doit ensuite demander un dédommagement à l'Etat.

TELEGRAMME OFFICIEL

M. Maire Treillières

Indications de réception.

N°

A DÉCHIRER

MENTIONS DE SERVICE.

ORIGINE.	NUMÉRO.	NUMÉRO DE SÉRIE.	DATE.	DE DÉPÔT.
Nantes	1842	28	5/7	M. 11

Préfet à Maire Treillières
 Convoi communal devra être rendu dépôt mortuaire rue
 Curie Doulon le 9 juillet à 10 heures rapatrier le même jour
 avec corps Ragot Pierre

N° 700 bis. — (Avril 1917. — 200-615-21) 610* (Paris.)

Télégramme du 5 juillet 1921 informant le maire de Treillières que le corps de Pierre Ragot est arrivé à la gare de Nantes

Malgré la complexité des démarches, les courts délais, les courriers dissuasifs, 14 familles rapatrièrent les corps de leur défunt dans le cimetière de Treillières où la municipalité décida, le 30 janvier 1921, de créer un « carré militaire » avec la « *concession la plus longue possible* ».

Aujourd'hui environ 115 000 sépultures militaires perpétuelles sont réparties dans les carrés militaires de plus de 2 000 cimetières communaux. Leur entretien est confié, sous le contrôle de l'État, via les services de l'office national des Anciens combattants et victimes de guerres, aux communes, au Souvenir français ou à toute autre association, dans le cadre de conventions passées avec le ministère de la Défense et des Anciens combattants. A Nantes la municipalité entretient les 1600 tombes du carré militaire, au cimetière de La Bouteillerie, tandis qu'à Treillières c'est le Souvenir français qui veille sur les tombes des « poilus » de 1914-18.

Certaines familles refusèrent le transfert des dépouilles dans les nécropoles ou dans le cimetière communal préférant, pour diverses raisons, laisser le soldat sur le lieu de sa première inhumation. Ainsi Pierre Chatellier, de Treillières, est resté inhumé dans le carré communal de Cuise-La-Motte, commune où il fut tué le 19 mai 1915. Pierre Gergaud, décédé à l'hôpital de Legé (Loire-Inférieure) est inhumé au carré militaire du cimetière de cette commune. Joseph Violin, décédé à l'hôpital Broussais de Nantes est inhumé au carré militaire du cimetière de La Bouteillerie.

Certaines familles décidèrent d'édifier un caveau mortuaire ou un petit monument sur la tombe de leur proche tombé au front. En 1919, le père d'un soldat nantais du 265^e RI, tué à Ginchy et inhumé dans une fosse commune avec une centaine de camarades dont les deux cousins Duflanc, de Treillières, racheta la tombe collective y fit élever un monument portant les noms des victimes.

Monument érigé à l'entrée du village de Guillemont à l'endroit où sont inhumés Pierre-Marie Duflanc et leurs camarades de combat tombés le même jour.

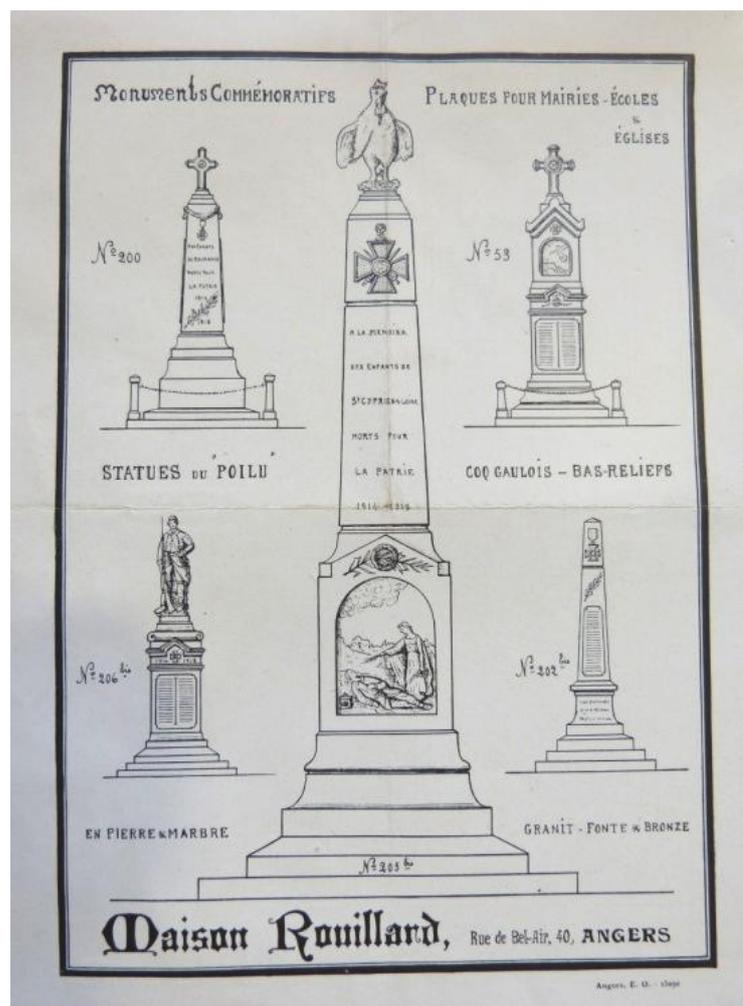


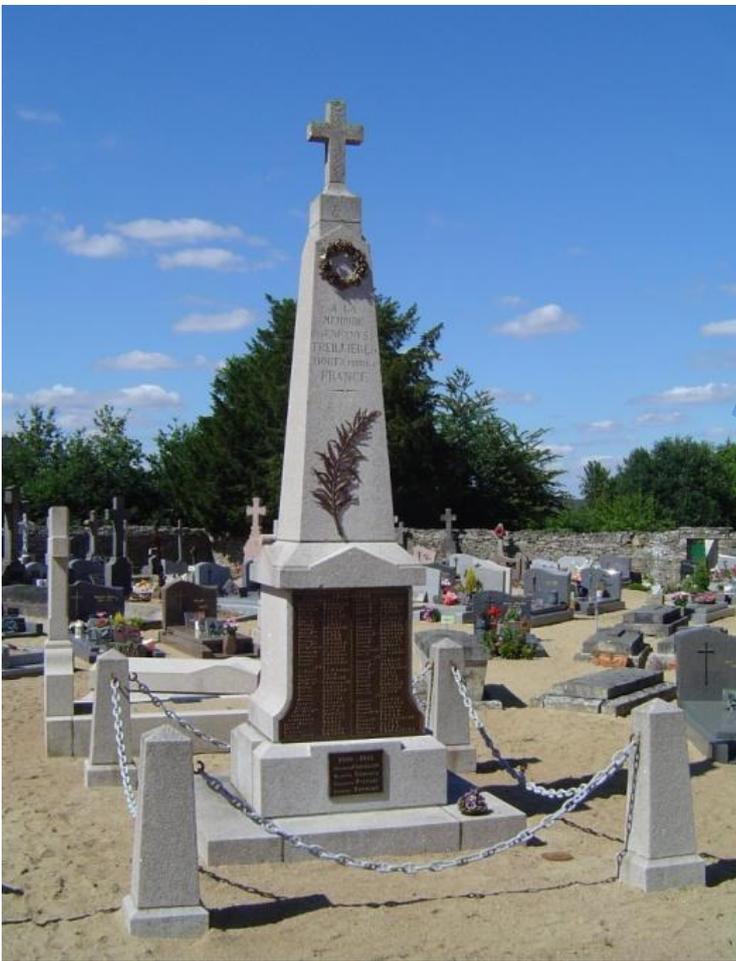
Tous les soldats tombés au front n'ont pas eu droit à une inhumation. C'est le cas des très nombreux « disparus », corps évanouis dans la terre qu'ils défendaient (21 disparus à Treillières). C'est pour aider les familles, dont les corps des proches avaient soit disparus, soit été enterrés dans des cimetières lointains, à faire leur deuil, c'est pour pallier l'absence des corps, que l'on se décida à élever des monuments aux morts qui, à la différence de ceux, anonymes, érigés après la guerre franco-prussienne de 1870 – 71, porteraient, gravé, le nom (et parfois comme à Treillières, une photo sur une plaque émaillée) des soldats tombés au combat.

C'est le 29 février 1920 que le Conseil municipal se penche sur la question pour décider de... ne rien faire « *étant donné qu'une souscription faite actuellement aurait peu de chance de réussir, étant donné d'autre part que le budget communal ne peut fournir la somme nécessaire à l'érection d'un monument* ».

Un an plus tard, le 30 janvier 1921, on décide de réserver dans le cimetière une place pour inhumer les corps des militaires tués à l'ennemi. Enfin, le 28 mai 1922 le conseil, espérant l'attribution d'une subvention de l'Etat, décide : « *qu'il y a lieu d'ériger au cimetière un monument aux morts pour la patrie* ». Le devis du monument s'élève à 8 500 francs et on veut lancer les travaux au plus vite pour l'inaugurer le 1^{er} novembre. Hélas, la commission départementale des monuments commémoratifs tarde à donner son avis et le préfet ne donne l'autorisation nécessaire que le 28 novembre ; les « poilus » devront patienter jusqu'au 13 mai 1923 pour recevoir l'hommage officiel de leur commune.

A partir de 1920, la municipalité reçoit de nombreuses brochures, venant de toute la France, d'entreprises qui proposent monuments aux morts, plaques mémoriales... Ci-contre, une des pages du prospectus de l'entreprise Rouillard, d'Angers.





Le monument aux morts dans le cimetière : la croix, la couronne de feuilles de chêne et d'immortelles (symbole d'éternité et de courage) et la palme du martyr mais rien qui rappelle la République



65 noms gravés dans le bronze



Un des deux tableaux d'honneur reconstitués par l'association Treillières au Fil du temps



Une des plaques de marbre de l'église en mémoire de « ceux qui pieusement sont morts pour la patrie »

Le monument réalisé par Alexandre Courraud, « entrepreneur de monuments commémoratifs à Orvault » a coûté 9 000 Francs à la commune. 65 noms de soldats morts en 1914 – 18 sont gravés dans le bronze ; on a oublié quelques « poilus ». Un an plus tard on complète le mémorial par deux « Tableaux d'honneur des morts de la Grande guerre » composés de 60 plaques émaillées à l'effigie des soldats tombés au front.

En érigeant le monument aux morts de la guerre, dans le cimetière, coiffé d'une croix, orné de la couronne des vainqueurs et de la palme des martyrs, pour une inauguration, non pas le 11 novembre anniversaire de l'armistice, mais le jour où à Treillières on célèbre avec faste sainte Jeanne d'Arc récemment canonisée le conseil municipal reste dans l'esprit du vœu qu'il avait émis au début du conflit, le 13 septembre 1914 où, après avoir salué « *notre vaillante armée...et...les héros morts pour la patrie au champ d'honneur* », il « *suppliait Dieu de bénir leurs généreux efforts et de leur donner la victoire* ». On installe aussi deux plaques de marbre « *A la glorieuse mémoire des enfants de Treillières morts pour la France* » dans l'église. Sur aucun des deux monuments n'apparaissent la République ou l'un de ses symboles. Ici le catholicisme est un élément premier et indiscutable de l'identité : on est catholique et Français. Pour protéger la commune on fait plus confiance au Sacré-Cœur qu'à l'Etat.

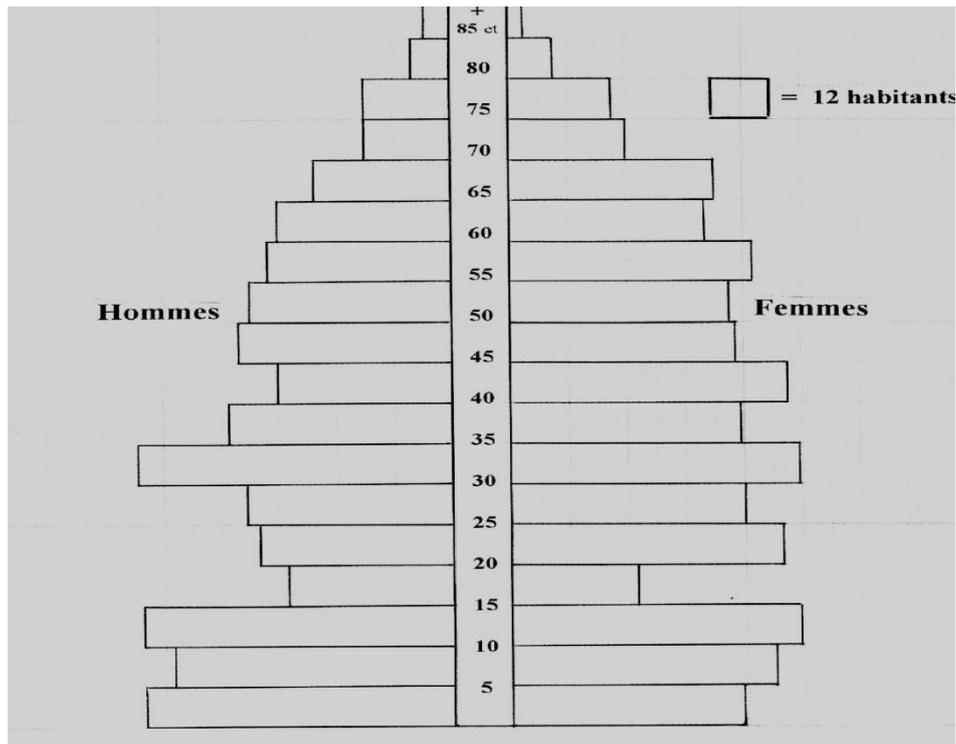
Ainsi, le dimanche 17 juin 1917, à la demande du curé Paquelet, Louis Guichard « *adjoint faisant fonction de maire* »⁶ et son conseil municipal décidèrent de consacrer la commune au Sacré-Cœur. Si l'on en croit le curé, dans son ensemble la population accepta cette entorse à la laïcité républicaine sauf « *quelques habitants, en nombre infime d'ailleurs, qui élevèrent des objections qui dénotaient plus d'inintelligence que de malice* ». Trois conseillers municipaux boudèrent la cérémonie et, toujours selon le curé « *furent vivement blâmés par la population* ». Les autres approuvèrent et signèrent la déclaration suivante que le maire lut, un cierge à la main, agenouillé sur la première marche de l'autel, flanqué à droite du drapeau jaune et blanc de la papauté et à gauche du drapeau tricolore : « *Nous, Maire et Conseillers municipaux de la commune de Treillières, considérant que le mandat à nous confié par les habitants de cette commune, conformément à la loi française, nous impose la charge de veiller à leurs intérêts, en même temps qu'il nous donne le droit de parler en leur nom ; considérant que Notre Seigneur Jésus-Christ... possède par droit d'héritage et de conquête toutes les nations et qu'il a demandé à tous, aussi bien aux sociétés qu'aux individus, de se consacrer à son divin Cœur ; répondant aux vœux des habitants de cette commune qui professent pour le Cœur sacré de ce Divin Sauveur la plus profonde vénération, le plus ardent amour et la plus grande confiance, nous avons résolu de consacrer la commune de Treillières au Cœur adorable de notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ.... Pour ce qui nous concerne spécialement, nous, membres du Conseil municipal, nous nous engageons à exercer nos fonctions pour le plus grand bien de nos concitoyens* ».

Bien après la Première Guerre mondiale, à la demande du curé Prévert, le maire de l'époque, Etienne Sebert, entouré de tous les conseillers municipaux, des anciens combattants de l'UNC, des membres de la Jeunesse catholique et des paroissiens renouvela la consécration de la commune au Sacré-Cœur. Cela se passait en 1935, 30 ans après la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat !

⁶ Mr Olivier de La Brosse, maire depuis 1904 est décédé le 15 janvier 1917

Une population plongée dans un long coma

Le recul relatif de la population française fut l'un des phénomènes majeurs du 19^e siècle. Ce mouvement qu'on appela alors du nom de « dépopulation » n'épargna pas Treillières comme on l'a vu. Il va même aller s'accroissant dans la première moitié du 20^e siècle puisque la population de la commune passe de 1 766 habitants au recensement de 1911 à 1470 habitants en 1936 (et encore y inclut-on les 40 pensionnaires de la maison de repos de Gesvres). En France, 87 % des communes rurales ayant moins de 2 000 habitants voient aussi leur population diminuer entre 1911 et 1936.



Pyramide des âges de Treillières en 1936

Une population épuisée

La population treilliéraine sort épuisée de la première guerre mondiale. Épuisée économiquement, moralement et démographiquement. Durant les vingt années de l'entre-deux-guerres elle prolonge les tendances qui s'étaient dégagées depuis la fin 19^e siècle : baisse de la fécondité, vieillissement de la pyramide des âges.

Les grandes familles se font plus rares : 9.2 % des couples ont plus de 5 enfants, le maximum étant une famille de 12 enfants. 69.5 % des femmes cessent d'être mère passé 31 ans. Or l'âge au mariage reste toujours aussi tardif (28.2 ans pour les hommes et 25.7 ans pour les femmes).

Les autorités politiques et religieuses, pour des raisons différentes, s'alarment de cette asthénie démographique mais la municipalité de Treillières ne s'inquiète pas outre mesure. Le 10 juillet 1920 en réponse à une demande du préfet « *Le conseil ne croit pas devoir donner suite actuellement au projet de création d'un service communal de primes à la naissance et à la natalité* ».

Le 24 février 1924 le conseil général ayant décidé d'attribuer une prime de 200 francs pour toute naissance au-delà du quatrième enfant le conseil municipal décide de rajouter 50 francs « *considérant que le problème de la natalité est du plus grave intérêt pour la France* ».

Voilà une prise de conscience bien tardive et qui sera de peu d'effet. Sur la période 1914 – 1939, 14 années auront un bilan naturel (naissances - décès) négatif, 10 années un solde positif et 2 années un équilibre décès / naissances.

Le clergé local semble être plus vigilant à l'occupation des berceaux, la baisse des naissances (et des baptêmes) pouvant être le signe d'un relâchement coupable des mœurs. Lors d'une mission organisée dans la paroisse à cette époque un prédicateur se fit remarquer par son questionnement systématique des femmes venues se confesser sur l'importance de leur famille et la nécessité de l'augmenter.

L'homme de Dieu ne fit pas de miracles malgré qu'il s'adressât à une population aux principes catholiques bien ancrés. Jamais autant qu'à cette période on n'a enregistré si peu de naissances hors-mariage (1.20 %) et si peu de naissances avant-terme (2.43 %).

Cette sage population vieillit doucement. L'espérance de vie gagne 3 ans entre 1920 et 1939 par rapport à la période précédente. Les enfants en sont les premiers bénéficiaires. La chute de la mortalité infantile et juvénile s'accélère et près de 89 % des bébés nés à cette époque atteignent 20 ans (77 % un siècle plus tôt). L'amélioration générale des conditions de vie (logement, nourriture, soins médicaux...) explique la croissance de l'espérance de vie. Mais il reste encore bien des progrès à réaliser : l'électricité déploie lentement son réseau sur la commune, non sans inquiéter quelques villageois qui craignent qu'à la prochaine guerre les Allemands n'envoient des gaz asphyxiants par les fils ; il faut encore aller chercher l'eau aux puits et ceux-ci ne sont pas à l'abri de quelque pollution. En 1922, le préfet ordonne que les fumiers devront être éloignés des puits, fontaines, sources d'une distance de 10 mètres au moins. Le conseil municipal, peu sensible aux risques de contamination, ramène cette distance à 5 m.

La mort venant clôturer des vies plus longuement remplies, les obsèques gagnent en solennité : en 1925 la commune se dote d'un corbillard.



L'électricité compose de nouvelles géométries dans le paysage encore très rural du bourg.

Entre fuite et repli

On l'a dit précédemment le recul de la population de Treillières s'inscrit dans un contexte démographique dépressif tant au niveau national que régional. Cependant il est beaucoup plus marqué à Treillières que dans l'ensemble de la Loire-Inférieure.

Non seulement les habitants ont moins d'enfants mais encore une partie de cette population décide de quitter la commune. L'exode continue sur sa lancée du 19^e siècle : fort jusqu'en 1921 il se ralentit ensuite mais sans disparaître. Ce sont les jeunes filles qui partent en premier ; autour de leurs vingt ans elles abandonnent les activités de domestiques et de couturières qu'elles exerçaient sur Treillières pour tenter leur chance ailleurs. Les hommes partent après le service militaire ; la fonction publique, la ville de Nantes... offrent des opportunités.

La proximité de la ville, accrue avec le développement des moyens de transport (train, vélo...), pourrait favoriser les déplacements quotidiens. Il n'en est rien. Au recensement de 1926 aucun actif de Treillières ne travaille hors de la commune. Au recensement de 1936 ils ne sont que cinq à aller chaque jour gagner leur vie à Nantes (dont une vendeuse chez Decré, une balayeuse chez Grandjouan et trois hommes) et encore quatre d'entre eux habitent-ils au village des Rochettes, à l'entrée de la ville !

Certains départs sont compensés par l'installation d'habitants des communes et cantons voisins mais aussi, résultat du grand bouleversement de 1914-18, par l'arrivée de quelques étrangers. Certains comme les 62 réfugiés belges ne font que passer. D'autres s'installent pour une période plus ou moins longue. C'est le cas de 250 travailleurs immigrés (presque exclusivement italiens) embauchés par une entreprise parisienne de travaux publics pour renouveler la voie ferrée entre La Chapelle-sur-Erdre et Blain. Les travaux vont durer 3 ans (1929 – 1931) mais les travailleurs ne séjournent sur la commune que pour des périodes de quelques mois avant de repartir vers d'autres chantiers, d'autres régions. Ils sont terrassiers, maçons, manœuvres, poseurs de voie, chefs d'équipe... Quelques uns vont choisir de rester sur la commune. Au recensement de 1936 on compte six « étrangers » à Treillières : cinq Italiens (deux couples dont les hommes sont chefs de chantier et un ouvrier cimentier). Le sixième est un Polonais, domestique à la maison de repos de Gesvres, sans lien avec les travaux de la voie ferrée.

Malgré le chemin de fer et la route nationale qui traversent la commune, malgré les nombreux contacts avec la ville proche, la population de Treillières donne une impression de repli sur elle-même déjà constatée à propos des stratégies matrimoniales. Du repli à l'étiollement il n'y a qu'un pas que l'on serait tenté de franchir à partir de l'observation de la pyramide des âges de 1936 : une population âgée qui a oublié ses jeunes et sacrifié ses adultes sur les champs de bataille.

Cette population vit de plus en plus longtemps mais parfois de plus en plus seule. Ce qui frappe lors du recensement de 1936 (voir « *Tableau des structures familiales* » au chapitre 1) c'est la forte poussée des ménages sans enfant. Il s'agit parfois de couples stériles mais le plus souvent de couples âgés (dont les enfants sont installés ailleurs) ou de personnes seules (veuves, veufs, célibataires). Le nombre des solitaires reste élevé (6.6 % de la population) et les 2/3 d'entre eux sont des femmes.

Certains de ces veufs, veuves, célibataires forment des « ménages fraternels » pour vaincre la solitude ou faire face aux difficultés de l'existence. Parents âgés et célibataires sont parfois accueillis par un fils ou une fille mariés dans ce que nous appelons les « familles élargies » ou « familles complexes ». La persistance remarquable de celles-ci, malgré une érosion constatable de recensement en recensement, témoigne des réseaux de solidarité familiale dans le monde rural avant la mise en place de « l'Etat providence » mais confirme aussi l'appartenance de Treillières à ces régions catholiques qui ont refusé la Révolution, difficilement accepté la République, résisté à la modernité et qui sont restées fidèles aux

régulations traditionnelles : natalité contrôlée fondée sur le mariage tardif ; surveillance de la vie privée freinant le développement des naissances hors-mariage ; maintien des familles complexes .



Mariage de Jean Cadou et Marie Duchène (1927); les femmes les plus âgées portent encore la coiffe locale ; les plus jeunes ont des robes courtes et les cheveux libres de toute coiffe et chignon. La mariée est désormais en blanc.

Ci-dessous : mariage de A. Robert et M. David (1936) ; les coiffes traditionnelles ont disparu.



Une agriculture ronronnante

Pendant l'entre-deux-guerres, démographiquement Treillières est frappé d'asthénie. En est-il de même du point de vue économique ? Pour en juger les sources manquent. Après les nombreuses enquêtes du 19^e siècle nous souffrons d'indigence statistique à partir de 1923 ; nous ne pouvons que nous raccrocher à quelques informations éparses provenant du cadastre, de la matrice des impôts, de quelques rapports...

La vie économique locale est toujours cantonnée à l'agriculture et ses activités corollaires. Au retour de la paix beaucoup d'exploitations se retrouvent privées de bras soit par la disparition du travailleur soit par incapacité des blessés à reprendre une activité normale. Un tiers des soldats de Treillières furent blessés à la guerre (dont certains plusieurs fois) et 30 % de ceux-ci durent recevoir une pension d'invalidité. Du fait de la déprise humaine, les surfaces cultivées se réduisent pendant le conflit. Si on constate une légère reprise en 1922 (1 120 hectares) jamais on ne reviendra à la situation de 1912 (1569 hectares). Au début de la Seconde Guerre mondiale les terres mises en valeur plafonnent à 1 272 hectares. Faute de bras les labours retournent à la lande et à la jachère (303 hectares en 1912 ; 741 ha en 1922). Ce sont les cultures céréalières qui reculent le plus (545 hectares en 1912 ; 386 ha en 1922 ; 400 ha en 1940) au profit des plantes sarclées et de l'élevage dont les produits dérivés (légumes, lait, beurre, viande) s'écoulent aisément dans la grande ville voisine. Malgré tout le troupeau treilliérain ne reviendra jamais à son niveau de 1912.

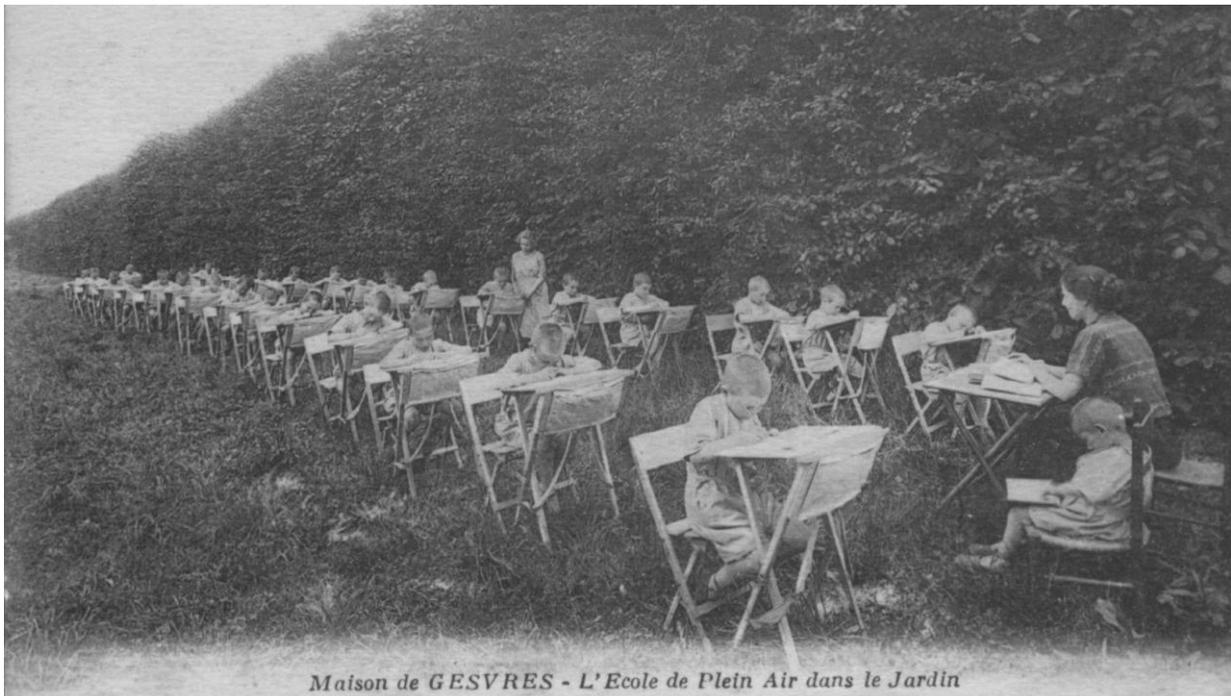


A la fin des battages les hommes du village de La Ménardais posent devant la machine à battre propriété du meunier de Fort-Lévêque

Pendant et juste après la guerre, les paysans moins nombreux produisent peu, les denrées agricoles mises sur le marché se raréfient et leurs prix montent provoquant un afflux d'argent dans les exploitations. Ce gonflement des rentrées monétaires ne se traduit pas forcément par un enrichissement important, le mouvement général des prix évoluant au même rythme. Mais dans une société rurale économe de ses dépenses la situation globale des agriculteurs devient plus favorable. Que vont-ils faire de cet argent ? Si certains épargnent en ouvrant des comptes au Crédit Mutuel et au Crédit Agricole qui ouvrent des agences aux alentours, beaucoup, fidèles à un vieux tropisme, investissent dans la terre.

Dans l'immédiat après-guerre, le marché foncier connaît une activité inhabituelle qui aboutit à de nombreux transferts de propriété au bénéfice des exploitants. Au retour de la paix, la disparition des agriculteurs morts au combat libère des terres et diminue le nombre d'acheteurs potentiels permettant aux survivants d'accéder plus aisément et à bon prix au statut de propriétaire exploitant. La forte inflation du moment dévalue les baux, permet donc aux fermiers de faire des économies mais décourage les propriétaires citadins pour qui la terre devient un investissement moins rentable que l'industrie. Certains vendent leur propriété ou s'en dégagent lorsqu'ils en héritent.

C'est le cas à Treillières du domaine de Gesvres qui après le décès de Eugénie Guillet de La Brosse en 1918 passe aux mains de son neveu, Eugène Guillet de La Brosse, industriel, armateur, banquier, résidant au château des Dervallières à Nantes. Celui-ci garde le château et 31 hectares (il en fera don en 1931 à la Caisse régionale des institutions familiales ouvrières - CRIFO - pour laquelle il a installé une maison de repos dans le château en 1923) mais vend, en 1922, les 203 hectares restants de la propriété : 87 hectares, soit tout le secteur des Dons, sont achetés par Mathilde Corbin (lointaine héritière de Jacques Blond⁷) épouse du comte de Moustiers demeurant au château de la Briancelière en Orvault ; le reste est acquis par des paysans. Au premier rang de ceux-ci on trouve les métayers du Haut-Lin, du Bas-Lin, de La Bernardais qui rachètent les métairies sur lesquelles ils travaillaient depuis des années (soit 71 hectares) ; une dizaine d'autres cultivateurs font leur marché en rachetant quelques hectares pour agrandir leurs exploitations.



Le château de Gesvres devient maison de repos pour enfants fragiles issus de milieux défavorisés.

⁷ Jacques Blond : voir Tome 1, chapitre 5



4 juin 1923, le ministre P. Strauss inaugure la maison de repos de Gesvres confiée à la CRIFO en compagnie d'Eugène Guillet de La Brosse, d'Alexandre Vincent, adjoint au maire de Nantes et descendant de l'ancien maire de Treillières et d'autres personnalités.

D'autres grands domaines, sans être aussi dépecés, sont grignotés. Cela avait déjà été le cas au cours du 19^e siècle du Haut-Gesvres et de Chavagnes. De 1920 à 1928 les propriétaires de Launay et de Champeaux cèdent une vingtaine d'hectares à l'appétit de leurs paysans. Mais la reprise et l'expansion de l'agriculture jusqu'en 1930 rassurent quelques bourgeois nantais et les amènent à s'intéresser aux domaines mis en vente ; plus solides financièrement que les paysans ils peuvent se permettre d'enlever la propriété sans la morceler ce que ne peuvent faire les agriculteurs. Ainsi les domaines de Ragon, du Verger, de La Louinière conservent leur intégralité et restent dans des mains nantaises. En dehors de ces quelques buttes témoins, les grands domaines d'Ancien Régime qui avaient traversé la Révolution et le 19^e siècle sans trop de dommages disparaissent sous la dent gourmande des paysans locaux prêts à se priver de matériel ou d'un certain confort pour engager toute leur épargne dans l'achat d'une terre qui est la condition même de leur existence : source de revenus pour eux et leurs familles ; base concrète de leur statut social.

Loin des calculs de rentabilité capitaliste le paysan utilise son argent à établir son statut de travailleur autonome et tant pis si on ne peut se payer la moissonneuse ou le dernier modèle de charrue qui augmenteraient la productivité de l'exploitation. Aussi, comme au 19^e siècle, l'agriculture treilliéraine est plus riche en bras qu'en machines. En 1939, on recense encore 232 vaches attelées, 122 bœufs attelés (100 en 1912), 83 chevaux (115 en 1912), 360 « voitures attelées » à des animaux et 30 voitures automobiles. Si la mécanisation de certains travaux poursuit sur sa lancée du 19^e siècle et se généralise, la motorisation elle ne sera pas à l'ordre du jour avant les années 1950.

Importance croissante du faire-valoir direct, maintien dans une large autosubsistance, utilisation intensive du travail humain, relative stagnation technique, toutes ces caractéristiques de l'agriculture treilliéraine s'accordent bien avec une forme de polyculture-élevage assez souple permettant de multiplier les marchandises adaptées au marché citadin proche et donc de dégager assez d'argent pour acquérir quelques produits et habitudes venus de la ville.



Battages à Gesvres : une agriculture encore de main d'œuvre

Le retour de la démocratie paysanne

Du lendemain de la guerre au début des années 1930, on assiste donc à une consolidation de la paysannerie : aux propriétaires-cultivants vient s'ajouter le groupe des anciens métayers de grands domaines dépecés devenus à leur tour propriétaires. Ces paysans égaux dans l'autonomie vont reconstituer une démocratie villageoise rappelant le mode de fonctionnement de la commune de la Révolution jusqu'au début des années 1880.

De l'élection d'Edmond Doré-Graslin, en 1878, à la disparition d'Olivier de La Brosse, en janvier 1917, jamais un villageois de Treillières n'a exercé la plus haute responsabilité municipale, laissant ce soin à des bourgeois nantais propriétaires de domaines et de châteaux sur la commune. En 1917 c'est par hasard qu'un paysan accède au premier rang.

Les élections ayant été suspendues pendant le conflit, Louis Guichard agriculteur au Patis-Bochet et adjoint depuis 1900 se voit désigner comme « *adjoint faisant fonction de maire* ». La paix signée et les soldats rentrés, des élections sont organisées le 30 novembre 1919. Si les Treilliérais voulaient trouver un châtelain pour remplacer O. de La Brosse, ancien propriétaire de Fayau, et assurer la conduite des affaires locales, ils auraient bien de la peine : l'héritier d'Eugénie Guillet de La Brosse, au Bas-Gesvres, cherche à se défaire de son héritage ; Paul Bergue, époux de la propriétaire du Haut-Gesvres, a entamé une procédure de divorce et va quitter la commune ; les autres petits châtelains se désintéressent de la vie locale. Les Treilliérais vont devoir chercher de nouveaux notables. Ils vont les choisir dans la communauté villageoise parmi des hommes autonomes que leur réussite professionnelle désigne comme étant aptes à exercer des responsabilités municipales. Même si 40 années passées sous la tutelle acceptée du châtelain-maire et du curé ne prédisposent pas à les faire reconnaître comme des « guides naturels », les petits paysans courbés sur leurs terres, fiers

d'être maîtres chez eux mais qui se sentent méprisés par les citadins, délaissés par les autorités surtout attentives à un monde ouvrier de plus en plus nombreux et remuant, leur font confiance pour conserver malgré les transformations du monde et la pénétration dans la campagne des habitudes urbaines, l'équilibre de leur société traditionnelle.

Aux élections municipales de novembre 1919, 15 des 16 conseillers sortants sont reconduits. Le seul nouveau est le remplaçant d'O. de La Brosse : Jean Lumineau, hongreur et aubergiste à La Ménardais. Le conseil municipal du 10 décembre suivant élit Louis Redor, 50 ans, agriculteur à La Houssais, au poste de maire. Il était entré au conseil municipal en 1907 après avoir figuré 3 ans plus tôt sur la liste d'opposition menée par Rogatien Vincent.

Après deux ans de mandat Louis Redor décède le 25 février 1922. On organise une élection partielle pour compléter le conseil municipal dont un autre membre est aussi décédé. Pierre Grelier, boucher, et Elie Chesneau, un expert géomètre qui se déplace en « automobile à pétrole », sont élus.



Elie Chesneau peut conduire une automobile (certificat délivré le 9 juin 1922)

Le 9 avril 1922 l'élection du maire est plus serrée qu'à l'accoutumée. Jean Lumineau, 48 ans, qui n'est au conseil que depuis deux ans est élu avec 8 voix contre 6 à Elie Chesneau qui accède pour la première fois à l'assemblée communale. Les conseillers municipaux, dont certains sont en poste depuis 32 ans (Jean Gourbil) mettent à leur tête des hommes jeunes, instruits, ouverts au monde extérieur et au progrès mais issus du village, de leur communauté.



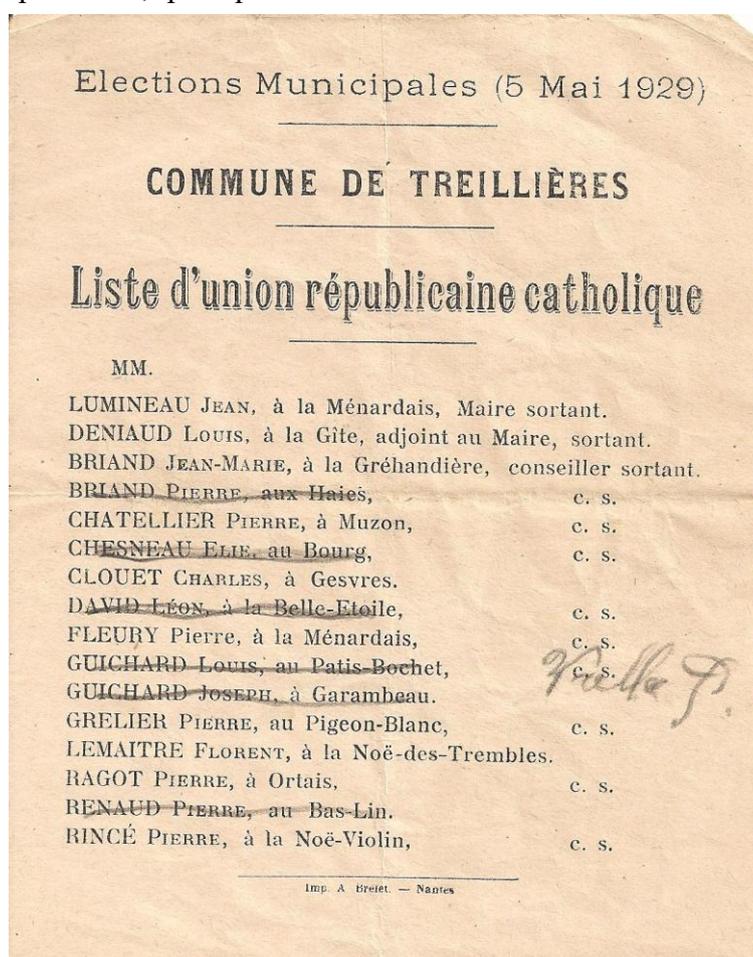
Jean Lumineau (au premier plan) se prépare à accueillir le ministre qui va inaugurer la Maison de repos de Gesvres (4 juin 1923)

Aux élections municipales de 1925 et de 1929, la liste du maire, seule en lice, est reconduite sans autre modification que les nécessaires remplacements des conseillers décédés (1 en 1925 ; 3 en 1929). Alors qu'aux élections législatives le candidat de droite qui l'emporte toujours à Treillières (Jean Le Cour Grandmaison) se fait élire sous l'étiquette « Union Nationale et Catholique », la liste de Jean Lumineau s'intitule : « Liste d'Union Républicaine et Catholique ». La juxtaposition des deux adjectifs peut surprendre à l'époque car dans les campagnes de l'Ouest le mot « République » est encore souvent associé à « anticléricalisme » surtout quand la gauche est au pouvoir (1924 – 1926). Mais à Treillières depuis la guerre de 1914-18 où tant d'hommes sont morts pour la France sous le drapeau de la République on a fait définitivement le deuil de la monarchie et on a rallié, selon les conseils de Léon XIII en 1892, le régime autrefois honni, même si on a traîné des pieds en chemin. Dans son souci de rassembler toute la communauté villageoise (où une forte minorité vote « républicain » aux élections législatives de 1919 et 1924) Jean Lumineau, catholique pratiquant comme tous ses colistiers et futur membre du Conseil paroissial, pratique une sorte d'union sacrée des villageois dans sa commune. Mais ses convictions personnelles le mettent en porte à faux avec son rôle de maire laïc. Pour avoir trop ardemment défendu l'école catholique des filles engagée dans un litige avec l'administration il s'attire des reproches de la préfecture ce qui l'amène (31 mai 1932) à présenter sa démission de maire et de conseiller municipal au préfet qui l'accepte aussitôt.

Elections municipales de 1929 : on peut rayer des noms sur le bulletin de vote, en rajouter, mais l'injure est interdite. (Archives municipales)

Pour le remplacer les compétences ne manquent pas au sein du conseil municipal. Ainsi, Louis Deniaud, agriculteur à La Gîte, adjoint depuis 1919, présente toutes les garanties si l'on en croit l'éloge qu'en fait le curé Prévert à l'occasion de son décès en 1940 : « *Excellent chrétien, cultivateur intelligent, toujours au courant des méthodes nouvelles et des meilleurs procédés d'agriculture, fréquemment consulté par ses compatriotes. Il avait obtenu de nombreuses mentions honorables dans les divers concours agricoles* ».

Mais plutôt que de choisir l'un des leurs, les conseillers municipaux vont se tourner vers quelqu'un qui n'est pas issu de leur communauté. Comme en 1878, ils vont solliciter un notable, un châtelain. Les paysans propriétaires si fiers de leur autonomie dans les années 1920 doutent à nouveau d'eux-mêmes car la crise est revenue.



La crise économique de 1929 secoue durement l'agriculture ronronnante de Treillières. La France subit la dépression plus tardivement mais plus longtemps que ses voisins. Au printemps 1935, alors que la reprise est signalée ici et là le pays atteint le fond de la crise. C'est à ce moment que le gouvernement demande aux préfets une enquête sur l'état d'esprit des campagnes.

Pour la région de la Loire-Inférieure située au nord de Nantes c'est le commissaire divisionnaire spécial qui établit le rapport transmis au préfet. On y mesure l'impact de la crise : « *Les paysans et producteurs de la région se plaignent amèrement des difficultés qu'ils rencontrent pour écouler leurs produits. Ces produits, lorsqu'ils trouvent acquéreurs, ne sont vendus qu'à de très bas prix dont profitent trop d'intermédiaires et de spéculateurs.*

Les jeunes fermiers sont particulièrement touchés. N'ayant pas connu la période florissante d'après-guerre, ils ont acheté leur cheptel au prix fort, en empruntant pour la plupart aux Caisses rurales. Ils subissent actuellement la dépréciation de tout ce qui touche à leur avoir agricole.

Les agriculteurs ne s'expliquent pas que... aucune régression de prix n'ait été constatée sur les machines agricoles, les engrais et la main d'œuvre qui leur sont indispensables pour continuer à mener à bien la culture de leurs terres ».

Quelques mois plus tôt, l'Etat était intervenu pour améliorer la situation financière des exploitations: prime de 40 francs par quintal de blé dénaturé ; achat de 827 000 quintaux de blé dans la région pour dégonfler les stocks. Si la plupart des agriculteurs, selon le commissaire, approuvent ces mesures, beaucoup critiquent la décision d'arracher les plants de noah (vigne), sauf les récoltants de muscadet. En dépit de l'intervention de l'Etat la crise continue de frapper durement les campagnes. Cependant le commissaire conclut ainsi son rapport : « *Malgré cette situation, l'état d'esprit de la population n'est pas mauvais. Cette population agricole semble assez résignée et espère dans le calme des jours meilleurs succédant au malaise du moment* ».

La politique agricole du Front Populaire à partir de 1936 permettra à l'agriculture de retrouver le chemin de la croissance en 1938 – 39 mais l'entrée en guerre allait briser cet élan.

C'est donc au moment où la crise économique commence à frapper l'agriculture que le maire Jean Lumineau démissionne du conseil municipal de Treillières. Pour le remplacer, ainsi que deux autres conseillers décédés, des élections municipales partielles sont organisées le 10 juillet 1932. Parmi les trois nouveaux entrants, il en est un que des habitants, à plusieurs reprises, sont allés solliciter pour qu'il accepte le poste de maire : c'est Etienne Sebert. Elu avec 92% des voix il devient maire de Treillières le 17 juillet 1932 ; il le restera jusqu'à sa démission en 1959, un an avant sa mort.

Etienne Sebert né en 1886 à Saint-Brieuc est un ingénieur agronome fortuné. En 1921 avec sa future épouse il parcourt la campagne nantaise à la recherche d'un domaine où il pourrait se livrer à sa passion de l'agronomie. Le 12 juillet 1922 le jeune couple, qui se mariera quelques mois plus tard, achète à Jeanne Bergue le domaine du Haut-Gesvres et les métairies en dépendant. A la différence des précédents occupants, les époux Sebert et leurs deux enfants vivront à l'année au château du Haut-Gesvres dont l'ingénieur agronome met en culture les terrasses pour produire fruits et légumes que ses employés vont vendre au marché de Talensac à Nantes.

Etienne Sebert (à gauche avec des lunettes) lors d'un mariage en 1927 (détail)



Exploitant agricole à demeure sur la commune, catholique pratiquant assidu aux offices, E. Sebert joint au statut de notable une proximité avec la population que n'avaient pas eue les autres châtelains-maires. Cet homme affable une fois devenu maire saura se faire estimer et respecter de ses concitoyens par une disponibilité de tous les instants donnant bénévolement des cours d'agriculture aux cultivateurs et prêtant le parc de son château pour les fêtes religieuses ou laïques.

Les Treilliérains fiers et jaloux de leur autonomie retrouvée dans les années 1920 lui abandonnent la conduite des affaires municipales tandis qu'ils laissent au curé la conduite idéologique de la communauté villageoise.

Aux élections de 1935 E. Sebert reconduit tous les conseillers sortants et remplace les deux conseillers décédés par deux agriculteurs. Le conseil municipal qui comptait, dans les années 1920, 5 à 6 artisans-commerçants n'en a plus que deux. Pourtant l'artisanat a su s'adapter à l'évolution du monde et ses entrepreneurs faire preuve d'un dynamisme dont le conseil municipal aurait pu profiter.

**Le Haut-Gesvres du temps
d'E. Sebert**



Du charron au mécanicien : l'artisanat en route pour le progrès

Ainsi l'artisanat s'adapte à la modernité. Par rapport à la période d'avant 1914 il reste stable dans ses effectifs mais continue l'évolution qualitative entamée à la fin du 19^e siècle.

Certains métiers, concurrencés par la mécanisation sont en voie de disparition : plus que deux meuniers ; un seul tisserand. Les cabarets entament une cure d'amaigrissement (9 en 1936) abandonnant les villages pour se concentrer dans le bourg et aux carrefours de la route Nantes-Rennes ; un axe qui génère de nouvelles activités. L'intensification de la circulation, l'augmentation du parc automobile treilliérain (24 voitures en 1934 ; 30 en 1936) amènent l'installation de services spécifiques.

En 1924, le mécanicien Pierre Leduc installe une première pompe à essence dans son garage situé à l'angle de la route de Rennes et de celle de Grandchamp. Pendant qu'il répare les voitures ou les machines agricoles sa femme tient le café installé dans la pièce jouxtant le garage. Son beau-frère Joseph Hardy, mécanicien et « taxi » reprend l'affaire en 1930 année où le forgeron Marcel Hubert installe lui aussi deux pompes à essence devant le café tenu par son épouse face à la forge. Un deuxième mécanicien auto, Louis Moreau s'installe à Gesvres en 1937 et distribue lui aussi de l'essence.



Marcel Hubert un forgeron de plus en plus mécanicien qui tient un café de l'autre côté de la rue (photo ci-dessous) et vend aussi de l'essence (pompe à essence modèle 1930)



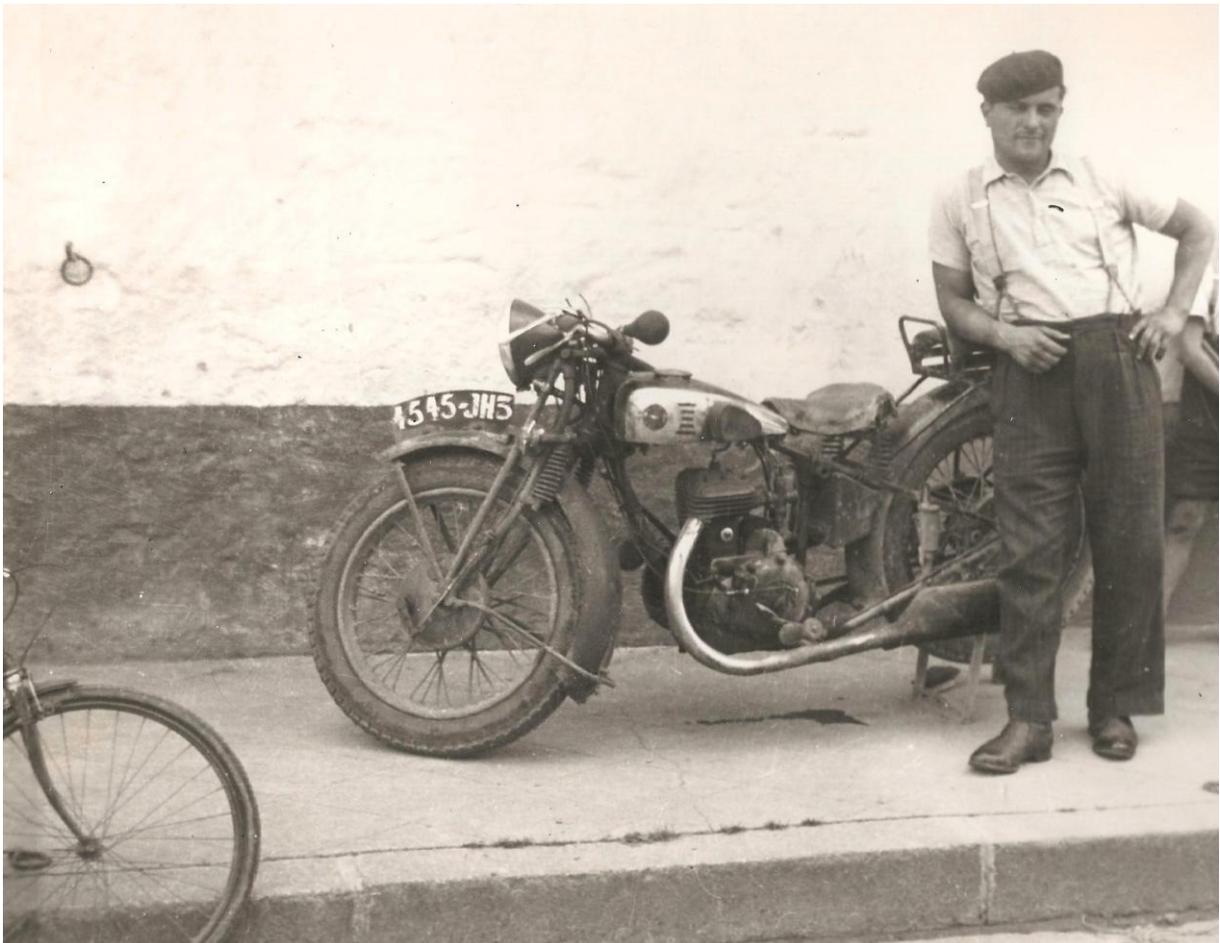
Ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter une voiture peuvent faire l'acquisition d'un vélo. Ils sont quatre à en vendre en 1938 : Hubert le forgeron-aubergiste ; Moulet le charpentier ; Durand le charron et les deux mécaniciens-auto (Hardy et Moreau). Legs du passé, chez beaucoup d'artisans la polyvalence est de règle, mais là où autrefois on accolait l'échoppe à l'exploitation agricole maintenant on associe deux activités artisanales ou commerce et artisanat (tonnelier-aubergiste). Cependant, certains deviennent de vrais

professionnels, se spécialisent dans une activité en créant une entreprise employant plusieurs ouvriers (dans le secteur du bâtiment notamment).

Les boulangers, bouchers, marchands de vin sont maintenant solidement implantés à côté des « épicerie multiservices » majoritairement tenues par les femmes et qui vont connaître la concurrence d'une nouvelle venue, une succursale de la société « Le planteur de Caiffa » qui s'installe au bourg. Louise Bernard tient la boutique tandis que son mari parcourt la campagne proposant aux villageois café, épices, farines, levures... Un mode de vente original à l'époque associant mobilité, publicité, carte de fidélité, forte identité du produit et... de son livreur surnommé de ce fait (et toute sa famille avec lui) : Caiffa.

Les couturières encore nombreuses en 1936 (24) subissent la concurrence des premiers magasins nantais de « prêt à porter ». La mode change vite et les élégantes, ou ceux qui veulent soigner leur image, peuvent désormais, au bourg de Treillières, confier leur chevelure à un coiffeur ou à une coiffeuse travaillant dans un salon éclairé à... l'électricité ! Signe des temps.

Pendant la période de l'entre-deux-guerres le conseil municipal, qui se réunit 4 à 5 fois l'an, se contente de gérer les affaires habituelles apportant cependant une attention particulière à l'assistance aux familles éprouvées par la guerre. La principale innovation qui mobilisa toutes les municipalités successives fut l'installation d'un réseau électrique sur la commune.



De nouveaux modes de transport apparaissent



Moment de convivialité à l'été 1936 au café de Marie Deniaud

Les lumières du village

« Fiat lux ! » Le 22 février 1927, des ampoules électriques diffusent une lumière artificielle dans le bourg de Treillières.

La municipalité rêvait de la « fée électricité » depuis que celle-ci traversait la commune en courant sur les fils de la ligne Nantes-Nozay. On avait abordé la question au conseil municipal en juin 1918 mais alors les esprits étaient plus sous l'emprise des champs de bataille que des champs magnétiques. L'impulsion vint du conseil général, toujours préoccupé du sort des campagnes.

L'objectif de l'électrification des communes rurales est d'abord de résoudre le problème de la main d'œuvre agricole : la saignée de la guerre aggravant celle de l'exode rural. On compte sur le moteur électrique pour remplacer les bras manquants, augmenter la productivité du travail humain. On espère par surcroît que l'électricité améliorera le cadre de vie, allègera les rudes tâches et contribuera à maintenir au village les paysans tentés par les lumières de la ville.

Les grandes sociétés productrices d'électricité qui ont terminé d'équiper les villes lorgnent avec d'autant plus d'intérêt le vaste marché des consommateurs ruraux que les collectivités locales mettent en place des politiques de subventions. C'est le cas du conseil général de Loire-Inférieure qui propose un projet d'électrification des communes rurales assorti d'un important soutien financier. Il demande aux municipalités d'interroger les populations à ce propos. Le 11 décembre 1921, le maire de Treillières fait savoir au préfet que « *le bourg et l'agglomération de la Ménardais se montrent favorables à cette électrification* ».

La plupart des communes consultées ayant fait part de leur intérêt pour l'énergie nouvelle, le 26 mars 1924, le département de Loire-Inférieure signe une convention avec la Société Nantaise d'Eclairage et de Force par l'Electricité (SNEFE), société anonyme dont le siège est à Paris et qui dispose d'une succursale à Nantes, rue de Strasbourg. Le conseil général prend à sa charge l'installation du réseau à haute tension et des transformateurs ; il appartient ensuite aux municipalités de s'occuper du réseau communal à basse tension (construction, exploitation) soit en le prenant en régie soit en le confiant à un concessionnaire.

Après deux ans de discussions sur les travaux à réaliser, les délais, les prix... le conseil municipal se met d'accord avec la SNEFE pour « *placer des canalisations électriques en vue de la distribution publique de l'énergie électrique sur tout le territoire de la commune de Treillières* ». La convention est signée par le maire et le représentant de la société le 8 juin 1926.

Le 26 octobre 1926, la municipalité emprunte 40 000 francs au Crédit Foncier de France, remboursables en 30 ans, pour payer les travaux qui vont bon train. Pour l'instant le programme ne prévoit que l'électrification du bourg ; on installe donc un transformateur près de la mairie mais, en prévision, on en construit aussi à la Ménardais et au château de Gesvres devenu depuis peu « Maison de repos pour enfants déficients et pré-tuberculeux ».

La SNEFE amène l'électricité dans le bourg mais laisse aux habitants la liberté de se brancher ou non au réseau et, si oui, de faire installer l'éclairage dans leur demeure par l'entreprise de leur choix et bien sûr à leurs frais. En ce qui concerne les bâtiments communaux, après consultation de plusieurs devis, la municipalité décide d'en confier l'aménagement électrique (lampes, prises, câblages) à la Société Ouest et Central Electricité Réunis.

Le 22 février 1927, d'une simple pression sur un bouton, des ampoules de verre diffusent une lumière venue d'ailleurs à la mairie, au bureau de poste, à l'école, au presbytère, à l'église. Le 3 septembre 1929 l'espace public bénéficie à son tour de la lumière artificielle : 3 lampes sont installées en extérieur (place de l'église, face à la poste et sur la maison de Raphaël Chesneau). Entre temps, quelques particuliers se sont branchés sur le progrès ; des commerçants surtout qui trouvent dans la lumière un argument de vente supplémentaire : Jean Hubert buraliste à Gesvres ; Thérèse Bazile épicière au bourg...

Seuls les habitants de l'agglomération Bourg-Gesvres et les pensionnaires du château de Gesvres ont accès aux lumières et bienfaits de l'électricité. Les autres villages, et même la gare, ne peuvent en bénéficier. Le 17 février 1929, le conseil municipal décide de demander au génie rural d'établir gratuitement un avant projet d'électrification des écarts de la commune. Dans un souci d'efficacité et d'économie, le conseil général propose à la municipalité de rejoindre le « Syndicat intercommunal d'électrification des écarts de la Région Nord de Nantes » qui se met en place. Treillières y adhère avec 17 autres communes le 16 avril 1930. Pour contribuer aux frais d'installation du réseau intercommunal, la municipalité emprunte 39 700 francs au Crédit Foncier de France, remboursables sur 30 ans, et augmente les impôts locaux.

Le nouveau réseau doit fournir du courant à 1 015 habitants (sur une population totale de 1 500 habitants) répartis dans les principaux villages de la commune. Le 30 septembre 1932 l'électricité arrive à La Croix-verte, Le Télégraphe, Pierre-Plate, Le Verger, Le Pigeon-Blanc, Fort-L'évêque, La Louinière, La Noë-Violain, Bel-Air, La Houssais, Ortais, Champeaux, La Ménardais, La Chédorgère, Le Haut-Lin, Le Tertre, La Jaudinière, Garambeau.

Pour inciter les villageois à solliciter un branchement, la SNEFE prit soin auparavant de les informer des avantages de l'électricité en diffusant des tracts et en organisant, salle de la mairie, une conférence qui « *a pour but de les renseigner sur les formalités à remplir pour avoir l'électricité, sur les prix des branchements, sur la façon dont doivent être conçues les*

installations intérieures, sur l'utilisation des appareils électriques, sur leur prix et sur leur consommation. A l'issue de la conférence nous ferons une démonstration pratique de moteurs électro-agricoles et d'appareils ménagers » (lettre du directeur de la SNEFE au maire).

Cette conférence fut annoncée à la sortie de la messe dominicale et les chefs de famille reçurent des invitations personnelles. Les représentants de la SNEFE surent convaincre car, en mai-juin 1932, 65 personnes demandèrent un branchement. Mais pour des raisons financières ou d'autres (peur de l'incendie, rumeur de gaz asphyxiant transporté par les fils en cas de guerre...) beaucoup ne purent ou ne voulurent se doter de la « force électrique ». Le maire, E. Sebert, ne fit installer l'électricité dans son château du Haut-Gesvres que le 29 janvier 1938.

Quand la guerre éclata, beaucoup de Treilliérains étaient encore privés de l'énergie électrique soit par choix soit par impossibilité technique, certains hameaux n'étant pas encore reliés au réseau. L'électrification reprit après le conflit. En 1952, la municipalité consentit un nouvel emprunt à cet effet. En 1960, il y avait encore des Treilliérains qui n'étaient pas au courant.

L'électrification est le seul apport – important il est vrai – de l'entre-deux-guerres à la modernisation des campagnes. L'adduction d'eau ne sera l'objet d'une politique qu'à partir des années 1950 ; quant au train !

Dépliant publicitaire distribué sur la commune par la SNEFE en 1932 (Archives municipales)

La réalisation d'un rêve

TOUT A L'ÉLECTRICITÉ

Le chauffage de l'eau et de la nourriture des animaux

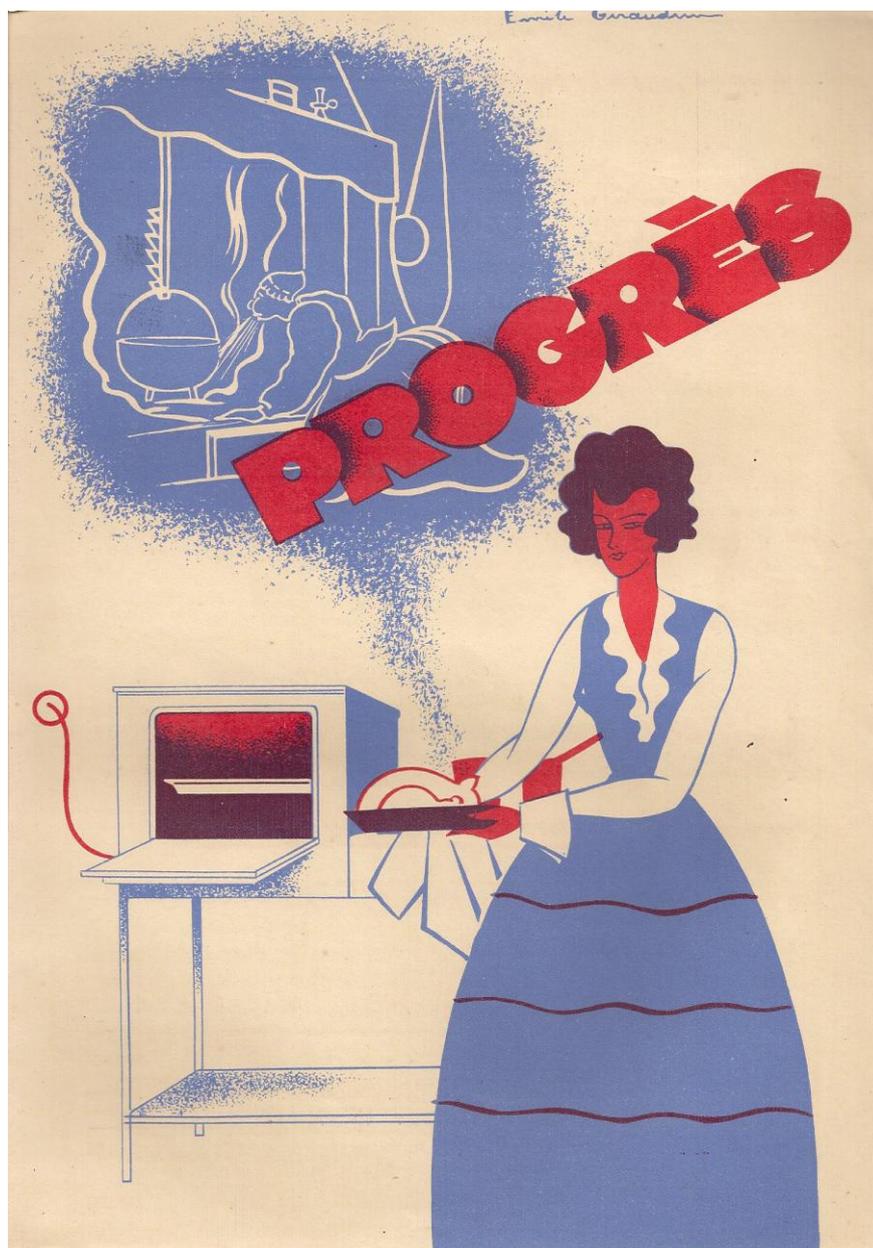
La cuisine domestique ou industrielle (hôtels, charcuteries)

grâce aux

TARIFS HORAIRES

qui ont été établis pour rendre facile et économique l'emploi de l'énergie électrique pour les divers besoins, par

LA SOCIÉTÉ NANTAISE D'ÉLECTRICITÉ
23, RUE DE STRASBOURG NANTES 23, RUE DE STRASBOURG



Dépliant publicitaire distribué sur la commune par la SNEFE (compagnie d'électricité) en 1932: le progrès au féminin (Archives municipales)

Le train pour tous ?

La guerre de 1914-18 provoqua un ralentissement du trafic ferroviaire. On supprima des trains, du personnel, la ligne ne fut plus entretenue, ce qui ne manqua pas de poser des problèmes quand l'activité économique reprit une fois la paix revenue. Le conseil général s'en fit l'écho auprès du ministre des Travaux publics des Transports et de la Marine marchande le 21 août 1919 : « *Considérant qu'aucune amélioration n'a été faite sur la ligne de Nantes à Rennes par Blain, émet le vœu que s'il n'est pas encore possible de revenir au service pratiqué jusqu'en 1914, il y aurait urgence à améliorer les trains existants... C'est la seule ligne sur laquelle aucune amélioration n'a été effectuée, et il y a lieu de remédier sans tarder à cet état de choses qui rend impossible les relations entre Bordeaux, Nantes, Rennes et Saint-Malo.*

On ne s'explique pas davantage les arrêts interminables dans toutes les gares et la vitesse absolument réduite de ces trains⁸. Considérant, en plus, que l'insuffisance absolue du matériel donne lieu aux abus les plus intolérables, à un entassement insupportable des voyageurs, aux incidents les plus fâcheux.

Demande que fin soit mise au plus tôt à cette situation qui pouvait être acceptée quand nous étions en temps de guerre mais qui n'a plus de raisons d'exister ».

Le ministre se contenta de modifier quelques horaires et il fallut attendre les années 1930 pour que la ligne Nantes-Rennes par Blain qui animait depuis 1901 la gare de Treillières avec son petit flux quotidien de voyageurs et ses transbordements de produits agricoles connut une nouvelle jeunesse.

De 1929 à 1931, on refit entièrement la voie ferrée entre la Chapelle-sur-Erdre et Beslé afin d'y faire passer des locomotives plus puissantes tirant des trains plus longs et plus lourds : des « express ». Trois furent mis en service : Rennes – Bordeaux ; Saint-Malo – Bordeaux – Hendaye ; Dieppe – Irun. Ils portaient des noms prestigieux qui devaient faire rêver bien des Treilliérains quand ils traversaient (sans s'y arrêter) le petit bourg dans un grondement ferraillant qui traînait derrière lui une odeur de graisse, de fumée, de vapeur, de mer et de montagne : Manche-Océan ; Côte d'Emeraude - Pyrénées.

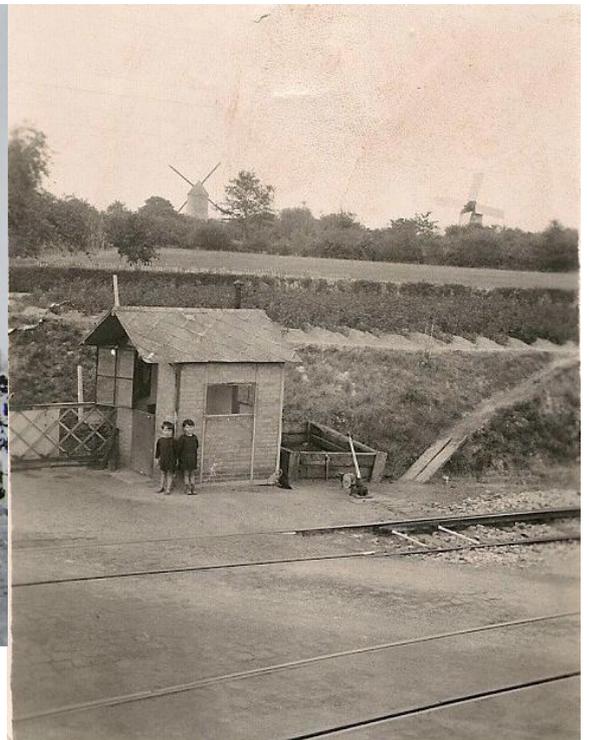
Les express reliaient Nantes à Rennes en 1 h 46 et il fallait 32 minutes pour aller en omnibus de Treillières à Nantes si l'on en croit l'indicateur Chaix de 1936 qui signale le passage de 10 trains chaque jour en gare de Treillières. Ce trafic n'était pas sans poser quelques problèmes de cohabitation avec les automobiles de plus en plus nombreuses qui fréquentaient la route nationale 137. Au passage à niveau de La Belle-Etoile quelques conducteurs étourdis ou trop pressés enfoncèrent les barrières abaissées pour le passage du train. A chaque fois le garde-barrière, Maxime Divet, récupérait un bout de la barrière endommagée qu'il transformait en jardinière. Il obtint une récompense au titre des passages à niveau les mieux fleuris.



Le garde-barrière Maxime Divet (2^e à gauche) et ses barrières-jardinières fleuries

⁸ Les « trains légers » (voyageurs) avaient une « marche accélérée » de 60 km/h et les trains de marchandises de 40 à 50 km/h.

Inscrite dans le paysage local, la voie ferrée avec sa gare, ses maisonnettes de garde-barrière fleuries, était aussi un acteur économique important pour le développement des campagnes. En 1933, 242 508 voyageurs et 290 079 tonnes de marchandises empruntèrent la ligne Beslé-La Chapelle-sur-Erdre. La gare de Treillières vit transiter cette année là 5475 voyageurs (et 2 chiens), c'est peu mais l'essentiel de son activité était ailleurs. En dehors des colis postaux (482) et des denrées diverses transportées de foires en marchés (94 tonnes) la gare fut un poumon pour l'agriculture de Treillières et des communes voisines qu'elle desservait. Quai d'expédition pour les bovins (1 352 expédiés ; 34 importés) elle était aussi une plateforme de déchargement pour 1 349 tonnes de marchandises (contre 470 tonnes expédiées) au premier rang desquelles on trouve les engrais (520 tonnes importées), les céréales (466 tonnes importées ; 78 tonnes exportées) la paille et le foin (133 tonnes importées). On relève aussi des arrivées de charbon (35 tonnes), de matériaux de construction (25 tonnes), de produits chimiques (16 tonnes), de boissons (4 tonnes), de pommes...



Le passage à niveau de La Belle-Etoile et la guérite du garde-barrière (au fond on aperçoit deux moulins)

En 1934, l'Etat reprit la Compagnie d'Orléans propriétaire de la desserte Nantes - Rennes par Redon. Il décida d'une réorganisation du réseau. Des « comptages-voyageurs » révélant des taux de remplissage très faibles des omnibus on envisagea de les supprimer. La municipalité de Treillières alertée protesta à plusieurs reprises à partir de juin 1936 contre la fermeture annoncée. En vain ! Le 9 janvier 1939 le service omnibus fut supprimé. Le 26 janvier 1939 le conseil municipal émit un dernier vœu pour un « *service même périodique* » considérant « *que les habitants éprouvent de sérieuses difficultés pour se rendre à La Chapelle-sur-Erdre, le chef-lieu de canton, ainsi qu'à Notre-Dame-des-Landes, Fay et Vigneux, dont les foires ont un intérêt important pour la région* ».

L'arrêt du trafic voyageur de proximité fut un coup dur pour la commune. Le train était le moyen habituel qu'utilisait une bonne partie des habitants de Treillières pour aller à Nantes. Sa suppression obligeait à reprendre des chemins mal entretenus depuis 20 ans. La municipalité relança à la hâte des travaux sur certains d'entre eux. Mais surtout la fermeture de la gare aux voyageurs mettait en péril la nouvelle foire autorisée par le préfet (31 mai

1935) qui se tenait au bourg le 4 décembre pour remplacer les 3 anciennes foires abandonnées depuis la guerre.

Entre des quais peu à peu frappés de torpeur, les express continuèrent à passer... sans s'arrêter. Seul le trafic marchandises avec ses wagons de bestiaux, de paille, d'engrais... destinés aux fermes des environs maintint la vie dans une gare en sursis.



Sur le quai de la gare dans les années 1930

L'école chrétienne et l'école sans-Dieu

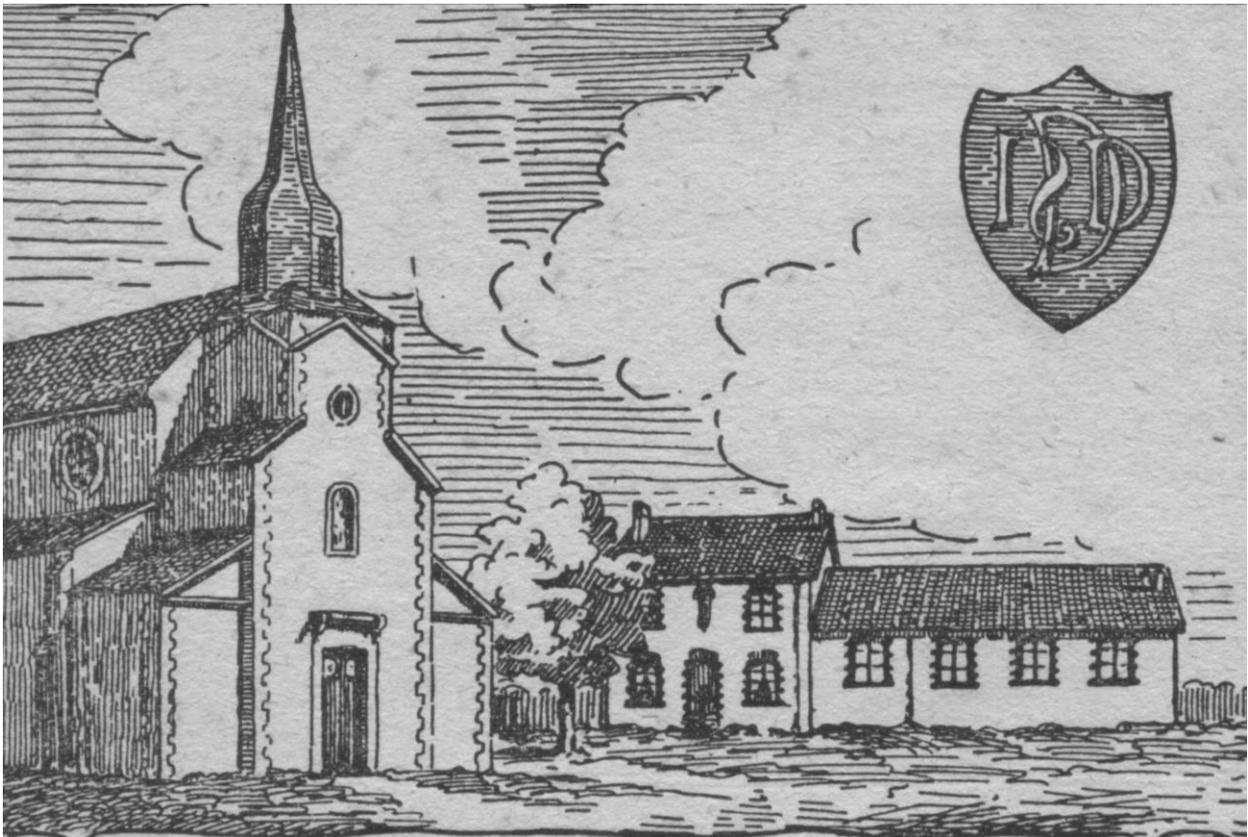
L'entretien de l'école communale est une préoccupation constante de la municipalité. Au lendemain de la guerre on s'inquiète car la démographie chahutée de la commune joue jusque dans la cour de l'école primaire. Le 7 décembre 1924, le conseil municipal constate : « *Les effectifs scolaires sont actuellement au plus bas... après les vacances de Pâques l'école des filles comptera de 50 à 55 élèves et l'école des garçons de 45 à 50* ». En conséquence, le préfet envisage de supprimer le deuxième poste d'instituteur à l'école des garçons.

Autant que la crise démographique, c'est le prosélytisme de l'évêque de Nantes, Monseigneur Le Fer de La Motte, qui menace l'école publique. Nommé à la tête du diocèse en 1914 il n'a de cesse de réclamer « *l'abrogation de la loi de séparation (des églises et de l'Etat, 1905) qui exclut Dieu de l'Etat, de la loi de l'école neutre qui exclut Dieu de l'enseignement public* ». Proche de l'Action Française, cet évêque de combat est l'initiateur de la manifestation du 1^{er} mars 1925, qui rassemble 60 000 personnes à Nantes pour « *la revendication des libertés catholiques* » et un grand constructeur d'écoles paroissiales (une centaine). En visite épiscopale à Treillières à l'occasion de la cérémonie de la confirmation, le 17 juillet 1919, il écrit dans le livre de la paroisse : « *Que Dieu bénisse le cher pasteur de Treillières ! Nous lui confions l'idée d'une école libre* ».

On se souvient que tout au long du 19^e siècle, les curés de Treillières avaient tenté d'obtenir des enseignants congréganistes pour christianiser l'école. En vain. On leur demande désormais de construire une école chrétienne. Le curé Louis Roué n'a pas l'âme d'un bâtisseur. De santé fragile, il demande à quitter la paroisse et se fait nommer aumônier dans un couvent de religieuses en 1923. Le curé Rogatien Bodin lui succède le 29 avril de la même année. C'est un prêtre zélé. Voici ce qu'il écrit dans le livre de la paroisse, parlant de lui à la troisième personne, le 28 avril 1925 :

« En arrivant dans la paroisse le curé Bodin prit à cœur de doter la paroisse d'une première école chrétienne de filles. Un terrain lui a été offert sur la route du cimetière par Mr Elie Chesneau expert. Monsieur le curé a préféré acquérir le beau pré de 123 ares environ sur lequel la construction est commencée. L'achat a été difficile et les pourparlers ont duré un an... Tout finalement a bien réussi... Le pré et le puits construit sur le terrain payés, la caisse de l'école était vide. Monseigneur a autorisé Mr le curé à prélever une vingtaine de mille francs sur la caisse paroissiale ; il fallait 60 000 pour les classes et leur ameublement et le préau. Comptant sur la Providence Mr le curé s'est lancé et il est assuré de mener à bonne fin le nécessaire pour ouvrir l'école. Les paroissiens se sont très bien montrés pour les charrois ou travaux qu'ils pouvaient faire (250 à 300 tombereaux de résidu de carrière pris à La Ménardais et à La Croix Thébeau près de Muzon). Les dons sont venus d'eux-mêmes. Les offrandes les plus élevées ne dépassent pas 3 000 et il n'y en a pas dix au-dessus de 1000. Il n'y a pas de grosses bourses dans la paroisse. Lorsque Mr le curé pourra commencer la maison d'habitation il demandera à ce moment ; il espère que ça ne tardera pas. Les travaux des classes ont marché rapidement »

C'est l'architecte Jean Liberge, de Nantes, qui dirige la construction, n'employant que des artisans et des ouvriers de Treillières. En septembre l'école est terminée et confiée à la congrégation enseignante des Sœurs de Saint-Gildas.



L'école Sainte-Thérèse dessinée sur l'en-tête du bulletin paroissial (Archives départementales)

Le 18 septembre 1925, Marie Mineau, en religion Sœur Cléophas-de-Jésus, fait la demande officielle d'ouverture au maire de la commune : « La soussignée Mineau Marie, institutrice née à Riaillé, Loire-Inférieure, le 10 mars 1887, pourvue du brevet de capacité, déclare à Monsieur le Maire de Treillières son intention d'ouvrir, après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi du 30 octobre 1886, une école privée primaire élémentaire pour les filles dans un local situé au bourg de cette commune près de l'église ».

Après examen des locaux par la commission sanitaire académique, l'école Sainte-Thérèse peut accueillir ses premières élèves, au nombre de 35, le 19 octobre. « *La bénédiction solennelle de l'école eut lieu le 6 novembre, un dimanche. Elle fut faite par Monseigneur Le Fer de La Motte, évêque de Nantes qui monta en chaire à la grand messe. Sa Grandeur développa cette pensée : « je vous annonce une grande joie », remercia les paroissiens. Après la grand messe nous avons été en procession à l'école, bannières et fanfare en tête par un temps magnifique. Notre procession, notre école étaient belles sous les rayons du soleil du Bon Dieu. Monseigneur nous le dit dans la classe où tout le monde s'était massé debout pour entendre l'historique de l'école fait en quelques mots par Mr le curé et la réponse du cœur de Notre Evêque qui dit merci à tous et engagea les paroissiens à bâtir immédiatement une maison d'habitation puisque celle louée par Mr le curé se trouvait trop petite pour le zèle des institutrices qui reçoivent le midi tous les enfants chez elles »* (curé Bodin, 1925).

En effet, les deux enseignantes, Sœur Cléophas-de-Jésus et Sœur Gabrielle de l'Annonciation, sont hébergées dans un galetas prêté par le curé, parmi araignées et crapauds. Ce n'est que le 10 mars 1927, qu'elles emménagent dans un logement de fonction neuf auquel on adjoint un petit pensionnat pourvu d'un dortoir où l'on place 6 lits pour les élèves et un autre lit pour la surveillante. Au total, l'école chrétienne des filles coûta 75 000 francs, selon une estimation du curé Bodin. Celui-ci a-t-il des doutes sur les capacités intellectuelles des petites treilliéraines ou sur la compétence des enseignantes ? Il décide de placer l'école sous le vocable de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus : « *Comptant sur les miracles qu'opère souvent la sainte patronne et sur la rosée céleste qu'elle répandra sur la paroisse et les petits enfants* ». La statue de la sainte, offerte par une âme pieuse, fut placée au frontispice de la maison d'habitation des institutrices.



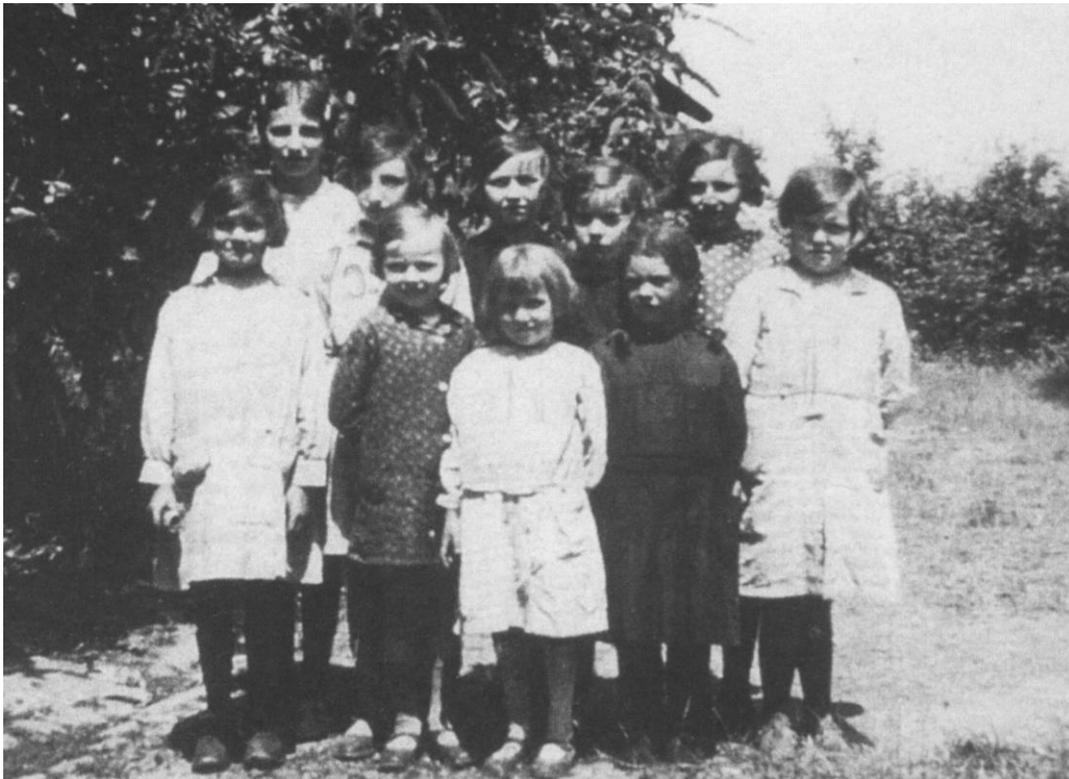
La statue de sainte Thérèse sur la façade de l'école



Les élèves de l'école Sainte-Thérèse en 1925

L'ouverture de l'école catholique de filles vide l'école publique ; pour le plus grand bonheur du curé : « *L'école laïque gratuite gouvernementale ouvrit avant la nôtre (en septembre). Elle eut 6 enfants dont deux revinrent à l'école chrétienne dès qu'elle fut ouverte. Elle reste donc avec 4 enfants : deux enfants d'un employé du chemin de fer de l'Etat, une enfant de l'Assistance publique et une enfant d'un faux ménage – uni civilement -. Nous pouvons dire que nous avons tous les enfants libres* » (curé Bodin, novembre 1925).

Le 10 mars 1927, Monseigneur Le Fer de La Motte est de retour à Treillières pour la confirmation. Dans le livre de la paroisse il écrit : « *Depuis notre dernière visite pastorale de nouvelles œuvres très importantes ont surgi : école chrétienne de petites filles... Remercions le cher pasteur de Treillières de toute la peine qu'il a prise, de tout le zèle qu'il a déployé. Tout cela sera pour la belle moisson des âmes* ». Pour l'évêque, l'école est plus qu'un lieu d'enseignement : un centre de formation des futures catholiques, une base de reconquête des esprits dans les combats politiques de l'époque.



La classe unique des filles à l'école publique en 1934

« *La rosée céleste* » répandue selon le curé par sainte Thérèse ne tomba point sur l'école publique des filles en voie de désertification. En 1934, il n'y a que 10 élèves (essentiellement des enfants de fonctionnaires : 5 filles de cheminots, 2 filles de postiers...) dans la classe unique tenue par Mme Guichard. Celle-ci prend alors, en plus de son travail d'institutrice, l'emploi de secrétaire de mairie laissé vacant par le départ de l'instituteur, Mr Jagot. Dans la salle de classe inoccupée la municipalité installe, en novembre 1933, le magasin à grains de la Coopérative Agricole de la Bretagne Méridionale. Le contrat de location stipule que, pour éviter les accidents, les entrées et sorties de marchandises auront lieu le jeudi (congé scolaire) et que le montant du loyer (10 francs par mois) sera versé à la caisse des écoles enfin mise en place en 1931 (elle est obligatoire depuis 1867 !) et qui ainsi ne sera pas sur la paille !

Toujours en quête de quelques économies, la municipalité plutôt que de construire un garage pour abriter le corbillard acheté en 1925 décide de le ranger sous le préau de l'école

des filles. Entre la semence de blé d'un côté et le corbillard de l'autre les petites treilliéraines subissent en leçon quotidienne un résumé cinglant de la vie.

Privée de concurrence⁹, l'école publique de garçons se porte mieux. On y recense 69 élèves en 1933, ce qui permet de préserver les deux postes d'instituteurs et d'éviter aux récréations des fréquentations morbides.

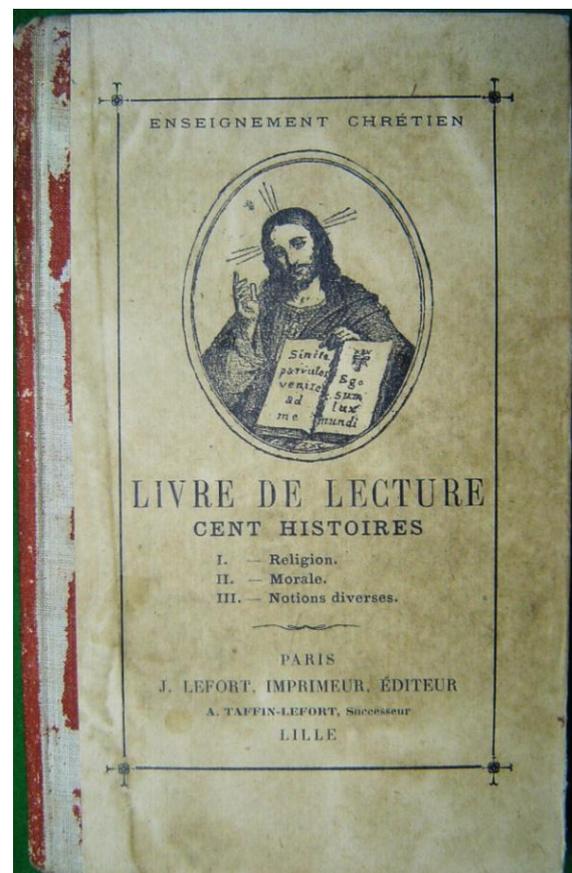


Elèves de l'école des garçons (années 1920)

Au 19^e siècle Treillières avait échappé à la guerre scolaire. On l'a vu, à peine l'Armistice sonné en 1918 le conflit éclate, déclenché par l'évêque et le curé Bodin. Celui-ci gagne la première manche en 1925 grâce à ses bataillons féminins. Il voudrait pousser l'avantage du côté des garçons. Alors, dans le bulletin paroissial et ses homélies, il lance un tir de barrage contre l'école laïque « *qui a pour but... l'assassinat de l'âme de vos enfants* » (3 janvier 1926). Le bulletin d'août 1928, à quelques jours de la rentrée scolaire est intitulé : « *L'école sans-Dieu et les enfants* ». Il écrit : « *Il n'est pas permis aux parents d'envoyer sans raisons très graves leurs enfants à l'école où la loi interdit d'enseigner la religion parce que choisir cette école c'est se ranger du côté des ennemis de Dieu* ».

Ainsi, régulièrement, le curé fulmine contre l'école laïque. Pour mettre ses actes en adéquation avec ses paroles il veut construire une école chrétienne de garçons. Mais les fonds paroissiaux ont été mis à rude épreuve par la construction de l'école des filles dont l'entretien s'élève à 2 500 francs par an (salaires des institutrices, impôts, assurances...). Alors il diffère et en 1931, désabusé,

⁹ L'école catholique de garçons n'ouvrira qu'en 1947.



Ce qu'on lit à l'école chrétienne

constate : « *Les années avec leurs récoltes déficitaires sont peu favorables et le vent ne souffle pas dans ce sens à Treillières en ce moment* »¹⁰. Terrible et mystérieux aveu ! Le pasteur n'est pas suivi par ses ouailles qui craignent d'être tondues encore plus ras pour financer le projet ou bien qui se satisfont du travail des instituteurs de la communale qui n'ont rien de mécréants. Et puis ! Les garçons ne sont pas délaissés sur le plan religieux ; tous les jours, à la sortie de l'école ils passent à l'église pour une prière du soir « *et nous leur disons un mot d'instruction chrétienne et d'explication. Tous les enfants sont bien fidèles à ce rendez-vous du soir* » (livre de paroisse). A cet entretien religieux quotidien il faut rajouter le catéchisme et l'encadrement des jeunes dans les mouvements d'Action catholique, car la grande nouveauté de cette époque c'est que l'Eglise tient à marquer du signe de la croix tous les stades de la vie biologique, professionnelle... sans oublier les loisirs.

Une communauté villageoise sous influence cléricale

La virulence du curé Bodin contre l'école laïque s'inscrit dans un combat plus large et plus ancien. On s'en souvient, la politique anticléricale du gouvernement dans la décennie précédant la Première Guerre mondiale provoqua un changement important dans l'attitude du clergé français. Celui-ci entreprit, en plus d'une lutte acharnée contre l'Etat laïc une reconquête idéologique de la population à l'aide de missions, pèlerinages, bulletins paroissiaux, « bons journaux sans oublier... Jeanne d'Arc.

La guerre de 1914-18 envoya cléricaux et anticléricaux dans les tranchées le temps d'une trêve où chacun resta l'arme au pied. La paix revenue les hostilités reprirent ; avec modération quand la « chambre bleu horizon » dominée par le « Bloc national » (1919-24) rétablit les relations avec le Vatican et permet le retour des congrégations religieuses ; puis avec violence en 1924-26 où le passage au pouvoir du « cartel des gauches » fait peser la menace de nouvelles mesures anticléricales.

Si le combat se déroule dans le champ politique pour tenter d'effacer les effets de « 1901 – 1905 », il le déborde largement pour mettre en place ce qui avait été entrepris avant 1914 : un catholicisme à la fois intransigeant sur le plan de la doctrine et de la morale, et intégral, c'est-à-dire accueillant dans des œuvres militantes l'individu de la naissance à la mort. En menant cette reconquête idéologique le curé devient le véritable leader politique de la communauté villageoise sans que le maire, relégué dans la gestion des affaires courantes, n'y trouve à redire.

Un catholicisme intransigeant

L'encyclique « Pascendi » (1907), cinglante condamnation du modernisme sous toutes ses formes, a posé des lunettes noires devant les yeux du clergé. Depuis que l'Eglise n'est plus le législateur de la société, cette dernière court à la ruine. Cette vision pessimiste d'un monde à l'agonie, plus que jamais « *vallée de larmes* » condamne le catholicisme à l'intransigeance.

Au premier rang des accusés il y a la science, grosse de menaces pour la foi. Avec la biologie, le transformisme est devenu une arme de l'athéisme contre les dogmes du premier homme et du péché originel. L'esprit positif, vulgarisé par les instituteurs ou les sociétés de libre-pensée dans les villes, a quitté les milieux savants et déjà certains paysans font plus confiance aux engrais qu'à l'eau bénite pour assurer la récolte.

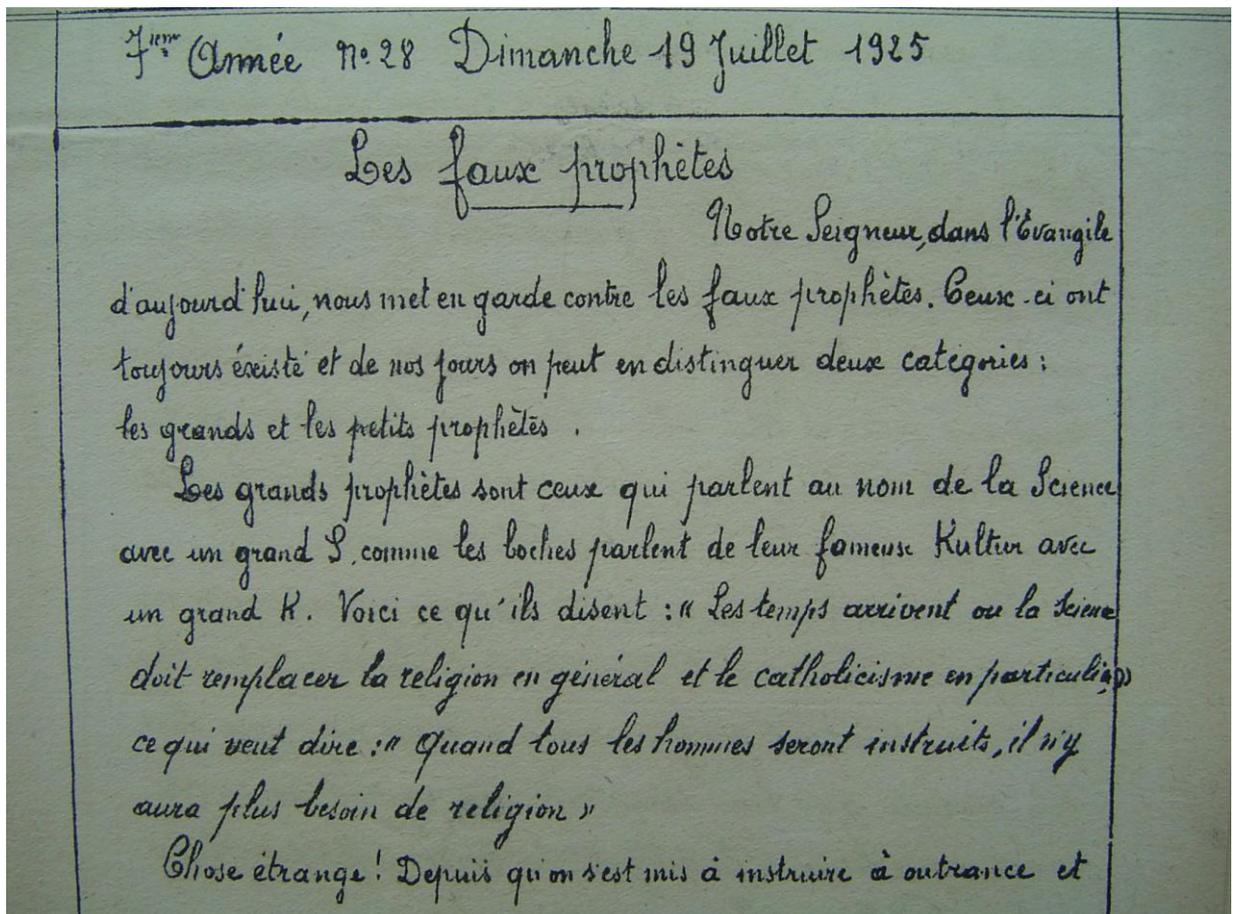
Dans le bulletin paroissial le curé de Treillières se plaint régulièrement de la désaffection des hommes dans les trois processions des Rogations qui parcourent la campagne

¹⁰ Souligné par le curé.

en implorant Dieu, par l'intercession de tous les saints du paradis, de favoriser les cultures. Dans le bulletin paroissial du 17 mai 1925 il combat ainsi l'esprit nouveau :

« Dieu est le maître des éléments. Il est impossible de le nier ou même d'en douter... Qui donc aura conduit si sûrement vers la maturité les semences que la main du cultivateur avait confiées à la terre ? Dieu. Oh, je sais bien, des gens disent que ce n'est que l'effet des lois naturelles. Mais qu'est-ce que c'est au fond que ces lois naturelles ? Nul n'est capable de le dire, et d'ailleurs une loi suppose un législateur qui l'a faite. Donc, directement ou indirectement il faut remonter à Dieu, le maître de toutes choses ». Puis, au cas où sa démonstration ne serait pas assez convaincante, mal comprise, il abandonne le syllogisme pour réutiliser le vieil argument du Dieu-terrible : « Si Dieu est le maître des éléments... il peut éloigner de vos champs les fléaux dévastateurs que sont les maladies des moissons, des arbres, des vignes comme il peut les envoyer en punition de votre manque de foi ».

Dans le registre « Dieu est plus fort que la science » le curé utilise abondamment les miracles survenus à Lourdes qui apparaissent régulièrement à la une du bulletin paroissial. Preuve des doutes qui assaillent certains de ses paroissiens il consacre trois numéros consécutifs à démontrer l'existence de Dieu et surtout il n'a de cesse de dénoncer ceux qu'il appelle « Les faux prophètes » : « Les grands prophètes sont ceux qui parlent au nom de la Science avec un grand S ... voici ce qu'ils disent : « Les temps arrivent où la science doit remplacer la religion en général et le catholicisme en particulier ». Ce qui veut dire que quand tous les hommes seront instruits il n'y aura plus besoin de religion. Chose étrange ! Depuis qu'on s'est mis à instruire à outrance et sans religion, jamais on n'a vu tant de crimes et tant de désordres ». (19 juillet 1925)



Dénonciation de la science dans le bulletin paroissial (Archives départementales)

Selon le curé de Treillières la science menace la religion et la société. En réalité si cette dernière est ébranlée dans les années 1920 ce n'est pas au savoir qu'elle le doit mais avant tout à la guerre qui, outre ses ravages démographiques et psychologiques, a modifié le statut réel des femmes dans la famille pendant le conflit (après aussi, surtout pour les veuves) et provoque un lent mais irrésistible mouvement d'émancipation féminine. Le curé Bodin le déplore dans un courrier à l'évêque en 1931 : *« Le jour du dimanche n'est plus le jour du Seigneur, le jour du repos chez beaucoup, surtout parmi la jeunesse, c'est le jour du plaisir, de la fête... Ce que l'on appelle la vague du plaisir avec ses danses, ses toilettes, ses modes à peine convenables a fait des ravages ici comme ailleurs malheureusement »*.

Pour restaurer un ordre social chrétien, le catholicisme va opposer une morale intransigeante au libéralisme ambiant en rechristianisant la famille, cellule de base de la société dont le pilier est la femme... chrétienne : *« Ce qui donne de la dignité à la femme c'est la religion... Elle ne peut être dans le monde que l'animal ou l'ange du foyer domestique. Grâce à Dieu, elles sont nombreuses parmi nous les femmes qui sont les anges du foyer, car à la maison paternelle, au catéchisme et à l'école... où des maîtresses chrétiennes peuvent apprendre à leurs élèves le respect et l'amour de la religion on a mis en elles le « divin », cette foi profonde, cette piété éclairée, cette délicatesse de conscience, cette compréhension du devoir qui, après avoir été la sauvegarde de l'honneur des jeunes filles, sont devenues l'influence bienfaisante de la femme chrétienne »* (bulletin paroissial, septembre 1924).

Cette influence bienfaisante s'exerce dans le cadre d'un foyer chrétien : *« La raison d'être primordiale de l'union des époux est la fondation d'une famille, la procréation des enfants qu'ils ont l'honneur et l'obligation d'élever »* (janvier 1922).

« Le foyer vraiment chrétien est celui où Dieu a la place d'honneur ; où chaque soir, le père, la mère, les enfants se mettent à genoux pour prier ; où les enfants apprennent le catéchisme sur les genoux de leur mère et sont élevés dans la crainte de Dieu et l'habitude de la vertu... ; où l'on fait ensemble la lecture des livres pieux... ; où la mère et les filles ne revêtent point des costumes immodestes ou ridicules contraires aux règles de la modestie chrétienne... ; c'est enfin celui où l'égoïsme, le luxe et la sensualité sont remplacés par l'observation des lois divines du mariage et qui abrite de nombreux enfants » (juillet 1922).

Famille idéale d'une société rêvée que le clergé se désole de voir trop rarement réalisée. *« La dénatalité est le plus grand fléau de Treillières »* écrit en 1939 le curé Prévert. Pourtant depuis 1920 les bulletins paroissiaux consacrent de longs éditoriaux aux bienfaits d'une famille nombreuse soit sous forme de petits récits dialogués ou bien d' *« appel aux berceaux »*.



Les élèves de l'école Sainte-Thérèse en 1936

L'éducation des enfants est l'objet chaque année d'une dizaine d'éditoriaux du bulletin paroissial sous le titre « *Aux mères chrétiennes* » on y dénonce régulièrement les « *enfants gâtés* » : « *Les mères gâtent leur corps, les habituent à une mollesse qui sera bientôt incurable au lieu de les aguerrir en les élevant à la dure* » (novembre 1926).

La vertu des jeunes filles, futures mères de famille, est l'une des grandes préoccupations du clergé. Le combat contre la danse, hérité du siècle passé, redouble d'intensité car son caractère « satanique » s'accroît au travers des danses de couples (polkas, valse) et que la pratique du vélo permet d'aller « *du côté de Nantes, au Pont-du-Cens, dans les cafés où l'on danse au son du piano automatique* ». Le curé Bodin, auteur de ces lignes en 1924 dans le livre de paroisse dénonce ses jeunes paroissiennes qui « *tangotent* ».

Pour l'Église, le corps reste bien l'objet traditionnel de méfiance ; or voici que la mode le découvre : « *Voyez ces jambes nues au dessus du genou, voyez ce cou de héron, voyez cette silhouette de garçon, voyez cette figure enfarinée, peinte. Dites-vous encore que derrière tout cela il y a quelque chose de bon et de sérieux* » (bulletin paroissial, juin 1928). Et le curé de craindre pour la santé morale et physique de ses brebis l'hiver venu : « *Des petites jeunes filles décolletées, la figure violacée, les bras nus, des bas idiots, de tout petits souliers découverts laissant partout entrer l'eau... ceux qui ont créé ces modèles pour ces pauvres petites ont du sang sur les mains* » (bulletin paroissial, avril 1926). On ne craint ni l'outrance ni le ridicule pour faire respecter aux jeunes filles la « *modestie chrétienne* ». Le bulletin paroissial dénonce la mode des cheveux courts « *qui mutile la femme* », « *les décolletages inconvenants* » ou le maquillage : « *Maladie nouvelle : le peinturlurage* » titre le bulletin de janvier 1931.

Cette conception rigide de la morale ne s'arrête pas au niveau des principes. Catéchisme, sacrements, confessions, missions, retraites, confréries... sont l'occasion de rappeler à chacune, à chacun, ses devoirs, de contrôler, de redresser si besoin est. Comme cet ancien mode de fonctionnement paroissial n'est plus à la hauteur des exigences du nouveau catholicisme on va améliorer les rites en place, rajouter des mouvements d'Action catholique aux œuvres ; le paroissien va devenir un militant ; la paroisse une cité chrétienne.

Jeunes Treilliéraines (3 sœurs) en 1936



Indispensable « paroissien »

Avant d'examiner ce qui change, voyons comment évolue l'héritage du siècle passé.

Depuis 1914 la communauté paroissiale se réduit de plus en plus : aux ravages de la guerre vient s'ajouter le déclin de la natalité ; en 1926 le village des Rochettes est rattaché à la nouvelle paroisse de Notre-Dame de Lourdes créée sur le quartier du Pont-du-Cens à Nantes ; enfin le curé Prévert regrette dans les années 1930 que : « *150 à 200 personnes paroissiens émigrent chaque dimanche dans les églises voisines plus rapprochées de leurs demeures ce qui fait que pratiquement la paroisse n'a guère plus de 1100 âmes* » .

Ce petit troupeau monte vers l'église paroissiale le dimanche. Quand on habite les villages éloignés, on part pour la journée. La grand'messe est à 10 h 00; à la sortie les femmes font les courses dans les différentes boutiques du bourg tandis que les hommes se répandent dans les cafés. On déjeune chez quelques cousins, chez des amis. Thérèse Bazile, l'épicière, accueille les enfants à sa table avant de les envoyer au catéchisme à 13 h 00. Après les vêpres (13 h 30 ou 14 h 00) vient le temps des réunions pour les notables des différents conseils, les membres des associations et celui des distractions pour les autres.

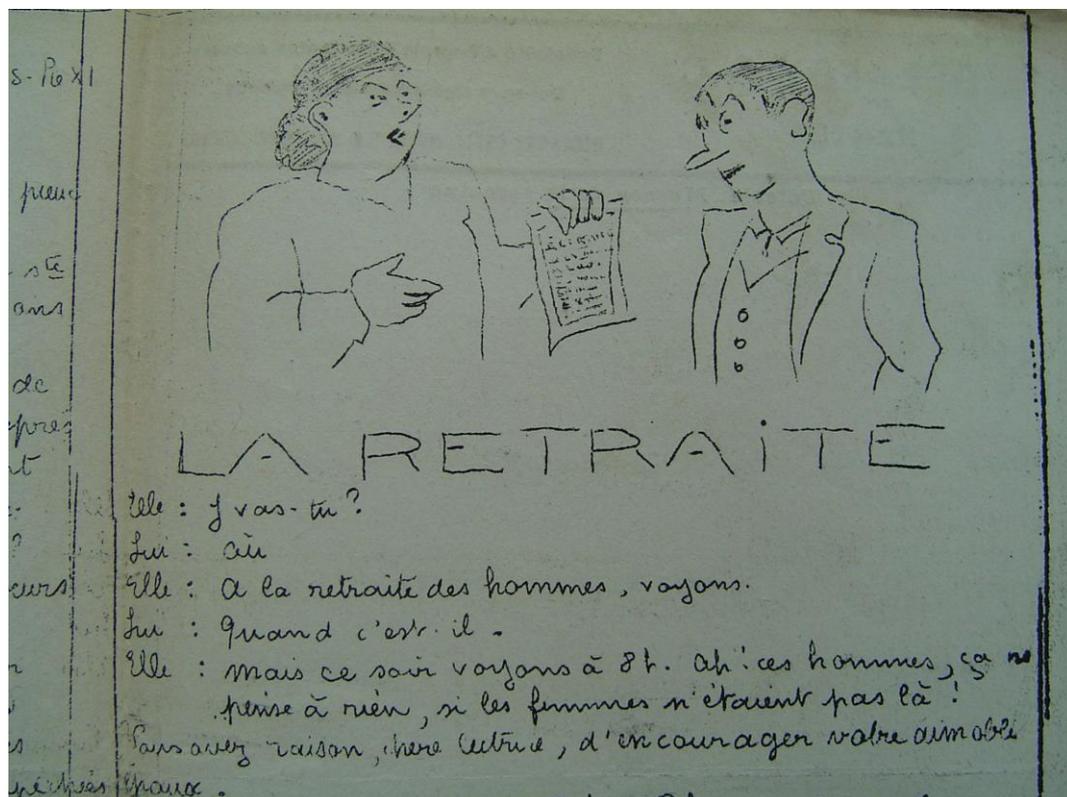
Dans cette région d'habitat dispersé, le dimanche est un temps fort de sociabilité et la messe, en pays de catholicité, demeure un passage obligé ; rares sont ceux qui la manquent : « *La sainte messe est entendue chaque dimanche par la grande masse de la population ; y-a-t-il 40 personnes qui ne pratiquent pas ? Quant aux vêpres c'est différent. On y voit encore un nombre important de femmes et de jeunes filles et aussi des enfants, mais les hommes ne viennent plus guère qu'aux grandes fêtes et aux dimanches de carême* » (livre de paroisse, 1934).

Beaucoup s'ennuient à l'église. Le prêtre célèbre la messe en latin, dos aux fidèles qui ne participent pas aux chants. Deux chœurs de 10 femmes chacun essaient d'animer l'office en se répondant. Le ballet des enfants de chœur en soutane rouge et surplis blanc autour de l'autel ne distrait que les plus jeunes. Si certains somnolent, les plus pieux récitent le chapelet ou plongent le nez dans le « Missel ». C'est d'ailleurs ce que conseille le curé : « *Vous vous ennuyez pendant la messe ? Vous ne comprenez rien au Saint Sacrifice de la messe ? A qui la faute ? Pas à l'Eglise certes qui a multiplié les « Paroissiens des fidèles » qui vous expliquent tout ce qui se fait et vous permettent de comprendre et suivre la messe* » (bulletin paroissial, 1927).

Messe subie, moment de solitude imposé dans une journée consacrée à la convivialité ; seul le sermon, à la mi-temps de l'office, suscite quelque attention. Le curé reprend l'Evangile du jour, l'explique, le commente et conclut (longuement parfois) sur l'actualité du récit biblique ce qui lui offre l'occasion, selon le contexte, de condamner le gouvernement sans-Dieu, le laxisme des mœurs, les idées socialistes... et d'exhorter à la morale, à la bonne éducation des enfants, à verser le denier du culte, à venir se confesser et communier.

A la fin du 19^e siècle, Pie X avait incité les fidèles à la communion fréquente. A partir des années 1920, le clergé treilliérais relaie avec insistance la directive papale auprès des paroissiens ; non sans succès comme le constate le curé Bodin dans le livre de paroisse : « *Confession et communion fréquente sont en honneur chez les femmes, les jeunes filles et les enfants* » ; mais les hommes restent plus éloignés « *du pain eucharistique sauf à la Toussaint et aux messes pour leurs défunts* ». Aussi, chaque année à l'approche de Pâques, le curé consacre plusieurs numéros du bulletin paroissial à la nécessité de se confesser et de faire ses Pâques : « *Il suffit pour être damné de manquer une fois* ». La peur de l'enfer sans doute, mais surtout la multiplication des mouvements de jeunes (Croisade des enfants, Avant-garde, Fleurs de lys, Enfants de Marie, JAC...) ramènent peu à peu les hommes à la sainte table plusieurs fois par an. En 1939 le curé Prévert constate : « *Le chiffre des communions progresse d'année en année ; la communion fréquente a tendance à le devenir de plus en plus* ».

Pour ramener les hommes à l'église (ici à l'occasion d'une retraite spirituelle) le curé s'essaie au dessin humoristique dans le bulletin paroissial (Archives départementales)



Ce résultat est aussi le fruit d'une pastorale missionnaire plus intensive et mieux ciblée. Les missions et jubilés autrefois programmés tous les dix ans reviennent plus souvent (1920, 1926, 1929, 1932, 1935) et durent maintenant trois semaines. Entre temps, chaque année, on multiplie les retraites de 3 ou 4 jours pour des groupes spécifiques : retraite de première communion, de communion solennelle, de confirmation ; retraite des jeunes gens, des jeunes filles, des femmes, des hommes et même des conscrits « pour préparer les jeunes gens à la vie qui les attend à la caserne » lieu de perdution. Ces retraites annuelles prêchées par des Capucins ou des Jésuites sont l'occasion de recadrages religieux et moraux qui, par leur répétition, leur intensité lors des tête à tête et des exercices spirituels en petits groupes, leur suivi par le curé ou le vicaire, contribuent à ramener jeunes gens et jeunes filles sur le chemin de la vertu à défaut des hommes mûrs toujours réticents à délaissier les travaux des champs pour venir s'agenouiller au confessionnal.



Les conscrits : bons pour le service militaire... et pour une retraite spirituelle.



Treilliérains à Lourdes lors d'un pèlerinage diocésain: les femmes portent le béret blanc des « Fleurs de lys » ou la coiffe traditionnelle.

Du pèlerin au touriste

Les pèlerinages, revivifiés par l'essor des moyens de transport avant la guerre, connaissent un succès grandissant surtout auprès des jeunes, cibles de la rechristianisation ; pour les attirer plus nombreux vers des lieux de piété, où ils pourront dans les rassemblements de masse ressentir la force d'une religion triomphante, on joint aux exercices de piété un peu de distraction.

Le train reste toujours le moyen de transport privilégié mais pour aller au Calvaire de Pontchâteau ou à Sainte-Anne-d'Auray on emporte sa bicyclette dans le wagon afin de rejoindre le lieu de culte plus rapidement et ensuite, sur le chemin du retour vers la gare, de faire quelques excursions dans le voisinage. On se risque aussi à des pèlerinages plus lointains. En juillet 1923, ils sont 150 à monter dans le train à 5 h 00 du matin pour aller au Mont-Saint-Michel où « *le Salut terminé nous irons sur les remparts assister à la marée montante* ».

Mais le grand pèlerinage, c'est celui de Lourdes. Chaque année, depuis 1920, une quarantaine de Treilliérains participent au pèlerinage organisé par le diocèse. Il dure 5 jours dont 2 pour le voyage. Dans la cité mariale le premier et le dernier jours sont consacrés aux exercices de piété, mais le deuxième jour est celui du tourisme : le matin on prend le funiculaire pour le Pic du Jer et l'après-midi un car (découvert quand il fait beau) emmène les pèlerins-touristes visiter Gavarnie, Cauterets et le col du Tourmalet popularisé par le Tour de France.



Lourdes : les pèlerins se font touristes ; en route pour Gavarnie !

Pour les pèlerinages proches, le car peu à peu supplante le train et ouvre la période du tourisme paroissial. Le jeudi 3 août 1933, pour aller à Sainte-Anne d'Auray « *un car Drouin de 40 places est mis à la disposition des pèlerins. Est-il besoin d'insister sur le précieux d'un tel moyen de transport à la fois si rapide et si confortable* » (bulletin paroissial) et surtout si souple, permettant de quitter les chemins austères de la piété pour les sentiers buissonniers : plages de Quiberon, Auray-Saint-Goustan, Vannes...

Au retour, pour ceux qui n'ont pu venir, le vicaire fait le récit détaillé de ces voyages. Pas moins de cinq numéros du bulletin paroissial sont consacrés au pèlerinage à Lourdes de 1932 ; y défilent comme dans un diaporama : le vignoble nantais, le bocage vendéen, les Charentes... les Landes... Lourdes... Gavarnie... la maison de Bernadette... Après les conscrits, voyageurs malgré eux, les villageois découvrent en relief et en couleur la France qu'on leur a appris à chérir à l'école.

A travers ces voyages où les liens se resserrent avec le clergé accompagnateur, se manifeste une religion moins austère dans ses rites, conviviale, apte à faire accepter, par la jeunesse en particulier, son intransigeance morale et doctrinale.

Cette convivialité, on la retrouve dans les grandes fêtes qui ponctuent le calendrier liturgique : Noël, Pâques, l'Assomption, la Toussaint auxquelles il faut rajouter à Treillières Saint-Symphorien et la fête de Jeanne d'Arc, patronne de la Jeunesse catholique. Grandes cérémonies dans l'église décorée et illuminée, processions colorées, feux d'artifice (pour Jeanne d'Arc) font communier les paroissiens dans un puissant sentiment d'appartenance à la même terre et à la même foi.

Ces démonstrations de vitalité chrétienne recherchées par le clergé et capables de ramener le sentiment religieux chez les plus tièdes culminent avec la Fête-Dieu et les Rogations.



Treilliérains à Lourdes lors du pèlerinage diocésain de 1928: les paroissiennes sont majoritaires.

La Fête-Dieu

Isolés toute la semaine dans leurs villages dispersés, les Treilliérains sont friands de ces retrouvailles baroques dans les rues décorées de leur petit bourg lors de la Fête-Dieu ou sur les chemins printaniers des Rogations. Seul le curé, pour l'instant, a ce pouvoir de rassembler dans un élan de ferveur et de solidarité une population qui de plus en plus doute d'elle-même face à la ville et qui, le temps d'une cérémonie, d'une procession, se sent plus forte, rassurée.

La Fête-Dieu, qui célèbre l'Eucharistie (ou le saint-sacrement) se déroule le deuxième dimanche après la Pentecôte, généralement en juin. La relance du thème eucharistique, par Pie X à la fin du 19^e siècle, incite le clergé, entre les deux guerres, à magnifier la Fête-Dieu. A Treillières on la célèbre deux dimanches consécutifs : une première fois en matinée et la deuxième fois après les vêpres.

Temps fort de la vie paroissiale, la cérémonie est minutieusement préparée : « *Les habitants du bourg auront soin d'orner leurs maisons de tentures, de joncher les rues de verdure et de mâts vénitiens. Pour ce faire, il est à souhaiter que les mâts soient plantés dès le samedi soir et que l'ornementation du reposoir et du parcours de la procession soit commencée dès la sortie de la messe du matin* » (mai 1923). Le samedi une voiture passe dans les villages de Garambeau, Chavagnes, La Noë-des-Trembles, La Pichonnerais récupérer les branches de bouleaux, de chênes et de sapins préparées par les habitants. Une autre recueille

« les fleurs pour les bouquets et les fleurs effeuillées pour les fleuristes » à La Gréhandière, Jaudinière, Ménardais, Poste de Gesvres.



Aux jours de fête on pavoise l'église

Puis c'est le grand jour. Difficile aujourd'hui d'imaginer la manifestation de cette piété expansive des années 1920-30. Deux bulletins paroissiaux de juillet 1930 nous content la Fête-Dieu de cette année-là. Aspect théâtral, vision prodigieuse, mysticisme, tous les ingrédients d'un christianisme sentimental sont réunis dans ce récit :

« Pour ces solennités l'église paroissiale avait revêtu sa plus belle parure. Ecussons de drapeaux rouges, jaunes et blancs, guirlandes de roses toutes nouvelles, belles corbeilles de glycines décorent le sanctuaire et la nef. Derrière, les chandeliers d'or des palmiers et des gerbes de roses font un magnifique fond au maître-autel où brille l'ostensoir.

A l'extérieur aussi l'église a pris un air de fête. Des guirlandes de buis et de chêne garnies de fleurs reproduisent fidèlement les lignes architecturales de sa vieille façade. Des glycines bleues-mauves descendent le long de la grande porte voilant ainsi les plaies que le temps lui a faites. Bien haut au-dessus du fronton brille une immense croix de buis ornée de roses aux couleurs vives. Des étoiles, des fleurs de lys achèvent cette parure de fête.

Quelle est belle la grand'place avec ses grands mâts où flottent les oriflammes, avec ses chaînes de bouffons blancs comme neige, ses guirlandes de feuilles de chêne et ses bouleaux fleuris ! Qu'il est magnifique le parcours avec ses oriflammes, ses corbeilles suspendues, ses bouffons roses et blancs, ses guirlandes de houx et ses bouleaux fleuris ! Des deux côtés de la rue, toutes les maisons sont drapées de tentures blanches et rouges. Le sol est lui-même jonché de feuilles et de pétales de roses et orné de distance en distance de cœurs, de croix et de dessins symboliques.

La procession se met en marche : en tête les deux bannières paroissiales et les croix ; en ligne sur les deux côtés de la rue les petites filles tiennent à la main un lys, entre leurs rangs s'avance porté sur les épaules de nos communiantes le brancard de la Vierge, puis, derrière la bannière du Sacré-Cœur, c'est le long cortège des femmes unissant leurs prières silencieuses aux hymnes de triomphe et aux cantiques par lesquels chantes et chanteuses célèbrent l'amour et les divins abaissements de Jésus-Hostie.

Mais voici les petits fleuristes, en costume blanc avec écharpe rouge ; quelle joie pour le Bon Dieu, quelle joie aussi pour les mamans qui découvrent parmi eux leurs enfants chéris. Vêtus de leur soutane rouge ou bleue, 24 enfants de chœur déversent en harmonie leur corbeille d'effeuillée tandis que deux autres balancent l'encensoir. Quatre céroféraires¹¹ en aube blanche entourent le dais, font une escorte d'honneur à Jésus-Eucharistie. Sous la soie et l'or brille l'ostensoir...



Fleuristes des années 1920



La procession s'est arrêtée. Jésus monte les degrés du grand reposoir¹². En cet après-midi d'été comme il apparaît beau sous le soleil qui l'embrace de ses chauds rayons ! Quelle légèreté, quelle élégance lui communiquent ces clochetons, ces oriflammes semés de croix et ces bouffons de mousseline blanche et rouge disposés avec goût au milieu de la verdure qui forme le cadre magnifique de ce reposoir. L'autel drapé de tentures blanches semées d'hermines noires, orné de vases de lys, de roses rouges et de toutes sortes de fleurs, surmonté de son ciborium tendu de drap d'or est un véritable trône d'honneur préparé au Roi des rois.

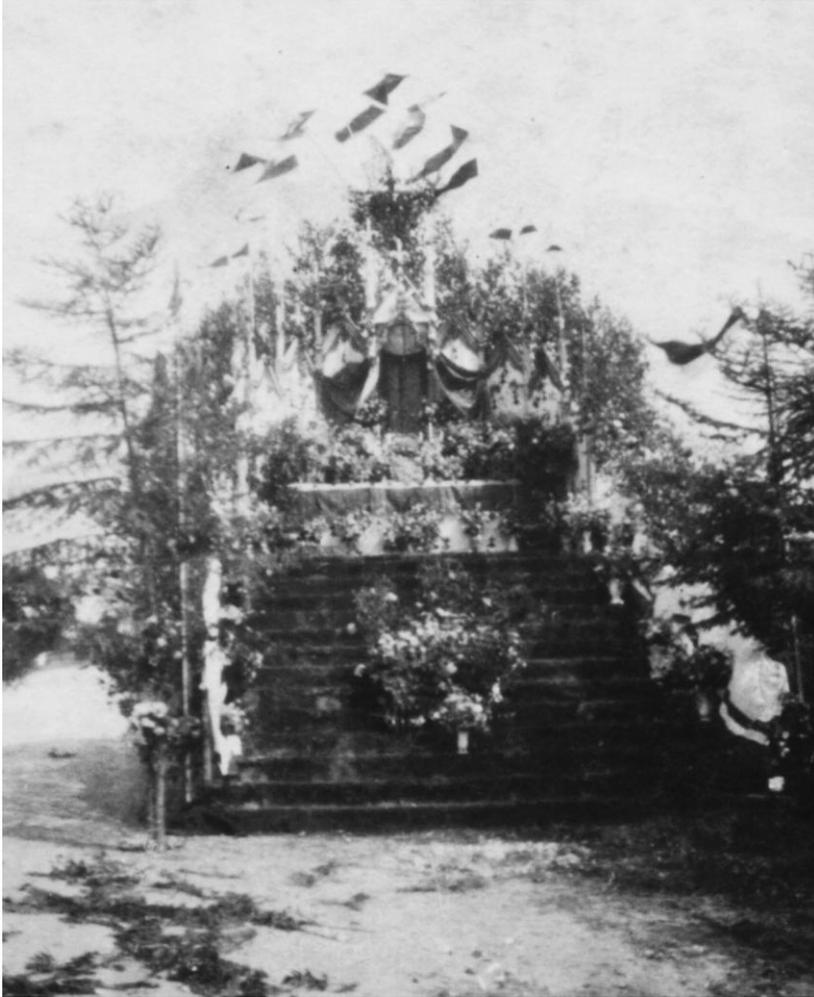
Mais l'heure solennelle a sonné, les chants si parfaitement exécutés par nos chanteuses et nos chanteurs se sont tus. Au milieu d'un silence profond le prêtre trace avec le

¹¹ Porteurs de cierges

¹² Autel provisoire dressé sur une estrade où le prêtre dépose l'ostensoir contenant la grande hostie.

grand ostensor le signe de la croix. Geste sublime par lequel Jésus lui-même bénit son peuple qui l'adore caché dans l'Hostie ».

Puis la procession quitte ce premier reposoir de La Chesnaie pour revenir place de l'église où un second reposoir est dressé. Après une deuxième bénédiction du saint-sacrement « *aux accents triomphants du Lauda Sion, le dais pénètre maintenant dans l'église précédé de son beau cortège d'enfants et suivi d'une foule nombreuse et recueillie* ».



Le reposoir de la Chesnaie en 1920. Avec l'ostensor le prêtre trace le signe de la croix au-dessus des fidèles.

Sous le dais porté par 4 hommes le prêtre porte le saint-sacrement ; il marche sur un tapis de sciure colorée et de pétales de fleurs précédé par les « fleuristes » et les enfants de chœur agitant des encensoirs et vêtus de surplis blancs sur soutane rouge (Fête-Dieu 1960)



« Les Rouaisons »

Moins solennelles mais tout aussi baroques, les processions des Rogations parcourent la campagne derrière croix et bannières en chantant les litanies des saints pendant trois matinées de suite en avril-mai. Les hommes hésitent souvent à délaissier les travaux des champs contre le gain aléatoire de quelques oraisons pour y participer. Aussi le curé les relance-t-ils chaque année n'hésitant pas à accuser les absents des calamités qui frappent la collectivité : « *Aussi ne manquerez-vous pas d'y venir nombreux, même les hommes... Si depuis plusieurs années on s'est plaint d'avoir du mauvais temps ne serait-ce pas parce que beaucoup d'hommes ne songent pas assez à recommander à Dieu de bénir leurs travaux ?* » (avril 1923).

Les processions des Rogations, appelées « Rouaisons » à Treillières, musardent dans la campagne selon trois itinéraires, priant, chantant, s'arrêtant à chaque calvaire décoré de fleurs et de branchages par les villageois du lieu. Le premier jour, un lundi, la procession quitte l'église de bon matin (6 h 00) emprunte le chemin de La Tortière puis par Le Verger de La Gréhandière, Le Haut-lin, La Madeleine arrive à la croix de Muzon où il y a un arrêt. Par la route de La Paquelais on revient à l'église vers 10 h 00. Cette première procession est surnommée « lève-nez » car elle « *fait escalader pas moins de 7 à 8 côtes* » (bulletin paroissial).

La deuxième procession, appelée « les glorieux » passe par La Poste de Gesvres, Le Moulin Laurent, La Rinçais, Fayau, Le Haut-Rôti et fait pause à la Louinière avant de revenir au bourg par Le Pigeon Blanc et la route de Rennes.

La troisième procession, le mercredi, s'en va par la route de La Paquelais et rejoint la croix de Chavagnes où l'on fait halte. On revient par la route de Notre-Dame en passant par le cimetière pour une absoute. Puisque, selon le curé, « *elle fait sauter les fossés ; c'est un excellent exercice de gymnastique* » on l'appelle « lève-cul » !

Comme pour la Fête-Dieu, le bulletin paroissial fait récit et bilan des « rouaisons ». Parfois le ton est sévère, plein de reproches pour un absentéisme masculin trop marqué ou un calvaire mal décoré ; parfois le ton est plus badin comme en 1933 :

« *La procession de lundi me fait souvenir d'un vers célèbre : « Nous partîmes 500 mais par un prompt renfort nous nous vîmes 3000 en arrivant au port ». Lundi ce fut le contraire qui arriva ! Nos hommes assez nombreux au départ, ont-ils fondu au soleil ardent qui dardait ses rayons sur les coteaux de Muzon ? Je n'en sais rien. Quoiqu'il en soit, après une longue halte dans ce village très hospitalier la procession reprit son cours : d'adorateurs zélés à peine un petit nombre... Comme d'habitude, la procession « des glorieux » avait attiré un grand nombre d'hommes mais, car il y a un mais, ceux-ci pressés d'un beau zèle ont vraiment trop couru dans « les voies du Seigneur ». On ne reconnaissait plus la procession « au pas tranquille et lent » comme dit le poète. Vous connaissez la chanson « La monteras-tu la côte, la côte... » Je vous crois qu'ils l'ont montée, un peu trop vite même. Quant à la dernière procession, vous savez ? Nul incident n'en vint interrompre le cours. Elle mérite, et c'est un éloge, la mention du sergent major : R.A.S. ».*



Le calvaire du bourg décoré pour les « rouaisons »

De la prédication d'une religion austère, d'une morale intransigeante, aux pèlerinages et processions baroques le paradoxe n'est qu'apparent. Pour retenir dans une Eglise en conflit avec son époque sur la science, les mœurs, l'économie... on fait appel aux ressorts affectifs et moraux de l'homme. Quand la raison n'est plus très assurée pour convaincre, on joue sur le cœur pour gagner l'esprit.

La « bonne presse »

Cet esprit, on veut éviter qu'il ne s'égaré en suivant des lignes qui ne mènent pas à Rome. Régulièrement, en chaire ou dans le bulletin paroissial, le clergé rappelle le danger de la « mauvaise presse » : *« La presse est une arme puissante pour le bien comme pour le mal : une arme que le démon a su mettre dans la main de ses suppôts et qu'il leur a appris à manier avec dextérité ; une arme dont beaucoup de catholiques ne se méfient pas assez et par laquelle ils se laissent blesser... »*

La mauvaise presse est composée de ces journaux pervers délibérément hostiles à l'Eglise et dont ils se plaisent à attaquer les doctrines et les représentants ou qui se montrent les adversaires de la morale évangélique dans des récits corrupteurs » (26 avril 1925).

Pour dissuader ses paroissiens de la lire, le curé établit une sorte de code pénal : *« Il y a péché grave à lire habituellement en entier un mauvais journal, bien que l'on passe l'article où la religion est attaquée. »*

Parfois la lecture d'un seul article est une matière grave s'il est gravement opposé à la religion ou aux bonnes mœurs.

C'est un péché véniel de lire un passage qui n'attaque que légèrement et en passant la religion ».

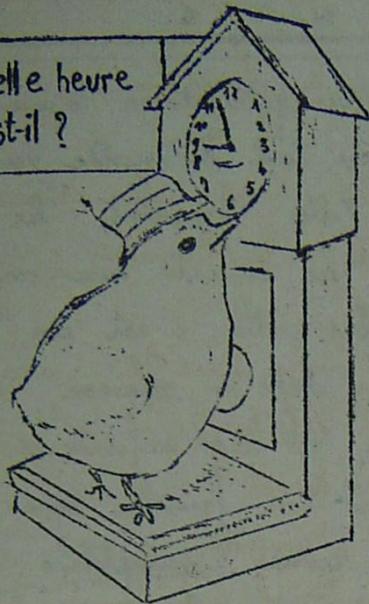
Mais la plupart des Treilliérains, sauf quelques rares radicaux et socialistes abonnés à des revues partisans, ne lisent pas la « mauvaise presse » dénoncée par le curé. Leur journal habituel est le quotidien nantais *Le Phare de la Loire* qui ouvre ses pages intérieures aux informations locales avec des rubriques consacrées à l'agriculture. Si la première page, consacrée à l'éditorial et à la politique nationale, porte l'empreinte radicale de son directeur Maurice Schwob, les autres respectent une neutralité de bon aloi mais qui insupporte le curé de Treillières : *« Un catholique ne peut impunément prendre à petites doses un poison lent mais d'autant plus dangereux qu'on se rend moins compte de ses effets, le poison qu'inocule un journal dont la neutralité n'est qu'une façade »* (octobre 1927).

Régulièrement le bulletin paroissial s'en prend ainsi au *Phare de la Loire* auquel il oppose *« un bon journal « L'Echo de la Loire »... ne donnez pas votre argent à ceux qui ont entrepris de tuer la foi et les mœurs déjà bien basses »*. *« Vous devez réserver votre appui soit à la presse religieuse, soit aux journaux politiques qui défendent ouvertement le catholicisme »*.

Mais les Treilliérains sont attachés à leur « *Phare* », l'un des titres les mieux présentés et documentés de la presse régionale à l'époque. En 1939, le curé Prévert écrit à l'évêque : *« Ici on ne lit guère les mauvais journaux mais la presse neutre genre « Phare de la Loire » est lue plus que les journaux catholiques »*.

Le clergé a plus de succès avec la presse hebdomadaire catholique diffusée à plus de 200 exemplaires sur la paroisse. Ciblant toutes les classes d'âge et fortement soutenue par le curé qui fait campagne en chaire et dans le bulletin au moment des réabonnements, les principaux titres en sont : *Le Pèlerin*, hebdomadaire familial ; *Le sanctuaire*, spécialement pour les enfants de chœur ; *Bernadette*, pour les petites filles ; *L'écho du Noël*, pour les garçons ; *A la page* et *La croix des jeunes*, illustrés en couleurs pour les jeunes gens.

quelle heure
est-il ?



Pour le Bulletin Paroissial,
Pour les Journaux, revues
et Illustrés de la Bonne Presse
c'est l'heure

des abonnements et des réabonnements

Si le 1^{er} janvier vous désirez recevoir
une des revues indiquées ci-dessous,
si chaque dimanche vous désirez
trouver chez votre fournisseur, au Bourq, votre Bernadette, votre
Pèlerin, votre sanctuaire, votre écho du Noël, votre "à la page" ou
votre autre revue, marquée à votre nom, veuillez en avvertir
sans tarder M. le Vicaire et prendre avec lui un abonnement
annuel.

Le Pèlerin 15⁺ - revue destinée à toutes les familles et suscepti-
ble d'intéresser petits et grands.

Le Sanctuaire 15⁺ comprend tout l'Écho du Noël, plus 4 pages
édifiantes et instructives, est écrit spécialement pour les
enfants de chœurs et tous ceux qui fréquentent les catéchismes.

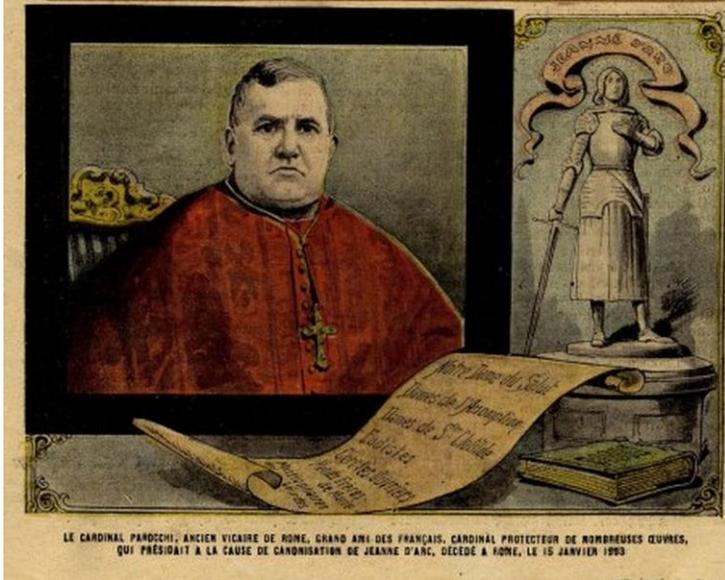
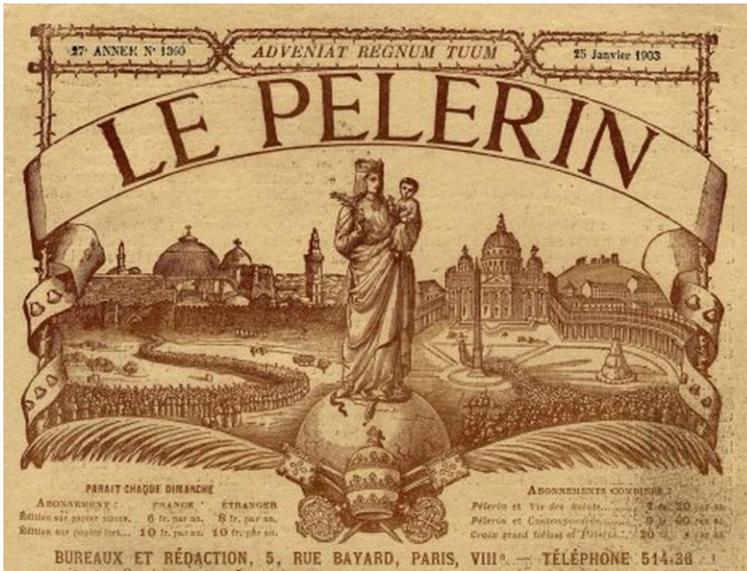
Bernadette 15⁺ revue faite pour les petites filles et les
jeunes fillettes.

L'Écho du Noël 12⁺ 50 illustré destiné aux petits garçons.

À la Page 30⁺ hebdomadaire illustré en couleurs pour
les jeunes gens - grand format -

La Croix des Jeunes 6⁺ journal hebdomadaire pour les jeunes gens

La Revue des Saints 12⁺ publication mensuelle illustrée.



La « bonne presse » de Mr le curé:



La bibliothèque paroissiale

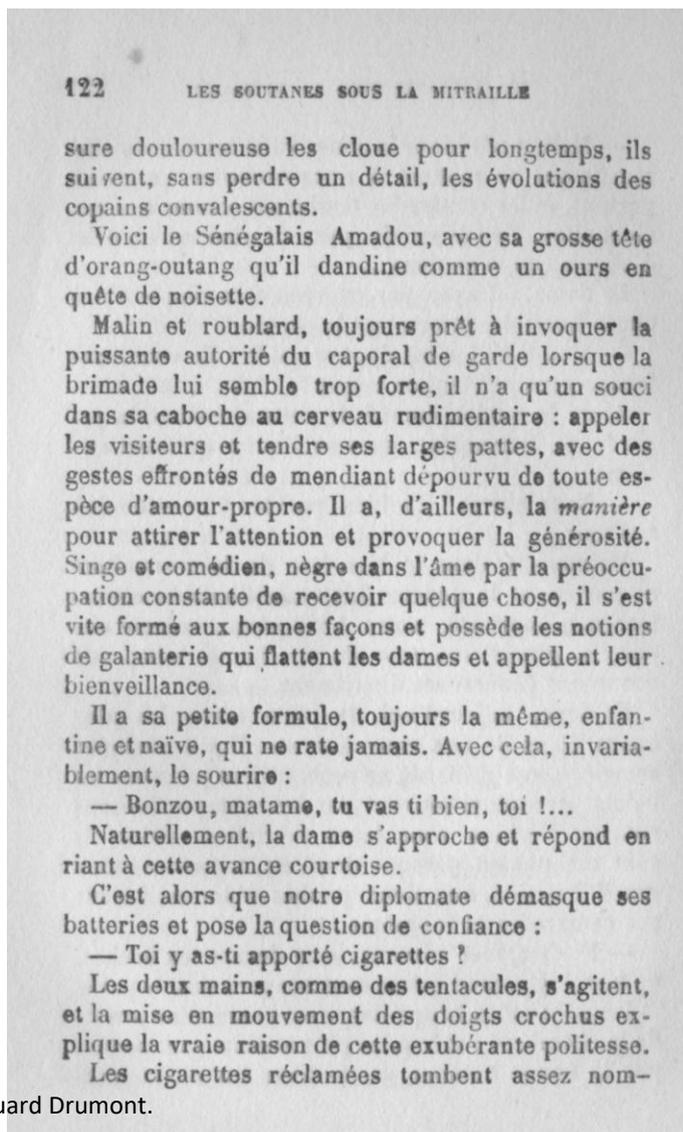
Autant que des journaux, le clergé se méfie des livres. L'instruction généralisée, la lecture habituelle des revues et journaux, ont développé l'envie de lire. Dès son arrivée sur la paroisse, le curé Bodin installe une « Bibliothèque paroissiale » en octobre 1923. Ouverte le dimanche seulement à la sortie de la messe et avant les vêpres, elle dispose de 450 ouvrages qu'elle loue pour une durée de 15 jours à raison de 10 centimes le livre. On y trouve des illustrés pour les enfants dont, à côté de *Peau d'ours* ou *Jean La Poudre* le *Catéchisme en images*, *L'Histoire sainte illustrée*. Les romans pour adultes font la part belle aux œuvres de Pierre L'Ermite, curé, chroniqueur à *La Croix* et romancier proluxe. Une série « Livres d'Histoire » catalogue les ouvrages autour de quelques thèmes idéologiquement marqués : Lourdes (avec une histoire des guérisons) ; la vie des saints (Geneviève, Saint-Louis, Jeanne d'Arc...) ; la Guerre de Vendée (*Fils d'émigré*, *Dans la tourmente*) ; la défense des Etats pontificaux (Lamoricière, les zouaves pontificaux) ; la guerre de 1914-18 (*Les soutanes sous la mitraille*).

« *Si vous voulez vous désopiler* » le curé conseille l'œuvre (presque) complète de Jean Draut, « *auteur d'ouvrages pour la jeunesse* »¹³, depuis la série des *Soldat Chapuzot* à *Le secret du Juif errant*.

Cette littérature « bien pensante » où l'on retrouve aussi l'influence maurassienne de l'Action Française, contribue à développer une pensée « antimoderne », hostile à l'esprit du siècle, ce que nous appelions plus haut un catholicisme intransigeant. Dans ce combat, le bulletin paroissial joue un rôle important.



Un livre de la bibliothèque paroissiale écrit en 1915 par un prêtre-infirmier. A droite, un tirailleur sénégalais vu par l'auteur : chronique d'un racisme ordinaire



¹³ Mais aussi antisémite notoire, collaborateur d'Edouard Drumont.

Un bulletin paroissial très politisé

Créé en 1908 pour lutter contre la politique anticléricale du gouvernement, le *Bulletin paroissial* des années 1920 – 1930 n'a pas abandonné cette mission. Même s'il est devenu avant tout un organe d'information paroissial et l'outil d'une pastorale très moralisatrice il n'hésite pas à investir le champ du combat politique quand le curé le juge utile. Diffusé dans 250 familles, mais lu sans doute par beaucoup plus, le bulletin a un impact réel sur les mentalités à une époque où les ruraux ne sont pas saturés d'informations.

En novembre 1925, dans un éditorial consacré à l'Évangile de Luc, où Jésus prophétise la destruction de Jérusalem, le curé après une explication du texte passe, comme il le fait toujours, à sa transposition dans l'époque contemporaine. C'est pour lui l'occasion de définir les ennemis qui menacent l'ordre établi : « *Après avoir prédit la ruine de Jérusalem, Notre Seigneur prédit la destruction du monde. Dieu a frappé les Juifs qui ont mis à mort Jésus-Christ... Les hommes qui ne veulent plus de Dieu aujourd'hui sont-ils moins coupables et moins ingrats que les Juifs ? N'y-a-t-il pas des crimes abominables qui appellent la juste colère de Dieu sur le monde : l'abandon de Dieu, la perversion des enfants dans les écoles sans Dieu où on tolère des maîtres dont la devise est « Ni dieu ni maître », les horribles blasphèmes de la presse juive et franc-maçonne ?* ».

La franc-maçonnerie et son avatar l'école laïque, le socialisme, les Juifs, voilà ceux qui provoquent la colère divine.

L'antisémitisme n'est pas un marqueur de la mentalité treilliéraine mais le clergé local assure benoîtement le passage de l'antijudaïsme (condamnation du « peuple déicide ») à l'antisémitisme (rejet des Juifs en tant que race) véhiculé à l'époque par toute une presse catholique d'abord antidreyfusarde (*La Croix, Le Pèlerin*) puis très liée à l'Action Française jusqu'à la condamnation de celle-ci par le Pape en 1926. Les idées antisémites sont alors banalisées dans l'opinion locale par une littérature de jeunesse, abondante à la bibliothèque paroissiale, où le Juif est régulièrement moqué. C'est le cas aussi de quelques pièces de théâtre données par la Jeunesse catholique à la salle paroissiale ; en décembre 1927 on y interprète « Monsieur Jacob », une saynète comique où deux étudiants ridiculisent un usurier... juif. On rit ; il n'y a pas de haine sans doute ; mais les préjugés s'installent dans les esprits avec la bénédiction de Monsieur le curé.

Le « complot maçonnique » est l'une des hantises du clergé. Après le curé Paquelet, l'abbé Bodin dénonce les « *radicaux francs-maçons anticléricaux et anti patriotes (ça va d'ordinaire ensemble) fauteurs de désordre, pour la plupart d'une incapacité notoire* » (juillet 1924). Preuve de ce désordre installé, l'école laïque dont la dénonciation démange souvent la plume du curé comme on l'a vu précédemment.

La révolution russe de 1917 et la progression des idées socialistes en France ouvrent un nouveau front contre lequel le clergé, en chaire et dans le bulletin paroissial, s'engage résolument. Dans son église le curé fait prier les fidèles « *pour la Russie* » et déclare dans le bulletin qu'il ne veut pas « *laisser les sectaires faire de la France une Russie rouge* ». Pour cela il combat le socialisme sous toutes ses formes (anarchisme, communisme, socialisme réformiste).

En mars 1925, le bulletin paroissial titre : « *Absurdité du système qui veut l'égalité des conditions et le partage des biens* ». Après une longue démonstration, le curé conclut : « *Un système absurde ne peut rien donner de bon. Ceux qui prétendent guérir les misères et les souffrances de l'humanité sans la religion n'en viendront jamais à bout, car ils voudront trouver ici-bas le bonheur parfait qui n'est pas fait pour cette vie mais pour l'autre, et pour y parvenir il faut les bonnes œuvres* ».

Il revient à la charge deux mois plus tard dans un autre éditorial intitulé : « *Les petits prophètes* ». Ce sont ceux « *qui promettent le paradis sur terre* ». Il y dénonce entre autre, le

« Dieu-Etat » qui s'occupera de tous et la liberté des mœurs : « il y aura l'union libre où la femme désormais sera l'égale de l'homme ».

Cette virulence du clergé dans les années 1924-26 s'explique en partie par la victoire du « Cartel des gauches » aux élections législatives de 1924. Pourtant le curé s'est bien battu pour faire gagner ses amis de « L'Union Nationale et Catholique » opposés à trois listes : républicaine, socialiste, communiste. Dans le bulletin paroissial précédant les élections du 11 mai il écrit : « *Ce jour-là se feront les élections législatives, sous le patronage de la sainte patronne de la France [Jeanne d'Arc]: on ne saurait que se réjouir de ce rapprochement. Les électeurs de Treillières se souviendront qu'ils ont le devoir de voter et de bien voter, en donnant leurs suffrages à la liste des hommes qui s'engagent à défendre leurs droits de catholiques et de Français. Voter et bien voter, ce sera de leur part la meilleure manière d'honorer la glorieuse guerrière qui a vaillamment lutté pour sauvegarder les intérêts de Dieu et ceux de la patrie* ».

Le curé fut entendu (73% des voix allèrent à la « bonne liste ») ; mais Treillières n'est pas toute la France et cette fois-là le pays pencha à gauche. Après l'échec du « cartel des gauches » en 1926 et le retour à un gouvernement d'union nationale, le curé se montre moins interventionniste lors des élections, dans le bulletin paroissial au moins, mais il reste toujours aussi déterminé vis-à-vis de ses adversaires au rang desquels il rajoute... Nantes.

Résultat des élections législatives
à Treillières

m: de la Ferronnays,	277	voix
" Guinois-Defermon,	275	"
" de Guigné,	277	"
" Lecou-Grandmaison,	279	"
" Malécot,	94	"
" Ledoux,	94	"
" Fleury,	97	"
" Lebrat,	97	"
Liste socialiste,	6	"
Liste communiste,	2	"

Pensée à méditer : « N'ises en pratique, les théories socialistes soivent fatalement déclancher un régime de terreur insouie, et aujourd'hui déjà une notable partie de l'Europe en fait la douloureuse expérience. » Benoit XV.

Un bulletin paroissial très engagé politiquement : résultat des élections législatives du 11 mai 1924 assorti d'une « pensée à méditer »

A Treillières le vieil antagonisme ville-campagne qui remonte loin dans le temps est un thème porteur quand on veut rassembler. Les relations avec Nantes ont toujours hésité entre attraction et répulsion, passant d'un côté à l'autre selon les moments et les individus. Aux lendemains de la guerre, la ville aspire les jeunes Treilliérains. Outre les conséquences démographiques sur la paroisse, le curé craint pour les âmes de ses brebis perdues qui, dans un autre environnement matériel, social, moral, ne peuvent que se damner.

En mars 1928, dans un long éditorial intitulé « Paysan ! » le curé, tout en appelant les agriculteurs à la résistance se lance dans une ode à la paysannerie :

« Sans toi, ceux qui te méprisent [les gens de la ville] mangeraient-ils du pain ?

Toi paysan tes mains sont terreuses, la sueur a creusé des sillons sur ton front et le soleil a bruni ton visage... mais quelle richesse que la tienne ! Le pain vient de toi, tu as le grand air du Bon Dieu, tu es libre, tes enfants sont forts ! Et puis, grâce à ton intelligence, à ton savoir faire tu pourras t'assurer une fin à l'abri du besoin. Paysan mon ami, tiens bon !

Ne te laisse pas attirer par le bureau qui tue son homme, par l'usine qui empoisonne le sang, par la ville aux chambres étroites, semblables à des cages, sans lumière et sans air pur.

Reste à la terre ! A pleins poumons respire l'air libre. Entoure-toi d'enfants et chante à pleins poumons ton bonheur et ta liberté.

Paysan ! Sois fier de l'être ! Et reste chez toi ! »

Dans cette ode fleurant bon l'ancienne France, celle d'avant la révolution industrielle, le curé rêve d'une contre-société rurale, vierge des péchés du modernisme. Pour la créer il va devoir mettre en place un nouveau cadre de vie pour y accueillir, retenir et accompagner ses ouailles tout au long de leur vie : dans la famille, au travail, dans les loisirs.



MACHINES A COUDRE
LES MEILLEURES
LES MOINS CHERES



STELLA
 70 ANS d'expérience dans une usine fabriquant
 peut-on avoir de plus belles références que celles de
 21, Chaussée de la Madeleine - NANTES
COMPTANTS ET LONGS CRÉDITS
 Catalogues et renseignements gratuits sur demande
 Voir nos CYCLES STELLA (20 modèles) et nos TABURETS (4 modèles)
 Demander la liste des Agents STELLA

Une Lunette est un Objet de Première Nécessité



EMARD Opticien - Diplômé
 3, RUE D'ORLÉANS
 NANTES

Possède des VERRES de QUALITÉ et
 ajustés aussi consciencieusement dans ses montures
 simples mais robustes que dans ses montures élégantes
 et sur mesure.
EXAMEN GRATUIT de la VUE

Dimanche 23 Janvier 1939
 3^{ème} Dim. après l'Epiphanie

Lundi 23	4h. serv. p. le père et la mère Bouffin du Figeon Blanc	2 ^{ème} cl.
Mardi 24	4h. serv. 2 ^{ème} an. p. la mère Chatelet de la Grandière	3 ^{ème} cl.
Mercredi 25	4h. serv. de 6 m. p. Pierre Pinel du Bas-Lin	2 ^{ème} cl.
Jendredi 26	4h. serv. d'oct p. la mère Moreau des Places de Meyon	2 ^{ème} cl.
Vendredi 27	6h $\frac{1}{2}$ m. s. p. les def. des familles Pinel Lemaitre	
Samedi 28	6h $\frac{1}{2}$ m. s. de 6 m. p. Marie David fm Brandt de la Poste de Jorvis	

L'Imp.-Gérant : R. BODIN, Treillières.

FAITES VOS ACHATS A NANTES CHEZ

DECRÉ

ARBRES FRUITIERS ET FORESTIERS
PÉPINIÈRES J. BÉCIGNEUL
ARBUSTES ET ROSIERS

48, RUE DES HAUTS-PAVÉS
 TÉL. 110-74 NANTES
 CATALOGUE SUR DEMANDE

La première page du bulletin paroissial et la dernière ; depuis 1921 les magasins Decré sont un fidèle soutien de la presse paroissiale. (Archives départementales)

La Jeunesse Catholique

La loi de Séparation et la crise moderniste amènent l'Eglise de France, encouragée par les encycliques pontificales, à renforcer le rôle du laïc dans l'apostolat. On développe les mouvements d'Action catholique déjà existants comme l'Action Catholique de la Jeunesse de France (ACJF) et on en crée de nouveaux dans le but d'être à la fois des lieux de régénération spirituelle et des acteurs de la reconquête de l'espace social tout entier chargés de faire surgir une nouvelle chrétienté. Ce catholicisme intégral doit promouvoir en son sein des militants acteurs de la transformation de leur propre milieu. Dans le bulletin paroissial d'avril 1929, le curé résume cette ambition : « *Quel catholique vais-je être dans la vie sociale ? J'agirai dans la vie publique comme dans la vie privée en chrétien sincère* ».

Les premiers visés par le nouvel apostolat sont les jeunes, en particulier les hommes plus sujets à la dissipation et moins assidus à la pratique religieuse que les filles. Entre l'école et le service militaire, l'adolescence, délaissée par l'appareil d'Etat, ouvre un vaste champ de reconquête catholique. Le clergé passe à l'offensive au début des années 1920. C'en est fini du curé assoupi dans son presbytère. Il va devenir un pasteur activiste animant patronage, mouvements, cercles d'études, mutuelles, kermesses... Il peut compter sur le soutien de son vicaire.



Les hommes, cibles de l'apostolat du curé Bodin ici avec la troupe de théâtre de la Jeunesse Catholique vers 1925.

S'inspirant de la presse catholique du moment qui, dans le sillage de Kipling et de Théodore Roosevelt (*La vie intérieure*, 1905) dénonce le rationalisme, plaide pour une vie ardente et saine, les jeunes vicaires qui ont découvert en 1914-18 la rude fraternité des tranchées, le goût de l'engagement et du risque, vont développer auprès des jeunes un nouveau catholicisme volontariste, engagé, offensif.

En 1924, le curé Bodin écrit dans le livre de paroisse : « *En arrivant sur la paroisse Mr Bodin, curé, fut averti par Mr Cornu, vicaire, que les jeunes gens de Treillières échappaient à l'influence de l'Eglise et aimaient à faire des promenades du côté de Nantes et*

le Pont-du-Cens pour s'y livrer à la danse et aux divertissements plus ou moins funestes le dimanche. Mr le vicaire fut invité à chercher un moyen pour retenir et grouper nos jeunes gens. On fit plusieurs promenades par groupe dans les paroisses environnantes où se réunissaient les jeunes gens sous la direction de leurs prêtres ».



Le vicaire (à droite en chapeau et soutane) est chargé de l'apostolat auprès des jeunes

On décide alors de les imiter et le groupe des jeunes de Treillières demande à être affilié à l'ACJF dite aussi « Jeunesse Catholique ». La cérémonie officielle d'intégration a lieu le dimanche 13 janvier 1924. Mr le Vicaire général Lemoine, responsable diocésain de l'ACJF vient bénir, à l'issue de la grand'messe, le drapeau de la Jeunesse Catholique de Treillières orné du Sacré-Cœur. L'église est trop petite pour accueillir, en plus des paroissiens, 200 jeunes de Treillières et des paroisses voisines venus pour l'occasion. A 13 h tout le monde se retrouve devant la « *salle de festin d'Alexis Jahan* » à La Poste de Gesvres, puis on part en défilé vers l'église pour les vêpres « *musique en tête, drapeaux claquant sous le vent, les groupes de Grandchamp, d'Héric, de Sucé, de La Chapelle et de Sautron se sont avancés fièrement au rythme entraînant des cliques et de la fanfare de La Chapelle. C'était la fête des jeunes qui aiment le mouvement et la gaieté et ne demandent qu'à répandre partout de l'entrain* ». Après les vêpres et les exhortations du vicaire général et d'un membre du comité de Nantes on repart en défilé vers la salle Jahan pour une « *séance d'étude terminée par le salut au drapeau et la sonnerie correspondante* ». Le curé conclut : « *La paroisse de Treillières était heureuse de voir ses jeunes gens s'enrôler dans l'armée de la Jeunesse Catholique, car les parents savaient bien que là on les aidera à rester sérieux et chrétiens, tout en leur prodiguant, dans la mesure du possible, de saines distractions* ».

Le ton est martial à l'image de la cérémonie. En plus du patriotisme fouetté par la Grande Guerre et ses nombreuses commémorations, un esprit de croisade souffle sur les mouvements de jeunesse de l'Action catholique. Les références à la chevalerie médiévale sont nombreuses tant dans le vocabulaire (les préadolescents de la Jeunesse Catholique sont regroupés dans « L'Avant-garde » et les filles dans « Les Fleurs de lys ») que dans les uniformes (bérets et tenues de couleur) drapeaux, insignes ou écussons, saluts, hymnes. Jeanne d'Arc, la sainte guerrière est la patronne tutélaire de ces nouveaux croisés.



Le drapeau de la jeunesse catholique de Treillières déployé devant la fanfare

Patronage et salle paroissiale

« Notre groupe était fondé, il fallait l'occuper. On fonda une clique... On se mit à exercer une pièce de théâtre... » (Curé Bodin, livre de paroisse, 1924).

Pour avoir une couverture juridique, le patronage de la Jeunesse Catholique est déclaré à la préfecture le 4 février 1924 sous le nom de « Société Notre Dame » :

« *Déclaration de la société d'éducation populaire « Notre Dame ». Nous soussignés :*
Chesneau Raphaël, négociant en grains, Treillières, Président
Jahan Alexis, tonnelier, Treillières, vice-président
Cadou Jean, charron, Treillières, trésorier
Cornu Léon, vicaire, Treillières, secrétaire

Ayant pour but d'éclairer, d'instruire, de former l'esprit et le cœur de ses adhérents ; de développer par l'emploi rationnel de la gymnastique, du tir et des sports et par la préparation militaire les forces physiques et morales des jeunes gens et de préparer au pays des hommes robustes et de vaillants soldats et dont le siège social est situé à la salle de la jeunesse à Treillières...

Art. 3 : les moyens employés sont : les conférences populaires, séances cinématographiques, dramatiques, musicales et les sports. »

Patriotisme et renouveau chrétien vont de pair « *puisque catholique et Français ne font qu'un* » (curé Bodin, 1^{er} mars 1925).

Pour mener ses activités le nouveau patronage se heurte à une difficulté majeure : « *Il n'y avait pour lieu de réunion que la petite salle du catéchisme à l'Est de la cure. La famille Jahan, de la Poste de Gesvres, offrit gracieusement sa salle de noces pour les exercices de clairon et les pièces de théâtre. La chose dura jusqu'en 1926. Mr le curé Bodin et Mr l'abbé Guichard, vicaire, crurent nécessaire de construire une salle paroissiale au milieu du bourg. Le terrain acheté pour l'école était assez vaste... L'abbé Bodin acheta à Nantes un hangar de 15x8 m et demanda à ses paroissiens d'en faire le transport gratis. Les pierres furent extraites à la Ménardais par Mr le vicaire et les paroissiens dans la carrière de J-M. Pilvart. Rogatien Nogue de Ragon dirigea le chantier... Tout fut fait gratis... Le hangar acheté fin mars était salle de fête à la mi-juillet pour la distribution des prix* » (livre de paroisse, 1926).



La fanfare en 1925.

Quand la fanfare défile dans le bourg.



Au théâtre ce soir

Si le patronage a une finalité religieuse, l'aspect ludique y est primordial pour attirer et retenir enfants et jeunes gens. Fanfare et théâtre en constituent le pivot. Bizarrement le sport, pourtant en bonne place dans les statuts, en est le grand oublié.

La fanfare n'est composée au début que de quelques tambours et clairons. Peu à peu cette clique s'étoffe et en 1937, sous la direction de François Rouziou, on trouve une grosse-caisse, des cymbales, 4 tambours et 19 clairons. Les répétitions ont lieu le dimanche après les vêpres dans la salle paroissiale. Toutes les occasions sont bonnes pour défiler dans le bourg de Treillières : 11 novembre ; fête de Jeanne d'Arc ; processions de la Saint-Symphorien, de la confirmation... Mais ce que les jeunes préfèrent ce sont les rassemblements de fanfares à l'occasion des fêtes de la Jeunesse Catholique. On part en train ou en car vers le Calvaire de Pontchâteau, Blain, Machecoul... Il arrive même, comme le 31 août 1926, qu'après le défilé dans les rues de La Roche-Bernard on aille se baigner à Pen-Bé (Assérac). Certains en oublient qu'ils sont d'abord des Jeunes Catholiques et le vicaire sait le leur rappeler : « *Que ce souvenir ne porte pas seulement sur la sortie en groupe, le voyage, le défilé au son des tambours et des clairons... souvenez-vous qu'en confiant à des jeunes gens le drapeau de la France on leur confie la défense de leur patrie. Souvenez-vous que les ennemis que vous avez à combattre pour que la France vive, ce ne sont plus les boches mais ceux qui veulent déchristianiser la France* ».

Certains musiciens sont aussi acteurs. Ils se produisent d'abord dans la salle Jahan (première représentation en mars 1923) puis, à partir de 1926, sur la petite scène (21m²) de la salle paroissiale. Comme le clergé ne tolère pas la mixité il y a 2 troupes : une de jeunes gens et une de jeunes filles (et cela jusqu'en 1947) ce qui permet d'étaler les séances de décembre à janvier, le dimanche après les vêpres, à 15 h 30. Une « matinée » théâtrale est composée de deux drames entrecoupés d'un interlude comique. Les pièces sont de facture « bien pensante » ; la religion et la morale y sont à l'honneur : *Le petit aveugle*, version médiévale du fils prodigue ; *Le poignard*, sur le thème du pardon ; *Claude Barsane*, épisode des guerres

de Vendée. Le bulletin paroissial fait une large publicité aux spectacles prodiguant conseils (faire silence, ne pas rire trop fort) et scénario de la pièce, ce qui ôte tout suspens.

A partir de 1931, les comédiens interviennent aussi pour interpréter une saynète comique à l'entracte du cinéma.



La troupe théâtrale vers 1925

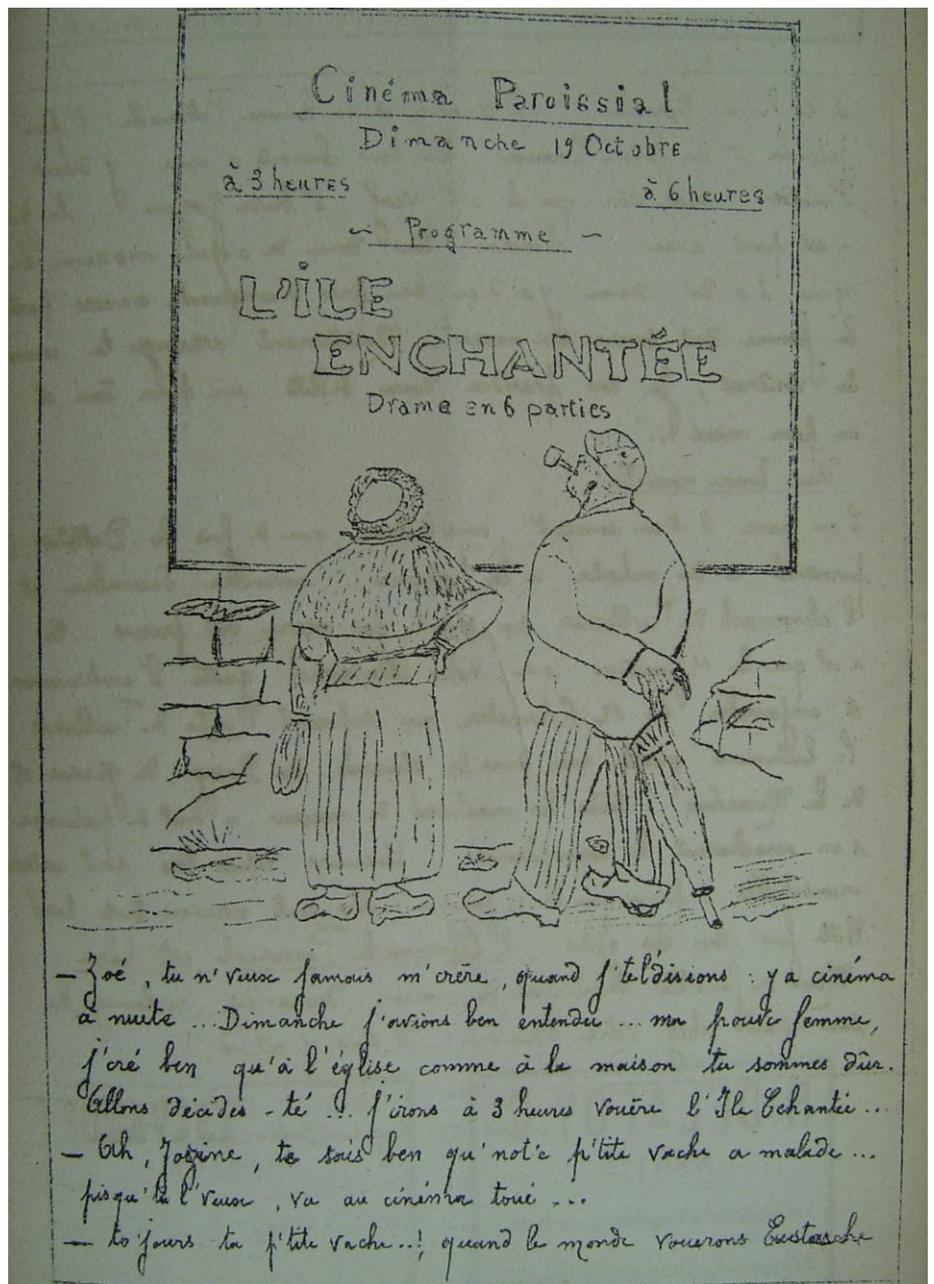
Cinéma paroissial

Dans un numéro du bulletin paroissial de mars 1922, le curé fulmine contre les mères indignes « *qui dimanche dernier ont permis à leurs enfants d'aller à un cinéma laïque dans une école laïque* » ; il n'y a de bon cinéma que catholique.

A la fin de l'année 1923, la première séance du cinéma paroissial a lieu dans la salle d'Alexis Jahan : « *ouverte vers 6 h. Tout le monde entrera par la porte qui donne sur la route de Rennes* ». Les billets sont vendus à la fin de la messe. A partir de 1926 les projections ont lieu à la salle paroissiale. Les séances sont programmées d'octobre à mai, environ tous les 15 jours, le dimanche à 15 h 00, après les vêpres, et à 18 h 30.

La paroisse n'est pas équipée et c'est « Pathé-rural » qui apporte l'appareil de projection, le film et s'occupe de la partie technique. Le bulletin fait une large publicité au cinéma paroissial car les bénéfices réalisés vont à la caisse de l'école chrétienne : « *Le prix des places (3 francs et 2, 50 francs ; 1 franc pour les enfants), n'est même pas le quart du prix de la livre de beurre. Il ne dépasse guère le prix d'un mauvais paquet de tabac, enfin il n'est rien en comparaison du prix d'une paire de bas de soie* » (24 mars 1929). A partir de 1930 les films sont annoncés dans le bulletin paroissial sous forme d'encart publicitaire grossièrement dessiné par le vicaire.

Dans le bulletin paroissial, pour annoncer le film de la semaine, le vicaire-dessinateur a reproduit des personnages pris dans un journal d'une autre région mais leur donne un langage populaire pimenté d'expressions typiquement locales.



Au début il s'agit de films muets puis, à l'occasion de la projection du film « Feu », le 14 décembre 1930, on annonce : « les deux séances seront agrémentées de belles auditions de la TSF ». Enfin, le 12 novembre 1932 les Treilliérains ont droit à leur premier film « sonore et parlant » : « L'Aiglon ».

Les séances durent 2 heures. On projette un « grand film » puis une série de courts documentaires (« A travers les étangs », « Bourges ses monuments, ses merveilles », « Visions marocaines, Fez et ses environs » « Comment on fabrique les cigarettes ») et on termine par un film comique : « Charlot amateur de football », « Madame Dudule ». Le film principal puise son inspiration dans la religion (« Christus », « Au pays du Christ »); le drame moralisateur (« Comment j'ai tué mon enfant », « Etre ou ne pas être »); la Grande Guerre (« Verdun » « Feu »), l'histoire, l'aventure...

Concession à la modernité, le cinéma paroissial permet souvent de prolonger le discours clérical tout en procurant une distraction à la jeunesse que l'on retient ainsi au pays, loin des « divertissements funestes ». Il en va de même pour la kermesse.

Tricillères

Cinéma Paroissial
JEUDI 29 MAI

EN Matinée à 3^h
EN Soirée à 6^h30

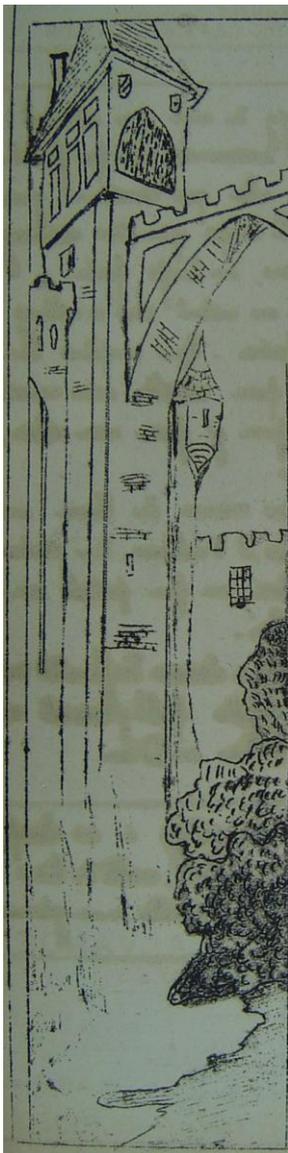
◀ AU PROGRAMME ▶

**Le Petit
Chose**
6 parties
d'après l'œuvre célèbre d'Alphonse Daudet

**Beaucitron
détective**
Comique en 2 parties

**Voyage en Luxembourg
La Moisson en Bessie**
Documentaire

Les deux séances seront agrémentées
d'une audition continue de Disques Pathé
les plus remarquables, les plus beaux.



UN BON CONSEIL ! si votre VUE baisse, vos YEUX ont
besoin de verres correcteurs...
En toute confiance, adressez-vous à L. EMARD, Opticien diplômé Ecole Nationale d'Optique
3, Rue d'Orléans - NANTES

Dimanche
14 Décembre
3 heures 6 heures
Cinéma Paroissial

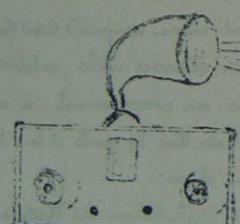
Programme :

FEU ! *Drame en 7 parties*

Anatole et Léonard : *Mieux vaut tenir que courir*
Comique en 1 partie

Les Crocodiles : *une chasse, un élevage.*
Documentaire très curieux

Une Coutume originale en Autriche
Petites Inventions



T.S.F.

Les deux séances seront agrémentées
de belles Auditions de T.S.F.

GAILLARD-BRIAND

Emile POUPART & C^{ie}
13, Rue d'Orléans - NANTES

ÉPICERIE FINE

Spécialité de Cafés Grillés

TALVANDE

LES MARQUES
Roy Dodin *de Nantes*

SAVONS { LYS
72% EXTRA { MOINEAU
SERPETTE

HUILE d'arachide pure pour la table MARQUE ARMOR

TOURTEAUX *parents purs* ARACHIDES
PALMISTES

Le bulletin paroissial annonce le programme du cinéma paroissial : « grand film » et documentaires. Jusqu'en 1932, il s'agit de cinéma muet. Quelques émissions de TSF (radio) servent d'intermèdes musicaux comme ici en 1930. La publicité (de circonstance en haut) permet de couvrir une partie des frais d'impression du bulletin (Archives départementales).

La kermesse

Le bulletin paroissial du 3 août 1924, dans un long éditorial dialogué intitulé « Entre voisins », annonce l'événement :

« Dis donc, as-tu-vu sur le journal qu'on va avoir une kermesse dimanche prochain ? Qu'é qu'c'est ça, une kermesse ?

« Dame, j'sais point trop moi non plus. Mais d'après ce qu'en dit le journal ce doit être une espèce de foire d'été... »

« On voit ben qu'tout change aujourd'hui. Autrefois on n'entendait point parler de toutes ces fêtes, ces cinémas, ces courses, ces séances, ces kermesses. On vivait bien plus tranquilles.

« Pour ça c'est sûr ! La jeunesse d'aujourd'hui n'est plus la même qu'autrefois. Elle veut des fêtes et toutes les paroisses ont fini par avoir les leurs. Sans cesse nos enfants nous demandent la permission d'aller à l'une ou l'autre et, quand on hésite à leur accorder, y nous disent comme ça qu'y faut bien qui z'aillent ailleurs, puisque ya ren chez nous. Vaudrait-y

pas mieux qu'on ait la nôtre, nous aussi ? Au moins, on pourrait procurer chez nous à nos enfants des distractions tout aussi agréables que celles d'ailleurs, on saurait où y sont et on pourrait encore mieux les accompagner en famille ».

Et à celle qui s'inquiète de voir ses enfants traîner à la kermesse, l'autre répond :

« Y s'ront ben à même de rentrer de bonne heure puisque... la fête s'ra finie vers 6 heures. Ainsi tout le monde pourra y assister, même ceux qui sont de garde pourront revenir à temps pour mener les bêtes aux champs ».

Ainsi les paroissiens de Treillières découvrent-ils les motivations d'une fête profane sans danger pour l'âme de leurs enfants et bénéfique pour tous puisque l'argent gagné servira à payer la construction de l'école chrétienne. Le prix d'entrée est modique (50 centimes) et l'on paie 25 centimes ou 50 centimes pour participer aux différents jeux que le dialogue des deux voisines énumère : promenade dans une voiture tirée par un âne, jeu de massacre (on sollicite à l'occasion ceux qui auraient des pots fêlés chez eux), jeu des anneaux, roue de la fortune, roue des petits chevaux, pêche à la ligne, lapinodrome, concours de tir... Les attractions sont gratuites : gymnastes, fanfares, danses russes exécutées par des enfants...

Ce sont « *les jeunes gens de la Notre-Dame* » (le patronage) qui sont chargés de la préparation de la kermesse et celle-ci reste fortement sous l'emprise cléricale. La fête commence à 13 h 15 avec l'arrivée de la fanfare de « *La chapelaine* » dans l'église pour un salut au saint-sacrement. A la sortie de la cérémonie des jeunes filles vendent des billets sur la place de l'église mitoyenne du terrain où se déroule la kermesse, là même où on va construire l'école chrétienne des filles et la salle paroissiale. Les billets donnent droit à une tombola dont le premier prix est une place pour le pèlerinage diocésain à Lourdes.

Cette première kermesse sera reconduite tous les ans au profit de l'école chrétienne. En 1939 on ouvrira les festivités par un défilé de 4 chars représentant les 4 saisons.



La kermesse de 1925 se déploie dans le pré devant l'église



Un stand et un numéro de cyclistes-acrobates à la kermesse

Si l'aspect ludique est primordial dans les activités du patronage de la Jeunesse Catholique, pour y attirer et retenir les jeunes, le cadre religieux est permanent ; pas un jeu, une réunion, une répétition de fanfare, une kermesse... qui ne commence ou ne finisse par une prière. Théâtre, cinéma, musique... sont admis comme moyens, mais moyens dangereux pouvant faire dévier du but initial rappelé par l'abbé Guichard vicaire de Treillières chargé de la Jeunesse Catholique : « *Etre chrétien effrontément* » en tout temps et en tout lieu.

Le cercle d'études

La Jeunesse Catholique (JC) « *n'est pas une association de bons garçons se réunissant pour s'amuser, défiler en musique ou s'exhiber en public ... c'est une œuvre de formation religieuse, morale et professionnelle* ». L'abbé Louis Guichard, vicaire de Treillières responsable de la JC de 1924 à 1928 écrit ces lignes dans le bulletin mensuel, qu'il a créé pour servir de lien avec ceux dont il a la charge, et qu'il a intitulé « *L'ami des jeunes* ». Le premier numéro paraît en 1926. Placé sous le patronage de Notre-Dame des Dons¹⁴, il compte 4 pages ronéotées à l'encre violette comme celle utilisée par ses lecteurs, les garçons situés entre le sacrement de confirmation et le service militaire.

L'éditorial est une réflexion religieuse de bonne tenue, sans mièvrerie, exigeant du lecteur une certaine maturité intellectuelle ; suivent les nouvelles du groupe, les rendez-vous importants (fanfare, théâtre, kermesse, réunions, célébrations...) et des nouvelles des anciens effectuant leur service militaire. Mais le bulletin est centré sur ce qui devrait être l'activité principale de la Jeunesse Catholique : le cercle d'études.

Le but du cercle est de rassembler les jeunes en dehors des activités ludiques (musique, théâtre...) pour qu'ils s'expriment et réfléchissent en commun dans un contexte convivial. L'évêque y voit : « *Comme un second catéchisme* ». C'est bien ce qui rebute beaucoup de jeunes qui, après une semaine de travail à la ferme ou à l'atelier et un dimanche passé en partie à la messe et aux vêpres, ont envie de s'amuser. Aussi l'abbé Guichard

¹⁴ Ne s'estimant pas assez bon dessinateur, l'abbé Guichard dit n'avoir pas voulu reproduire, au risque de la déformer, la statue de N-D des Dons, alors il a représenté la Vierge avec une grappe de vigne (treille) pour évoquer Treillières.

n'hésite-t-il pas à contredire son évêque : « Certains croient que c'est le catéchisme. Demandez à ceux qui viennent ». Effectivement le vicaire a élargi le champ de son cercle d'études : « Pour perfectionner votre instruction religieuse et morale, pour avoir des notions justes sur les questions sociales et même pour vous perfectionner au point de vue professionnel ». Les séances deviennent plus attractives et très fréquentées. A tel point qu'il faut élargir le cercle aux plus jeunes (ceux qui préparent la communion solennelle et la confirmation) qui sont rassemblés dans « L'Avant-garde ». Ce groupe se réunit tantôt avec la JC tantôt à part pour réfléchir aux questions religieuses ; il a son journal : *En avant !*



« L'ami des jeunes » : bulletin mensuel de la Jeunesse Catholique de Treillières dessiné et rédigé par l'abbé Guichard (Archives départementales)

2^{ème} Année Mai 1927 N° 2.

Mes chers amis

Le troisième point de la devise de la J.C. c'est l'action. La meilleure façon pour vous de vous y conformer, c'est avant tout de donner l'exemple.

Faisant partie de la J.C, vous ne devez pas demeurer inerte dans l'ordre moral, vous avez un devoir à remplir : celui de l'exemple. Donner l'exemple, c'est avoir une conduite en rapport avec ses convictions. Vous devez donc mettre votre conduite privée et publique d'accord avec vos sentiments religieux, avec les principes de la J.C. à laquelle vous appartenez. Pas de demi-mesures, il n'y a que cela qui tue.

Les fondateurs de l'ACJF, autour d'Albert de Mun en 1886, voulaient reconstituer un ordre social chrétien. L'Eglise y trouva aussi un moyen de retenir les jeunes dans son giron après la confirmation, au moment où ils entrent dans la vie active, et de les amener à approfondir leur foi en plus d'être des acteurs de la christianisation de l'espace social selon la volonté des fondateurs. Le cercle d'études animé par l'abbé Guichard se calque donc sur le schéma officiel : piété, études, action.

« *A l'époque où nous vivons nous avons besoin de chrétiens sérieux, instruits dans leur religion* » (*L'ami des jeunes*). Les réunions d'études prennent appui sur l'Évangile et, après réflexion, discussion, débouchent sur la pratique. Les jeunes sont incités à la communion fréquente : « *Il faut travailler à devenir meilleur. Nous le pouvons par la réception des sacrements* ». Chaque mois la JC a son jour de communion où tous les membres doivent s'approcher de la sainte table.

La piété personnelle ne saurait suffire. Il faut aussi sanctifier la société : « *Vous devez être des modèles pour que la société devienne meilleure* » ; « *Vous avez un devoir à remplir : donner l'exemple* » et le vicaire de rappeler que « *dans les fêtes, dans les cafés, vous ne devez pas prendre part aux danses* » (mars 1927). Tous ne respectent pas la consigne et le mois suivant *L'ami des jeunes* titre : « *A ceux qui se sont oubliés* ». Après un sérieux rappel à l'ordre moral la sanction tombe : exclusion de 3 mois pour ceux qui sont allés danser deux fois ; exclusion définitive pour les danseurs plus assidus. Plus que la sévérité de la punition ce qui révolte les fautifs c'est d'avoir été dénoncés par d'autres jeunes du groupe. Pour éviter une zizanie durable, quand les « danseurs » réintègrent la JC, le vicaire consacre la première réunion au pardon.

La recherche de la perfection morale, de l'exemplarité est indispensable pour l'abbé Guichard car le but du cercle d'études « *c'est de faire acquérir aux jeunes de l'influence dans leur milieu par leur savoir, c'est de les faire devenir des dirigeants, des aiguilleurs de ceux qui les entourent vers le bien* ». C'est aussi le sens de l'hymne de l'ACJF « *Jeunesse debout !* » avec en plus ce goût du volontarisme, du dépassement de soi propre à l'esprit catholique de l'époque :

*Jeunesse debout !
Entends l'appel suprême
D'un monde qui meurt
Il faut nous dépasser nous-mêmes
Il faut monter vers la grandeur
Tous debout ; jeunes travailleurs
Pour rebâtir un monde meilleur.*

Mais comment transformer chrétiennement le monde si l'on vit dans l'ignorance de ce que veut l'Eglise ? « *Au point de vue social il y a également une doctrine qu'il faut savoir. Vous entendez parler actuellement de socialisme, de communisme. Savez-vous remarquer la fausseté de ces théories ?* » Le vicaire donne la réponse : « *En suivant les cercles d'études de la JC, en lisant les livres qui traitent de ces questions* » et aussi en s'abonnant à « *Debout* » la revue de la JC.

En septembre 1926 l'abbé Guichard participe à une réunion d'aumôniers et de présidents de groupes de JC ; il rapporte : « *On a insisté sur l'étude tant au point de vue religieux, social que professionnel... au point de vue professionnel j'espère qu'une école d'agriculture pourra envoyer des cours* ».

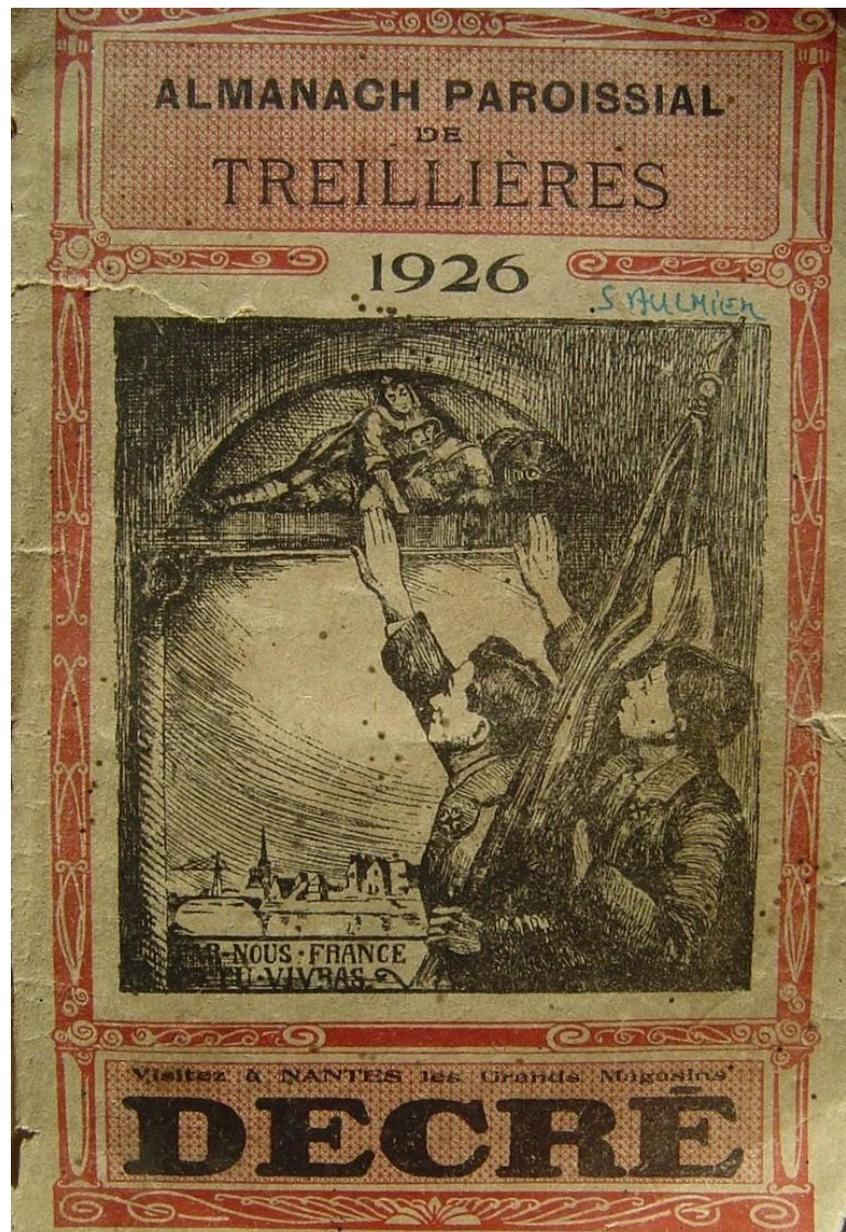
Dès le mois suivant il prend contact avec l'école d'agriculture d'Angers. Celle-ci envoie un thème d'étude, des photocopies, propose des ouvrages et chaque mois, d'octobre à mai, donne des sujets de devoir à traiter en groupe. A ceux qui s'étonnent de voir la Jeunesse

Catholique se lancer dans la formation professionnelle le vicaire répond : « *Le métier d'agriculteur est plus difficile que beaucoup d'autres où l'on fait un apprentissage. Faut-il donc qu'il ne s'apprenne que par la routine ? Il faut chercher à faire produire davantage à la terre* ». Le jeune vicaire, comme beaucoup de ses confrères, pense qu'il est temps de passer des « œuvres de Mr le curé » aux mouvements d'Action catholique formés de militants compétents et actifs dans leur milieu professionnel.

Le premier devoir collectif revient corrigé : 17/20. Le thème de l'année 1927 « *sera la chimie agricole, c'est-à-dire, l'étude du sol et des engrais, étude vraiment pratique car beaucoup n'emploient pas les engrais qu'il faut à leurs terres ou les emploient mal* » (L'Ami des jeunes). Le vicaire prodigue ses conseils : « *Pensez à copier le sujet et à vous le passer. Le devoir est long et important ; étudiez sérieusement. J'ai encore 2 livres à votre disposition... Le sujet est pratique et utile...* » (L'ami des jeunes). Le premier devoir d'octobre revient noté 14/20.

Entre les travaux des champs, les répétitions de la fanfare et du théâtre, la préparation de la kermesse... il est difficile de se réunir pour travailler ensemble les sujets proposés. Alors on se retrouve le soir, dans la semaine, au presbytère. En décembre le devoir a « *obtenu la note de 14,86 avec félicitations et encouragements* ».

La jeunesse catholique en couverture de l'almanach de 1926 : volontarisme catholique et exaltation nationale.



« *Le suicide de la Jeunesse Catholique* »

Au début de l'année 1928 le cercle d'études de la JC et le patronage font le plein. Sous la conduite de l'abbé Guichard on réfléchit sur l'Évangile, on travaille les cours d'agriculture, on débat à propos du métier d'agriculteur et des revendications des fermiers vis-à-vis de leurs propriétaires. A l'exemple de ce qu'il se passe dans certaines paroisses voisines on envisage la création d'un syndicat communal de « cultivateurs-cultivants ».

C'en est trop pour le curé Bodin ; en juin 1928 sous le titre, digne de la presse à sensation, « *Suicide du groupe de la Jeunesse Catholique* » il écrit dans le livre de paroisse :

« La semaine qui suivit la seconde Fête-Dieu 1928 Mr l'abbé Guichard, après un séjour de trois ans ici, fut envoyé par Monseigneur vicaire à Erbray. Il avait fait un bon ministère dans la paroisse mais il gâta tout à la fin. Avec le groupe de Jeunesse prétendue catholique, il fonda un syndicat agricole contre la volonté exprimée de Mr le curé et au risque de diviser la paroisse et d'y mettre le feu aux quatre coins. Le groupe de Jeunesse Catholique sous la direction de Mr Guichard s'était lancé dans un cercle d'études agricoles au détriment de la piété et de l'assistance aux offices de l'église. Mr le curé crut devoir lui en faire l'observation. Il le fit en particulier et sur un ton paternel ; le dimanche suivant toute la Jeunesse Catholique que j'appellerai jeunesse de rigolade ou de plaisir, jeunesse vaniteuse et presque schismatique, sortit du chœur de l'église au grand scandale de la population. Sur le conseil de qui ? Mr le curé n'en dit pas un mot, il était débarrassé d'un groupe qui serait devenu gênant et d'un mauvais exemple. Un certain nombre de membres du groupe cessèrent de saluer Mr le curé : P. Gergaud de La Poste, Alphonse Clouet de La Poste, Jean et Louis Jarnet de La Gîte (Jean Jarnet est déjà revenu de son erreur et est venu faire visite à Mr le curé au lit¹⁵, le jour de son mariage). Que Dieu pardonne à tous et qu'il ramène au respect de l'autorité ces vieilles têtes brûlées de la guerre et ces jeunes générations frivoles et légères d'après-guerre qui en ont trop vu et qui n'ont rien approfondi ».

Le conflit de génération entre le vieux curé de 62 ans et son jeune vicaire de 36 ans, ancien combattant de 1914-18 (« *ces vieilles têtes brûlées de la guerre* ») se focalise ici sur la question du syndicat mais le clivage entre les deux prêtres porte plus largement sur la fonction des mouvements d'Action catholique et sur les alliances que doivent passer les paysans avec la société.

Pour le curé, héritier de la tradition légitimiste, il faut conserver la bonne entente entre les paysans et les grands propriétaires fonciers, souvent issus de la noblesse terrienne, qui monopolisent les tâches de représentation (conseillers généraux, députés, sénateurs). Ces notables, jusqu'alors omniprésents dans les comices agricoles avaient en 1905, lors de l'offensive laïque du gouvernement, mis en place des œuvres sociales d'inspiration religieuse pour encadrer les paysans. Il s'était alors créé de nombreux syndicats et mutuelles agricoles. Sollicité à l'époque par son maire, Olivier de La Brosse, pour une conférence d'information sur les mutuelles agricoles, le conseil municipal avait repoussé la proposition estimant que « *la majeure partie des agriculteurs de la commune sont assurés* ». Ainsi, alors que la plupart des communes se dotent de coopératives, de mutuelles, de syndicats locaux Treillières reste à l'écart du mouvement.

En 1924, l'arrivée au pouvoir du « cartel des gauches » fouette les grands propriétaires terriens du département qui tiennent à conserver leur base électorale. Le danger pour eux est d'autant plus grand qu'un mouvement de cultivateurs-cultivants animé par des « abbés démocrates » se développe en Bretagne sans le relais des notables. L'incendie ne lance que des braises en Loire-Inférieure mais elles tombent près de Treillières. En 1925, lors d'une conférence tenue à La Chapelle-sur-Erdre avec la participation du marquis de Sesmaisons, Paul Bréhéret fermier à Orvault intervient pour exprimer les revendications des fermiers. Les

¹⁵ Le curé Bodin est malade

grand propriétaires voient rouge ! Bréhéret, fermier de Gilbert de La Brosse est expulsé de sa ferme. Des fermiers des environs, solidaires, créent un syndicat agricole au Pont-du-Cens, construisent un magasin d'approvisionnement et y installent Bréhéret comme gérant. A Notre-Dame-des-Landes, à la même époque, l'abbé Portier passe du cercle d'études au syndicat local avec achats groupés de matériel, expériences agronomiques, bulletin de liaison...

La plupart des syndicats locaux d'agriculteurs n'ont rien de revendicatif. Ils jouent surtout un rôle de coopérative d'achat et de vente, ce qui leur vaut parfois le sobriquet de « syndicat-boutique ». Mais, bien que jaloux de leur liberté, ils se fédèrent pour une meilleure efficacité. Les notables tiennent à contrôler les fédérations ainsi formées et par elles, le monde agricole. Ils se méfient de toute indépendance syndicale comme de l'intervention de l'Etat qui pourraient restreindre leur influence. Ainsi quand, en 1928, le gouvernement lance le projet d'Assurances Sociales pour tous, s'ils se disent d'accord sur le principe, ils refusent que la gestion de la branche agricole soit confiée à l'Etat. Jean Le Cour Grandmaison, député de 1919 à 1942 de la circonscription où se trouve Treillières, l'un des leaders de la droite catholique du département qui se proclame « réactionnaire » et siège à l'extrémité de la droite à l'Assemblée, écrit à ses électeurs en 1928 : « *La plupart des problèmes ne peuvent être résolus utilement que par les gens de métier et non par les politiciens : ce doit être l'œuvre d'une organisation professionnelle. L'Etat n'a pas à s'improviser agent d'assurances* ». Il obtiendra gain de cause auprès du gouvernement et ensuite portera cette idéologie corporatiste jusqu'en 1940 où elle triomphera avec le régime de Pétain.

Pour le curé Bodin, les agriculteurs de Treillières ne pouvaient rester en dehors de ce bloc agraire conduit par des Le Cour Grandmaison, de Sesmaisons, de La Ferronnays, de Juigné... Dans le bulletin paroissial du 4 décembre 1927 il annonce que le dimanche suivant se tiendra, à la salle paroissiale, une réunion dont le but sera : « *de former des mutuelles et une fédération agricoles. Un conférencier viendra vous expliquer. En attendant voyons ce qu'est une mutuelle en général* », et il explique statuts, avantages « *il y a aussi des avantages au point de vue moral* ».

Le dimanche suivant ils sont 150 hommes à la réunion. On fonde le jour même une « Caisse locale d'assurances mutuelles agricoles » avec un bureau présidé par le maire : Jean Lumineau. Profitant des bonnes dispositions de ses paroissiens, au mois de janvier suivant le curé organise une nouvelle réunion pour créer un syndicat qui sera affilié à une fédération agricole. Il explique dans le bulletin : « *Le but de la fédération : grouper les agriculteurs pour l'achat en commun de machines agricoles, des semences, pour faire des expériences d'engrais. Elle cherche à vulgariser les meilleurs procédés de culture, c'est tout* ».

Le syndicat agricole de Treillières est né ; il est affilié à l'Union des Syndicats Agricoles de la Bretagne Méridionale dont le vice-président est Henri Le Cour Grandmaison. Bientôt une « coopérative agricole de la Bretagne méridionale » s'installe à Treillières.

Nous n'avons aucun renseignement sur le syndicat mis en place par l'abbé Guichard avec la Jeunesse Catholique mais il ne pouvait que concurrencer celui lancé par le curé. Peut-être, influencé par le syndicat du Pont-du-Cens, était-il revendicatif, axé sur la défense des droits des fermiers et en cela opposé à l'esprit même du bloc agraire pour qui un syndicat communal doit rassembler toutes les composantes de la paysannerie du grand propriétaire terrien qui ne touche jamais la charrue au plus modeste cultivateur-cultivant ?

Le curé Bodin demanda et obtint de Monseigneur Le Fer de La Motte le départ de l'abbé Guichard et la dissolution du cercle d'études de la Jeunesse Catholique mettant fin à une expérience pleine de promesses. Un an plus tard, en 1929, l'ACJF organisait ses sections rurales dans une nouvelle structure : la Jeunesse Agricole Catholique (JAC). Les jeunes de Treillières devront attendre la disparition du curé Bodin pour participer à ce nouveau mouvement d'Action catholique.

Fleurs de lys et belles familles

Christianiser la famille, le métier, le milieu, l'Etat (si possible) tels étaient les objectifs du catholicisme intégral. Le curé Bodin avait commencé par les jeunes gens. Il continua avec les jeunes filles et les chefs de famille.

Béret blanc à écusson bleu sur la tête, les « Fleur de lys », comme leurs frères ou cousins de « L'Avant-garde », se réunissent pour approfondir leur foi, participent à des rassemblements dans les paroisses voisines où elles défilent derrière leurs bannières bleues et blanches. Leur aumônier, le R.P. Chantepie, leur rappelle chaque fois : « *Soyez angéliquement pures, eucharistiquement pieuses, apostoliquement actives* ». Il leur parle aussi « *du devoir qu'a la jeune fille de se former une piété profonde pour se préparer à son futur rôle d'épouse et de mère* » (4 mai 1933). A l'époque, une cinquantaine de « Fleurs de lys » s'épanouissent sur la paroisse.



Les Fleurs de lys en pèlerinage à Pontchâteau (1932) : drapeau blanc et bleu ; béret blanc à écusson bleu.

Inquiet de la dénatalité qui touche le pays, y compris sa paroisse, et du relâchement des mœurs, le curé Bodin veut implanter à Treillières un mouvement d'Action catholique qui existe depuis 1905 : « L'Association Catholique des Chefs de Famille ». En décembre 1924 il sollicite Mr Eon-Duval, avocat nantais, pour venir présenter l'association à Treillières et lance des appels à l'adhésion dans le bulletin paroissial. Mais il est difficile de mobiliser les hommes pour des exercices pieux supplémentaires surtout quand ils ont charge d'enfants et une exploitation agricole à entretenir. Il a besoin pour cela d'un événement porteur. Celui-ci se présente à l'occasion de la venue à Nantes, le 1^{er} mars 1925, du général Edouard de Castelnau. L'année précédente, en réponse à la politique antireligieuse du « cartel des gauches », celui-ci a fondé la Fédération Nationale Catholique (FNC) « *dans l'intérêt de la religion catholique, de la famille, de la société et du patrimoine national* ». Pour imposer dans

l'opinion son mouvement politique très réactionnaire, jugeant la société à travers le prisme d'un catholicisme intransigeant, le général entreprend une série de meetings en province.

Acquis à la cause de la FNC, le curé Bodin consacre tous les bulletins paroissiaux de janvier-février 1925 : d'abord à mobiliser ses paroissiens « *il ne faudrait pas que Treillières fut en dessous des autres (paroisses)* » ; puis à organiser leur participation à la manifestation du 1^{er} mars : « *Mr le vicaire se rendra pour 1 h au Pont-du-Cens à bicyclette avec la Jeunesse Catholique et tous les hommes et jeunes gens de la paroisse qui voudront le suivre* ». Le rassemblement est prévu au Grand Séminaire où chacun doit se placer derrière la pancarte de sa paroisse et les drapeaux de la JC. Après les discours du général de Castelnau et de quatre députés (dont Jean Le Cour Grandmaison) les manifestants « *par rangs de huit* » défilèrent jusqu'à la cathédrale en évitant de répondre aux éventuelles provocations.



1^{er} mars 1925 les jeunes catholiques menés par l'abbé Guichard partent manifester à Nantes

Le bulletin paroissial qui paraît après la manifestation est tout entier consacré au succès et à l'exploitation de celle-ci. 80 000 personnes (60 000 selon le journal *Ouest-Eclair*) ont « *défilé dans le calme* » pour affirmer leur « *intention de nous défendre contre les sectaires francs-maçons qui ont entrepris de chasser Dieu de notre société* » écrit le curé reprenant le discours de Le Cour Grandmaison et il conclut : « *Nous devons, nous catholiques, nous grouper sur le terrain catholique, tout en restant au-dessus de tous les partis politiques... L'Association Catholique des Chefs de Famille nous en fournit le moyen. Beaucoup y ont déjà souscrit. Nous espérons que tous les chefs de famille qui étaient à la manifestation de Nantes s'empresseront de donner leur nom et ceux qui ne purent y aller les imiteront. Tous les chefs de famille catholiques de cette paroisse tiendront à se grouper pour*

montrer leur désir de garder la foi, l'ordre et la paix dans leur famille et dans le pays ». Il obtint une cinquantaine d'adhésions.

Malgré ce médiocre résultat, à la mort du curé Bodin en septembre 1933, l'Eglise occupait la quasi-totalité de l'espace social Treilliérais. Il n'y avait guère que l'Amicale des chasseurs, créée en 1928, à ne pas être marquée du sceau de la croix ; mais le jour de l'ouverture, tous les chasseurs ou presque, président de l'association en tête (c'est encore le maire Jean Lumineau), assistaient à la messe matinale indispensable assurance-vie contre les mauvais tireurs.

Le successeur de l'abbé Bodin, le curé André Prévert, allait poursuivre le travail de reconquête idéologique de la population, l'instauration d'un catholicisme intégral déjà en bonne voie, afin de parvenir à la « cité chrétienne » rêvée depuis 1905 par un clergé en guerre contre son siècle.



L'église et son parvis vers 1920

Le grand ravalement

Le curé André Prévert partage le projet clérical et les idées politiques de son prédécesseur, la virulence en moins. Moins austère aussi. Le petit cousin de Jacques Prévert témoigne dans son comportement, ses écrits, d'un grain de fantaisie qui le fait apprécier de ses paroissiens, surtout quand il va les visiter avec son âne, puis son cheval « Pompon », attelés à la carriole.

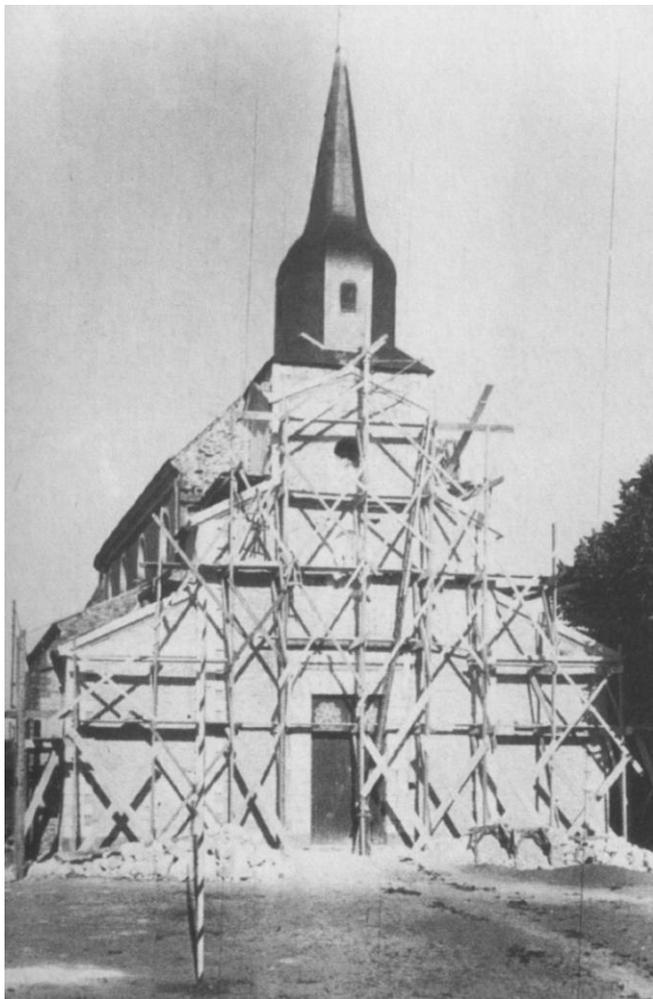
Ancien combattant de 1914-18 (brancardier) il va souffrir dans son ministère des effets secondaires de la guerre. La diminution des naissances et la baisse du recrutement pendant le conflit ont raréfié les séminaristes et de nombreuses paroisses perdent leur vicaire. C'est le cas de Treillières où le curé se retrouve seul en décembre 1933.



Le curé Prévert (à gauche) en 1939 lors d'un mariage.

Quand le nouvel évêque, Monseigneur Villepelet, prend ses fonctions, le curé Prévert demande à le rencontrer. Il veut faire d'une pierre deux coups. Il propose à l'évêque de construire une école chrétienne de garçons (la paroisse en a les moyens) à condition que le prélat nomme à Treillières un vicaire-instituteur. Mgr Villepelet lui répond qu'il n'a pas de prêtre disponible et lui demande « *d'orienter son activité vers l'Action Catholique si chère à la pensée du Saint-Père et si vivement recommandée par nos évêques* »¹⁶. Le prélat lui conseille alors, puisqu'il y a de l'argent disponible, d'agrandir la salle paroissiale « *pour qu'elle soit un asile cher à votre jeunesse et à la population de Treillières* ». Le curé Prévert va donc mener de front des travaux de construction et la reprise en main de l'Action catholique.

Les travaux d'agrandissement de la salle paroissiale commencent en mai 1937. Selon la tradition, la population est mobilisée pour les charrois de pierres depuis La Ménardais. Le plafond de la salle de théâtre est lambrissé et on agrandit la scène portée à 43 m². A côté on construit une salle d'habillements de 70 m². En réalisant ces travaux, le curé Prévert répond aux vœux de son évêque mais il se ménage aussi la possibilité de transformer les locaux en école de garçons si d'occasion, il trouvait un instituteur.¹⁷



1936-37 La façade de l'église est consolidée et ravalée

Pendant que l'on agrandit la salle paroissiale, de l'autre côté de la place de l'église le clocher se refait une santé. En octobre 1935 des fissures sont apparues descendant du haut du beffroi jusqu'au portail. Des morceaux de tuf jonchent le sol. Le clocher et la tribune s'affaissent et se décollent peu à peu de la nef ! On installe des étais pour consolider la façade et on cesse de sonner les cloches se contentant d'un tintement. De mars 1936 à mars 1937 la façade, le clocher, la tribune, la voûte de l'église sont consolidées. La paroisse prend à sa charge le ravalement de l'intérieur de l'édifice, refait les boiseries du chœur, installe de nouveaux bancs dans la nef et des gradins dans la tribune. La façade de l'église, une fois consolidée, subit aussi un ravalement. Quand celui-ci est terminé le curé Prévert écrit : « *mais cette jolie façade ne cadrerait plus avec l'horrible pâtis, tout cabossé, tout bossué qui sert de place publique. Et c'est alors que Mr le curé eut l'idée d'aménager vis-à-vis de la grande porte une sorte de parvis enveloppé de marches. Pour creuser les fondations et niveler autant qu'on le pouvait cette place, 65 hommes et jeunes gens de Treillières ont donné chacun une demi-journée de travail bénévole* » (almanach 1937).

¹⁶ En 1931 le cardinal Verdier archevêque de Paris a reçu mission de Pie XI de développer systématiquement l'Action catholique en France).

¹⁷ Ce sera le cas en 1947



1937 - les paroissiens aménagent le parvis de l'église : pelles, pioches, brouettes et paires de bœufs.



L'église et son parvis rénovés

Les enfants du paradis d'André Prévort

Les paroissiens aussi eurent droit à un ravalement ; spirituel celui-là. Aux nombreuses et florissantes « œuvres de persévérance » en place (confréries de la Bonne-Mort, du Saint-Rosaire... œuvres de la Sainte-Enfance, de la Propagation de la foi, de Saint-François-de-Sales...) le curé Prévort, ardent propagateur du culte eucharistique, rajoute « *une dévotion chère au cœur de Notre Seigneur* » la célébration du « premier vendredi du mois » avec grand'messe chantée par la chorale, communion et salut au saint-sacrement. Il renouvelle le chemin de croix de l'église et christianise un peu plus l'espace paroissial avec l'érection d'un nouveau calvaire à La Gréhandière en novembre 1934. La même année il demande au maire, E. Sebert, « *de bien vouloir, assisté de son conseil, consacrer à nouveau la commune de Treillières au Sacré-Cœur de Jésus* ». On renouvelle donc au détail près la cérémonie de 1917.

Pour les jeunes enfants, garçons et filles, il met en place La Croisade Eucharistique « *école primaire de l'Action Catholique* » (Pie XI). Les jeunes croisés défilent lors des fêtes religieuses en portant des drapeaux bleus et blancs frappés d'une croix au centre de laquelle rayonne l'hostie. Les pré-adolescents sont regroupés dans les Fleurs de lys et la Congrégation des Enfants de Marie qu'il installe en même temps que la Confrérie des Mères Chrétiennes. Les hommes adultes sont déjà réunis dans l'Association Catholique des Chefs de Famille. Il leur adjoint La Ligue Féminine d'Action Catholique, présidée par Mme de La Brosse, et les Foyers Ruraux Catholiques.

Les jeunes ne sont pas oubliés : « *Pour nos chers jeunes gens l'affaire était beaucoup plus délicate. La Jeunesse Catholique un moment florissante avait été dissoute... et cependant il ne fallait pas abandonner nos jeunes gens. Et voilà pourquoi je les réunis assez régulièrement, leur donne même à l'église quelques petites instructions particulières, surveille leurs répétitions de tambours et de clairons, dirige les répétitions des pièces de théâtre* » (livre de paroisse, 1934). Après une période d'observation il affine le groupe des jeunes gens à la JAC et celui des jeunes filles à la JACF (Jeunesse Agricole Catholique Féminine).

Si la Confrérie de la Bonne mort compte 600 membres (plus d'un paroissien adulte sur deux), les mouvements d'Action catholique sont moins étoffés (une soixantaine de personnes en moyenne par groupe) mais ils exigent de leurs militants une forte implication : une réunion hebdomadaire de chaque mouvement en semaine plus des rencontres le dimanche après-midi une fois par mois. Ce militantisme exceptionnel attire l'attention de l'évêque qui félicite la « *petite paroisse d'être un centre de l'Action Catholique* ». Cela vaut aux Treilliérains d'avoir parfois la visite de dirigeants nationaux des différents mouvements.



1939 : les Jacistes en congrès à Paris posent devant le Sacré-Cœur de Montmartre

Le curé surveille particulièrement les jeunes ; pas question de renouveler l'expérience des cercles d'études des années 1920. On se limite à un militantisme religieux et moral : « *réunion jaciste : messe dialoguée ; pieux cantiques ; communion générale de tous les jacistes jeunes gens et jeunes filles ; excellente impression des paroissiens* » (18 avril 1937). On voyage aussi. JAC, JACF, Fleurs de lys... participent à des rassemblements, des pèlerinages, des congrès, mais selon que l'on est fille ou garçon on n'a pas la même destination. En 1939 les « gars » de la JAC prennent le train pour un congrès parisien : « *Nos jeunes gens avaient vu Paris et sablé le champagne à l'Hôtel de Ville... 35 jeunes filles de la JACF sont parties dans un car spécial de la maison Drouin et ont été à Sainte-Pazanne* » (livre de paroisse, août 1939).

Jacistes sous influence

La JAC voyage plus loin ; plus politique aussi. Le 30 août 1936 le maire E. Sebert, avec la bénédiction du curé « *conduit un bon groupe d'hommes et de jeunes gens à la grande réunion National Catholique tenue dans le magnifique parc de Mr de La Ferronnays à Saint-Mars-La-Jaille* » (livre de paroisse, 31 août 1936)

Quelques mois plus tôt, en avril, le Front populaire a remporté les élections législatives. En Loire-Inférieure les socialistes obtiennent 4 sièges. Les conservateurs de « L'Union Nationale et Catholique », (Le Cour Grandmaison, de La Ferronnays, de Montaigu, de Juigné, Bardoul) conservent les circonscriptions rurales. En juin éclate un grand mouvement de grèves avec occupations d'usines. Dans l'Ouest catholique, les notables agitent devant les paysans le spectre du communisme, de la collectivisation des terres, de la suppression des écoles chrétiennes voire de la religion. Ils multiplient les rassemblements de masse pour mobiliser leur électorat. Le 30 août 1936, à l'appel des partis politiques de droite et des comités de défense paysanne, ils sont « 40 000 nationaux » selon *Ouest-Eclair* (25 000 selon les Renseignements Généraux) à défiler dans le bourg de Saint-Mars-La-Jaille derrière des groupes de gymnastique et 150 drapeaux portés par des anciens combattants. Pour amener les manifestants les organisateurs ont affrété un train au départ de Machecoul et 80 autocars sans compter les 1800 véhicules de particuliers. Après la minute de recueillement au monument aux morts on se rassemble dans le parc du château du marquis de La Ferronnays, maire de Saint-Mars-La-Jaille, président du conseil général de Loire-Inférieure et député, pour écouter les orateurs. Parmi ceux-ci on remarque Philippe Henriot, député invalidé de la Gironde¹⁸. A la fin du rassemblement on adopte un « *Ordre du jour* » qui proclame : « *45 000 patriotes de Loire-Inférieure... rassemblés à Saint-Mars-La-Jaille... refusent de laisser s'implanter sur le territoire national la dictature communiste. Réclament l'organisation professionnelle dans la liberté des métiers, le respect des droits de la famille et de la propriété... demandent au gouvernement... la neutralité dans les affaires d'Espagne* ». ¹⁹

Le 4 septembre 1938, c'est l'un des leaders de la droite régionale que le curé Prévert invite à Treillières pour rencontrer la JAC et les autres mouvements d'Action catholique : « *Conférence à la salle de patronage sur l'Action Catholique donnée par Mr Le Cour Grandmaison, député de la 4^e circonscription de Loire-Inférieure ; fort intéressante et très bien écoutée. Ce sympathique député déjeune ensuite à la cure avec Mr le maire et Mr le curé* » (livre de paroisse).

¹⁸ Philippe Henriot : futur ministre de l'information et de la propagande du régime de Pétain, farouche partisan de la Collaboration avec l'Allemagne nazie.

¹⁹ Le gouvernement de Front populaire hésite à intervenir pour secourir le gouvernement républicain espagnol qui lutte contre les troupes insurgées du général d'extrême droite Franco soutenues par des corps expéditionnaires envoyés par Hitler et Mussolini.

Après les « errements » de la Jeunesse Catholique au temps de l'abbé Guichard, la JAC du curé Prévert, encadrée par les notables, marche droit dans les allées du conservatisme politique et religieux.



Août 1936 : la droite nationaliste mobilise contre le gouvernement de Front Populaire ; 25 000 personnes participent au rassemblement dont « un bon groupe d'hommes et de jeunes gens » de Treillières conduit par le maire. (Archives départementales)

La victoire de la droite cléricale

Depuis 1905, dans le projet de constituer une contre-société catholique face aux agressions du siècle, l'Eglise a créé un cadre de vie susceptible d'accueillir l'individu à tout âge et dans toutes ses activités. Ce catholicisme intégral a tissé sur Treillières un maillage serré d'œuvres, de mouvements, de patronages...auquel il est difficile d'échapper. Même les associations qui devraient être les plus neutres sont investies de l'intérieur. Ainsi à propos de l'Union Nationale des Combattants, le curé Prévert écrit : « *Président : Joseph Rincé. Le groupement est orienté dans un sens nettement catholique et patriotique. Mr le curé est membre honoraire de l'association* ».

Les mouvements d'Action catholique avaient été conçus pour convertir d'abord les milieux hostiles. Les païens n'étant guère nombreux à Treillières ils ont servi à renforcer le catholicisme local et l'emprise du clergé sur les paroissiens. Quelques militants ont émergé qui auraient pu devenir des leaders porteurs de renouveau si on ne leur avait coupé les ailes. Lors de la visite épiscopale de 1939 le curé Prévert peut crier victoire : « *Population*

chrétienne dans son ensemble. Peu ou pas d'opposition.²⁰ Les quelques non pratiquants se rencontrent principalement parmi les étrangers au pays. Le chiffre des communiant progresse d'année en année... cela est dû peut être aux diverses associations catholiques établies sur la paroisse et qui fonctionnent bien ».

Très bien même ! quand il s'agit de faire des catholiques des citoyens résignés à l'ordre social en place, des supplétifs des partis conservateurs auxquels le clergé a lié son destin appelant sans retenue les fidèles à manifester ou à voter, sous prétexte de défendre la religion, pour des notables compagnons de route de l'Action Française et bientôt ardents partisans du maréchal Pétain. Les résultats des élections législatives à Treillières, de 1919 à 1936, en témoignent. La liste conservatrice soutenue par le maire et le curé progresse tout au long de la période portant à la députation, sans discontinuer, Jean Le Cour Grandmaison.

Elections législatives

Année	1919	1924	1928	1932	1936
Inscrits	522	504	498	456	471
Votants	363	392	360	340	349
Abstentions	30,5%	22,2%	27,7%	25,4%	25,9%
Nuls-blancs	14	11	20	26	13
Listes	Voix %				
Union Nationale et Catholique	231 (66%)	277 (73%)	303 (89%)	279 (89%)	301 (90%)
Républicains	112 (32%)	96 (25%)			
Socialistes	6 (2%)	6 (2%)	25 (7%)	24 (8%)	28 (8%)
Communistes		2	12 (4%)	11 (3%)	7 (2%)

En 1919 et 1924, le mouvement républicain est représenté dans la 2^e circonscription de Loire-Inférieure par une liste « Union Républicaine » (1919) et « Républicains de Gauche » (1924) menée à chaque fois par le docteur Louis Malécot maire du Fresne-sur-Loire. Ce parti républicain socialement conservateur qui se situe au centre et fait alliance tantôt à droite, tantôt à gauche avec le Parti radical a pour chef de file dans le département Aristide Briand. A Treillières il réalise un résultat très honorable en 1919 quand on se souvient qu'en 1914 le candidat se réclamant de la République, véritable épouvantail dans les campagnes catholiques (rôle tenu maintenant par les candidats socialiste et communiste) n'avait recueilli que 3% des voix. Le sacrifice des soldats de 14-18 sous le drapeau de la République et « L'Union sacrée » ont réconcilié une partie des Treilliérains avec l'idée républicaine au lendemain du conflit.

Le docteur Malécot ayant quitté la circonscription il n'y a plus de candidat « républicain » à partir de 1928 et ses partisans se partagent entre abstention, vote blanc ou soutien soit au candidat de droite soit aux candidats de gauche comme l'avaient fait à la fin du 19^e siècle les bonapartistes dont ils continuent la tradition. La disparition de ce vote centriste, qui témoignait d'une volonté de se démarquer du camp conservateur-clérical dominant, a lieu au moment où le monde rural à nouveau frappé par la crise doute de lui et abandonne avec son autonomie, le pouvoir municipal à un notable (E. Sebert) et son esprit au curé. Pourtant plus que jamais la vigilance s'impose.

²⁰ A la question sur les « vices dominants » André Prévert répond : « L'onanisme principalement ; un peu aussi l'alcoolisme ». Cette indulgence pour l'ivrognerie régulièrement dénoncée par ses prédécesseurs s'explique peut-être par le surnom, peu charitable, dont les paroissiens affublaient leur curé : « muscadet ».